

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INSEP

2022



2 022 a été une année charnière pour l'établissement. Après deux années marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses incidences sur le fonctionnement de l'INSEP, il était temps d'un retour à la « quasi-normalité » à deux ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Je remercie l'ensemble de nos équipes qui se sont pleinement mobilisées pour relever tous les défis. Car je le répète, nous sortions tout juste d'une période unique dans l'histoire du sport, et plus généralement de la société moderne, et les corps comme les esprits avaient été soumis à rude épreuve. Pourtant, face aux enjeux qui se dessinaient, tant les agents de l'INSEP que nos collaborateurs ont su trouver les ressources pour remplir leurs missions, au service des fédérations, et placer plus que jamais les sportifs français et leur encadrement dans les meilleures conditions. Et pas seulement les athlètes à haut potentiel pour 2024 comme certains pouvaient le craindre. Même si ces Jeux de Paris semblent accaparer toute l'attention, l'INSEP accompagne toutes les générations d'olympiens et de paralympiens.

Les 800 sportifs de haut niveau de l'Institut sont préparés et formés, sans distinction, pour devenir à la fois des athlètes performants et des citoyens exemplaires. Preuve s'il en est une nouvelle fois de la reconnaissance de l'INSEP comme établissement de référence dans la réussite du double cursus et plus globalement du projet de vie de nos athlètes, la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra, a fait l'an passé, et pour la première fois de l'histoire de ce rendez-vous, l'honneur de sa présence à la cérémonie de remise des diplômes.

Parmi les autres moments forts de l'année 2022, je retiendrai l'organisation des 2^{es} Assises du réseau grand INSEP en mai qui a repositionné, si besoin était, l'institut dans son rôle d'animateur de réseau, mais a aussi mis en avant la place et les savoir-faire des centres RGI au sein des territoires.

L'INSEP est un lieu unique, garant d'un modèle sportif performant à la française et symbole du rôle sociétal du sport.



Fabien CANU

Directeur général de l'INSEP







SOMMAIRE

Préface	3
L'accompagnement à la performance	9
1. L'accompagnement des fédérations sportives et du projet de performance des sportifs de haut niveau	12
2. L'accompagnement du projet de vie des sportifs de haut niveau	17
3. La formation et l'accompagnement des cadres de haut niveau	28
4. La recherche et l'innovation	44
5. L'activité médicale et paramédicale	56
Le fonctionnement de l'établissement	63
6. Les ressources humaines	67
7. L'animation et le rayonnement territorial de l'établissement	80
8. La promotion de l'établissement	94
9. La gestion du patrimoine	107
10. Les finances	110



L'accompagnement à la performance

En cette année 2022, l'établissement a recouvré sa pleine activité grâce au recul de la pandémie mondiale.

Les pôles de la direction de la politique sportive ont pu ainsi se concentrer pleinement sur l'accompagnement de la performance des sportifs de l'INSEP et leur encadrement.



Cet accompagnement s'inscrit au travers des 5 axes stratégiques du contrat d'objectifs et de performance (COP) que sont :

- 1** | L'accompagnement et le suivi des sportifs de haut niveau
- 2** | L'accompagnement et la formation des cadres de haut niveau
- 3** | L'animation et la coordination du réseau grand INSEP

4 | Le rayonnement international de l'INSEP

5 | La recherche scientifique, technologique et numérique appliquée à la performance sportive

Les sportifs de l'INSEP ont pu se préparer sereinement et ont brillé sur le plan international : 59 sont médaillés aux Championnats du Monde Séniors et 124 aux Championnats d'Europe Séniors.

Les résultats scolaires et universitaires sont également excellents (100% de réussite au baccalauréat et brevet des collègues et de nombreuses mentions) et la diversification et l'individualisation des parcours dans et hors les murs sont au cœur du dispositif d'accompagnement socio professionnel des sportifs de haut niveau (ouverture d'une filière sport, création d'un bachelor W sport notamment). Cet accompagnement à la performance s'inscrit dans le respect de l'intégrité physique et morale des sportifs notamment grâce au déploiement plus important cette année d'actions d'éducation, de sensibilisation et de formation à destination des SHN et de leur encadrement.

Le pôle médical a également joué un rôle prédominant dans la préservation de la santé des sportifs et l'accompagnement à la performance en s'adaptant notamment aux règles successives liées à la pandémie du SARS-CoV-2.

Cette année 2022 a également permis au pôle performance d'affirmer et de renforcer son accompagnement en matière d'optimisation de la performance des sportifs de haut niveau. Au travers des programmes prioritaires de recherche portés par les deux laboratoires, du réseau national d'accompagnement scientifique à la performance et de l'unité de Développement Numérique et Innovation, de nombreux outils d'analyse et d'aide à l'optimisation de la performance sont désormais opérants et à disposition des sportifs et cadres des fédérations. Le sport data hub doit encore se développer, et ce en étroite collaboration avec l'agence nationale du sport et la direction des sports.

La formation des cadres de haut niveau a pu également retrouver un fonctionnement plus adapté grâce au recul de la pandémie. L'offre d'accompagnement et de formation mise en œuvre à l'INSEP s'est vue renforcée en lien direct avec l'École des cadres du sport et l'agence nationale du sport (ANS).

Enfin, l'accueil des équipes de France a retrouvé son niveau d'avant COVID avec en 2022 529 stages qui se sont déroulés au sein de l'établissement pour plus de 5000 sportifs et staffs.

Concernant l'animation des réseaux, cette année 2022 a aussi été marquée par une reprise très forte de l'activité en présentiel.

Sur le plan national, l'INSEP, à travers ses actions au profit du réseau grand INSEP (RGI), a permis la prise en compte et la montée en compétences de l'ensemble des agents des centres, dont notamment ceux nouvellement affectés au sein des Maisons régionales de la performance (MRP) des CREPS et Organismes publics équivalents (OPE). Comme en témoignent les 2^e Assises du réseau grand INSEP, le travail réalisé en 2022 a permis d'apporter des réponses opérationnelles aux besoins de l'écosystème sportif.

Sur le plan international et dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, durant cette année 2022, l'INSEP a multiplié le nombre de conventions contractualisées avec des centres de haut niveau étrangers de renommée internationale avec le

souci d'asseoir son rayonnement mais aussi et surtout de créer d'une part, de nouveaux réseaux pour monter en compétences (recherche, soin, préparation physique et mentale, formation des cadres, etc.) et, d'autre part, de créer des opportunités de missions de conseils permettant à l'institut d'asseoir sa renommée et de développer ses ressources propres.

À noter que l'accueil de séminaires et de manifestations sportives a également augmenté de manière exponentielle montrant un peu plus l'attractivité de l'établissement à 2 ans des JOP de Paris.

Pour terminer, et en prévision de cette échéance majeure pour le sport français, la direction de la politique sportive a mis en place dès février des commissions réunissant les présidents / DTN / Directeurs de la performance pour permettre l'émergence et le recensement des besoins des fédérations pour la période 2023 et 2024 et leur préparation terminale pour les JOP de Paris.

Ce travail a également été mené en interne avec les pôles de la DPS mais aussi des pôles de l'administration générale permettant ainsi à chaque pôle de l'INSEP de se projeter sur cette période, de questionner les modalités de fonctionnement et d'ainsi apporter toute l'expertise des agents au plus près des besoins des fédérations.

Un comité de pilotage composé du directeur général, de la directrice générale adjointe de la DPS, du chef du pôle haut niveau et du chef du pôle performance a été créé pour coordonner notre feuille de route JOP PARIS 2024 pour les deux années à venir. De nombreux échanges avec les cadres des fédérations mais également des entités réunies dans le dispositif « Gagner en France » porté par l'Agence Nationale du Sport ont permis d'avancer collectivement durant cette année de préparation.

Ce travail sera mené jusqu'aux JOP durant lequel l'INSEP sera camp de base pour de nombreuses équipes de France.

Cette année 2022 a été dense et riche. Une nouvelle fois, je tiens à saluer et à remercier tous les agents pour leur engagement sans faille.

Anne BARROIS-CHOMBART

Directrice générale adjointe
en charge de la politique sportive

Chapitre 1

L'accompagnement des fédérations sportives et du projet de performance des sportifs de haut niveau

L'INSEP est le centre d'entraînement et de préparation olympique et paralympique de référence pour les équipes de France. Son cœur de métier est l'accompagnement des sportifs de haut niveau et de leur encadrement, en proposant notamment des installations et des équipements sportifs de très grandes qualités.

Mais l'INSEP, ce sont aussi des services et une expertise reconnus intervenant auprès des cellules de performance des fédérations pour leur donner un avantage concurrentiel dans leur quête de podiums olympiques et paralympiques.



1 | L'accueil des pôles France

1.1 CONSEILS ET PRESTATIONS

La première étape de conseils et prestations réalisés par l'INSEP consiste à qualifier les demandes que les responsables de pôles sportifs déposent dans la brique « optimisation de la performance » du portail de suivi quotidien des sportifs (PSQS). Cette étape permet d'orienter les demandes, de les prioriser, les planifier et les comptabiliser.

Dimension physique

L'INSEP répond aux demandes de mise en place de cycles d'accompagnement en préparation physique, de travail de musculation et/ou d'haltérophilie individuelle ou collective. Dans ce domaine, l'INSEP fait également appel à des prestataires pour mieux répondre aux besoins des pôles sportifs.

En 2022, la cellule dimension physique de l'unité d'Accompagnement à la Performance a réalisé 4 063 prises en charge de sportifs réparties comme suit :

- 1 933 en préparation physique sèche et 310 en préparation physique aquatique ;
- 785 en réathlétisation sèche et 491 en réathlétisation aquatique ;
- 343 en prévention ;
- 201 en profilage.

Récupération

Un agent a pour mission l'organisation de la surveillance des unités de récupération dans l'INSEP (balnéothérapie, sauna, jets d'eau) mais aussi de recommandations et conseils sur les protocoles de récupération en collaboration avec l'expert du laboratoire SEP.

Posture, relaxation et respiration

Trois intervenantes travaillent auprès d'athlètes et/ou de collectifs d'athlètes sur des techniques de relaxation, de respiration, de posture. Parmi les trois intervenantes, deux proposent des services sur la dimension artistique notamment auprès des collectifs de gymnastique et de natation artistique.

Dimension mentale

Une psychologue clinicienne, agent de l'INSEP, intervient à temps plein auprès des sportifs et des cadres. Elle s'appuie également sur des chercheurs en psychologie et en neurosciences du laboratoire SEP, des coachs labellisés INSEP et des prestataires, pour augmenter et compléter son champ d'action dans ce domaine.

L'INSEP coordonne le réseau des préparateurs mentaux des établissements du réseau grand INSEP. Les objectifs de cette coordination sont la création d'une démarche nationale dans les dimensions mentales et physiques qui permettra, à terme, le recueil des données dans le cadre du projet de suivi à long terme des athlètes et du sport data hub.

Nutrition

Trois agents se consacrent à l'accompagnement nutritionnel des sportifs. Ils réalisent les entretiens nutrition de la surveillance réglementaire médicale et répondent aux demandes de suivis avec un focus particulier et hebdomadaire pour les disciplines artistiques. Ils sont accompagnés par une chercheuse du laboratoire SEP spécialisée dans la diététique et nutrition. L'un d'entre eux est diplômé en cuisine, une compétence recherchée notamment pour l'accompagnement des athlètes en déplacement en stage ou en compétition, mais aussi dans le cadre d'initiations à la cuisine auprès des athlètes et staffs (webinaire ou en présentiel).

Suivi des stages et compétitions

Tous ces agents ont l'opportunité de suivre les sportifs et les cadres qu'ils accompagnent en stages extérieurs et en compétitions. En 2022, des agents de l'INSEP ont intégré les équipes d'encadrement de l'escrime, du pentathlon, du rugby et du cyclisme.

Suivi des installations vidéo

En 2022, l'INSEP a poursuivi l'installation de systèmes de captation vidéo sur les espaces d'entraînement, ce qui a permis d'équiper les installations de saut dans la halle Maigrot. Un agent de l'INSEP est chargé du suivi des installations et de leur utilisation au quotidien.

1.2 CARTOGRAPHIE DES PÔLES

Répartition des 515 sportifs des 18 pôles France résidents à l'INSEP en 2022

Discipline	Effectifs
Athlétisme	38, dont 2 en cellule perf (CP)
Aviron	7
Badminton	17
Basket-ball	50
Boxe anglaise	19
Canoë-kayak	5, dont 1 en CP
Escrime	79, dont 28 en CP et 21 haute perf (HP)
Gymnastique	40, dont 5 en CP et 2 HP
Haltérophilie	7, dont 3 en CP
Judo	80, dont 18 en CP et 16 HP
Lutte	25, dont 1 en CP
Natation	55, dont 3 en CP et 1 HP
Pentathlon moderne	11, dont 5 en CP et 1 HP
Tennis de table	16, dont 1 en CP
Taekwondo	36, dont 3 en CP et 1 HP
Tir	11
Tir à l'arc	8

1.3 MOUVEMENTS

- Intégration d'un pôle France Handisport sur la base du groupe d'entraînement para-athlétisme jusqu'alors sous convention de collaboration annuelle.
- Départ du pôle Relève escrime sabre féminin.
- Évolution du pôle France canoë-kayak.
- Arrivée des jeunes du CNDS en taekwondo en cours d'année.

1.4 ACCOMPAGNEMENTS

La coordination de l'activité des pôles France est assurée par l'unité de Coordination des Pôles France et des Conditions d'Entraînement.

L'action au plus près des pôles France de cette unité permet une relation permanente et riche avec les responsables de pôle France (RPF) qui sont les maîtres d'œuvre des projets de pôles France « INSEP » au service des projets de performance des fédérations olympiques et paralympiques. Cette unité gère aussi les accréditations et la relation avec les 350 staffs permanents fédéraux présents sur le site et les 450 cadres occasionnels.

Toutes les 7 semaines environ, une réunion de l'ensemble des RPF permet la transmission des informations utiles au bon fonctionnement de l'ensemble du dispositif. Ce temps fort de l'activité du pôle Haut niveau est l'occasion d'échanger sur l'ensemble des projets, évolutions, difficultés et événements tant du côté INSEP que du côté des pôles France.

En février sont organisées des Commissions Intermédiaires qui permettent de faire un point précis sur la situation des projets de performance des fédérations et de leur déclinaison au sein des pôles France résidents de l'INSEP. Elles permettent de faire un tour d'horizon de la situation particulière de chaque pôle France et des prévisions d'évolution pour la rentrée de septembre suivante. Cette année en raison de l'approche des JO de Paris 2024 ces commissions ont exceptionnellement réuni autour de la table les présidents / DTN / Directeurs de la performance avec le Directeur Général et la Directrice Générale adjointe en charge de la politique sportive. Les besoins et attendus des fédérations pour la période 2023 et 2024 et principalement l'été 2024 ont été référencés. En juin sont organisées les Commissions d'Admission qui permettent d'établir les effectifs de rentrée de chaque pôle France.

Tout au long de l'année se tiennent les Commissions Permanentes des Effectifs qui se réunissent à chaque sortie ou entrée d'une sportive ou d'un sportif dans l'un des pôles France, mais également pour traiter de façon anticipée toute situation relative à la vie dans les internats, au double projet, voire parfois relatives à des questions de discipline au sein de l'Institut.

Un Guide dématérialisé compilant une pluralité d'informations est mis à disposition des RPF pour les accompagner dans leurs missions.

Un suivi des performances sportives hebdomadaires des pôles France est diffusé régulièrement aux agents de l'INSEP et aux pôles France : soit une diffusion interne pour une population de 600 personnes environ.

Concernant la saison 2021/2022 : les sportifs INSEPiens ont ramené plus de 300 médailles aux championnats du monde et d'Europe dans les diverses catégories : seniors, U23, U21, U18 juniors, etc.

À noter :

- 59 médaillés aux championnats du monde seniors ;
- 124 médaillés aux championnats d'Europe seniors.

1.5 INSTALLATIONS SPORTIVES À DISPOSITION DES PÔLES FRANCE

La gestion des infrastructures et des conditions matérielles d'entraînement des pôles France est gérée par le pôle Haut niveau, cela est possible grâce à la relation permanente et les échanges perpétuels entre le pôle Haut niveau et les RPF qui représente les interlocuteurs privilégiés, véritable relais entre les fédérations, l'ensemble des membres du pôle (encadrement) et l'INSEP.

Plus de 150 réservations journalières sont effectuées, qu'il s'agisse de réservations basées sur la programmation annuelle et les semaines types ou le résultat des demandes ponctuelles s'adaptant aux planifications des entraîneurs, aux besoins de l'encadrement ou encore à la météo. Les échanges sont également riches avec les préparateurs physiques afin de pouvoir se rapprocher au plus près de la volonté et des besoins des préparateurs en termes d'équipement ou d'achat de matériels pour optimiser la performance.

Sur l'ensemble des installations sportives, le pôle Haut niveau gère 5 équipements partagés et utilisés par plusieurs pôles, à savoir :

- le centre aquatique Caron : pôles France (natation course / natation artistique / water-polo / plongeon / canoë-kayak / pentathlon moderne) – pôles Métiers (pôle Performance (réathlétisation et préparation physique aquatique) / pôle Haut niveau (formation STAPS) / pôle Hospitalités) ;
- le complexe Marie-Thérèse EYQUEM – Gymnase P4 : pôles France (basket-ball / judo) – pôles Métier (pôle Hospitalités – pôle Haut niveau (formation STAPS)) ;
- le complexe d'Oriola – Salle de danse : pôles France (GAF / gymnastique rythmique / trampoline / natation artistique) – pôle Métiers (pôle Performance (optimisation du geste / yoga)) ;
- la halle Maigrot et le stade Omnes : pôles France (athlétisme / handisport / pentathlon moderne / tir à l'arc / aviron (espace musculation Maigrot) – pôles Métier (pôle Hospitalités – pôle Haut niveau (formation STAPS)) ;
- le terrain synthétique : à la demande, pas de planification à l'année pour les pôles France – pôles Métier (pôle Hospitalités).



2 | Les collaborations avec les fédérations non résidentes

Rugby

La Dr Eve TIOLLIER, chercheuse au sein du laboratoire Sport, Expertise et Performance du pôle Performance de l'INSEP, intervient auprès des équipes de France de la FFR dans les contextes suivants :

- projets de collaboration de recherche avec la cellule d'accompagnement scientifique à la performance de la fédération ;
- accompagnement en nutrition des équipes de France olympiques féminines et masculines ;
- accompagnement en nutrition de l'équipe de France masculine de XV.

Anne-Laure MORIGNY, préparatrice physique de l'unité d'Accompagnement à la Performance du pôle Performance de l'INSEP intervient auprès des équipes de France de la FFR dans le cadre de la réathlétisation.

Des contrats de collaboration spécifiques sur les projets prioritaires de recherche (PPR) FULGUR et HYPOXPERF impliquent les ressources du laboratoire Sport, Expertise et Performance du pôle Performance de l'INSEP.

Triathlon

L'INSEP réalise des évaluations physiques et physiologiques pour 30 à 35 sportifs des équipes de France de triathlon.

Cyclisme

Une convention d'application entre l'INSEP et la fédération Française de cyclisme définit les modalités d'organisation de travaux et/ou dispositifs visant la préparation et l'optimisation de la performance des cyclistes identifié(s) dans le programme olympique de la fédération, à savoir :

- le suivi et l'accompagnement nutritionnel des cyclistes sur piste ;
- l'élaboration d'une plateforme de recueil des données relatives au suivi de l'entraînement ;
- l'évaluation et le profilage de cyclistes du collectif olympique piste sprint ;
- le suivi et l'accompagnement sur la dimension mentale d'une athlète HP.

Un contrat de collaboration spécifique sur le projet prioritaire de recherche HYPOXPERF implique des ressources du laboratoire SEP du pôle Performance de l'INSEP.

Sports de glace

Une convention d'application entre l'INSEP et la fédération définit les modalités d'intervention sur la prophylaxie pour le service formation fédéral. Cette convention encadre également l'accompagnement des staffs sur la dimension mentale.

Anaëlle MALHERBE, présente aux Jeux olympiques d'hiver de Pékin dans la cellule Accompagnement du CNOSF sur la dimension mentale est également intervenue auprès des sportifs de cette fédération pendant la compétition.

Enfin, 3 bobeuses ont participé aux tests mis en place dans le cadre du PPR FULGUR.

Chapitre 2

L'accompagnement du projet de vie des sportifs de haut niveau

L'INSEP assure, dans le cadre de l'accompagnement de leurs projets de performance, différentes formations à destination des sportives ou sportifs de haut niveau : des formations scolaires de la 3^e au baccalauréat, des formations supérieures sur site ou en partenariat avec les universités, écoles et autres instituts de formation, ainsi que des formations professionnelles aux métiers du sport.



1 | Un accompagnement sur mesure



Les demandes d'accompagnement du projet de performance du SHN sont étudiées dans leur singularité afin d'aider chaque sportif à organiser l'articulation entre son projet sportif, son projet de formation et son projet professionnel. Ces demandes sont assurées par les 4 accompagnatrices de l'unité d'Accompagnement des SHN et du Suivi des Pôles France (UASPF).

L'accompagnement porte en fonction des besoins sur :

- un travail sur les centres d'intérêt, la motivation, les valeurs ;
- une aide à la construction et l'adaptation du parcours de formation intégré au projet de performance ;
- un suivi individualisé des études, de l'inscription à l'obtention du diplôme (aménagement planifiés sur l'olympiade, tutorats à distance ou en présentiel, cours organisés sur site pour des formations extérieures, examens délocalisés sur l'INSEP ou lieu de stage...) ;
- un travail sur l'identification des compétences de sportif de haut niveau au profit de son insertion professionnelle via le livret de compétences ;
- des ateliers de formalisation de son Curriculum Vitæ et de lettres de motivation ;
- une mise en relation avec le monde de l'entreprise via un réseau de près de 90 sociétés (découverte des métiers, stages, préparation à un entretien, contrat de travail...) ;
- un accompagnement spécifique à la reconversion pour les sportifs en fin de carrière sportive.

2 | Le temps de vie des sportives et sportifs de haut niveau (SHN)

2.1 L'INTERNAT DES MINEURS

En 2022, l'unité de l'Internat des Mineurs a assuré l'accueil de 120 jeunes SHN, âgés de 14 à 18 ans, en proposant un accompagnement éducatif tout au long de l'année. Le retour à des conditions sanitaires normales a permis, sous la houlette de l'équipe des surmédiateurs, l'intensification des activités ludo-éducatives autour de la réappropriation des espaces communs et également la reprise des actions de sensibilisation et d'informations en particulier autour de l'éducation antidopage et du bien-vivre ensemble.

Accueillir et accompagner les SHN

La découverte de l'INSEP et de ses nombreuses ressources est un enjeu primordial pour donner aux SHN entrants toutes les clés de réussite et de performance dans un nouvel environnement. Plusieurs actions sont désormais pérennisées :

- dès l'arrivée à l'INSEP, distribution de 2 packs complémentaires permettant de rappeler l'importance de prendre soin de soi et également de relayer un message d'écoresponsabilité et ainsi diminuer l'impact environnemental des petits gestes quotidiens :
 - le pack de rentrée (gourde, gobelet, vessie à glace, cadenas) ;
 - le pack « bien-être et hygiène », en partenariat avec L'Oréal.
- avant la rentrée scolaire, 3 journées d'intégration autour de la découverte de l'environnement INSEP, des services et personnes-ressources, fixent des repères et clarifient les attendus. Animés en transversalité par les experts identifiés en interne ou en externe, les différents ateliers balayent les thématiques spécifiques au sport de haut niveau (nutrition, récupération, performance au féminin...) mais permettent également le développement des compétences psychosociales, qui seront mises au travail tout au long de l'année.

Améliorer la communication avec les familles des sportifs de haut niveau

En complément de la newsletter trimestrielle initiée en 2021 avec l'unité de la Scolarité, les familles des internes peuvent

désormais se référer au « Petit guide d'accueil des parents », qui recense toutes les informations utiles pour le séjour dans l'établissement et la scolarité.

Poursuivre la professionnalisation des surmédiateurs

Le séminaire de pré-rentrée des surmédiateurs est un temps fort pour lancer l'année. Rappel des gestes qui sauvent, consignes de sécurité incendie mais également par exemple, cadre et organisation du travail sont au programme de ces 2 jours qui sont souvent synonymes de premier contact avec le milieu du travail.

Poursuite du déploiement du plan éthique & intégrité

Les actions d'éducation, de sensibilisation et de formation à destination des SHN et de leur encadrement se sont intensifiées en 2022, en particulier autour de la thématique de l'éducation antidopage.

En effet, initiée en décembre 2021, la formation et l'agrément de nouveaux éducateurs antidopage dans le cadre du programme de l'Agence française de lutte contre le Dopage (AFLD) se sont poursuivis et ont abouti à la constitution d'un pool de 5 éducateurs agréés fin 2022. L'établissement est donc désormais en capacité d'organiser en interne ses actions d'éducation des différents publics, que ce soit les jeunes SHN lors des journées d'intégration par exemple ou, tout au long de l'année, les staffs des pôles sportifs qui peuvent choisir la ou les thématiques à aborder spécifiquement ainsi que le moment le plus pertinent.

2.2 L'INTERNAT DES MAJEURS

L'unité de l'Internat des Majeurs prend en charge l'accueil et l'accompagnement des SHN de l'INSEP, à partir de 18 ans. Elle veille en permanence à l'amélioration des conditions de vie de ces derniers, en particulier dans le cadre du double projet.

En 2022, l'internat des majeurs comptait 213 sportifs.

Une équipe formée, à l'écoute mais en reconstruction

L'unité des Sportifs Majeurs se compose de six surmédians (assistants d'éducation), placés sous l'autorité directe du responsable.

Afin d'assurer au mieux leur rôle d'accueil et d'éducation auprès des SHN, tous les surmédians bénéficient d'un séminaire de rentrée au cours duquel une approche globale de leurs missions est abordée. Un programme complet d'informations et de formations, complémentaire d'une année sur l'autre, en lien avec leurs expériences et les différents partenaires de terrain, permet une réelle appropriation des missions pour ceux qui sont renouvelés dans leurs fonctions mais également pour ceux entrant en fonction.

La majorité des membres de l'équipe ayant déjà été interne à l'INSEP au cours de leur carrière sportive, une facilité pour s'adapter et répondre aux besoins des nouvelles générations a été constatée. À partir d'un état des lieux des besoins au niveau de l'internat et de la vie de l'athlète, les surmédians majeurs ont construit et mis en place des supports en accord avec les nouveaux moyens de communication et de diffusion (Instagram, aménagement d'espaces d'affichage dédiés dans les couloirs et contact direct par téléphone pour une meilleure réussite).

Accompagnement

Le sport de haut niveau exigeant une implication de tous les jours à 100 %, la vie à l'internat offre aux sportifs la possibilité d'acquérir le maximum d'expérience et d'autonomie en prévision d'une vie future. Leur accompagnement permet, entre autres, de faciliter leur quotidien et d'optimiser leur emploi du temps dans une semaine déjà surchargée par les études, les entraînements, les compétitions.

Un pack de rentrée « bien être et hygiène » a été distribué à chaque sportif afin de rappeler à nos sportifs l'importance de prendre soin de soi tout en éveillant leur conscience écologique. Ce pack est composé de :

- un gobelet éco-cup ;
- une gourde ;
- une vessie médicale ;
- une trousse de toilette ;
- des produits d'hygiène L'Oréal.

Animations

Véritables moments de détente, partage et socialisation, les animations organisées par les surmédians deviennent des temps essentiels dans l'épanouissement de la vie de l'athlète.

Deux lieux de vie sont disponibles et ouverts dans cette perspective :

- lounge AB, qui se situe entre le bâtiment des stages et un des 3 bâtiments d'internat des sportifs internes majeurs.
- lounge GH, qui se situe au cœur des hébergements de nos sportifs internes majeurs.



Des animations ludo-éducatives ont été mises en place par notre équipe de surmédians. On constate une difficulté de l'équipe des surmédians à rassembler mais des animations sont proposées de manière hebdomadaire afin de réhabituer les sportifs à utiliser de nouveau ces lieux de vie après la pandémie.

Projets à mettre en place en 2023

- Réhabilitation et aménagement du lounge AB.
- Construction d'une réunion de rentrée pour les internes et nouveaux entrants pour septembre 2023.
- Inscrire le bureau des surmédians comme lieu connu et point de ressources pour les internes majeurs.
- Mise en place de projet d'animation ayant du sens pour les sportifs (nutrition, projet artistique, media training).
- Adaptation des actions de prévention inscrites au plan éthique & intégrité de l'établissement permettant de toucher l'intégralité des sportifs majeurs.
- Retravailler les temps de présence des AED sur l'internat majeur.

3 | Le temps de formation des sportives et sportifs de haut niveau

3.1 LA FORMATION SCOLAIRE

Du double projet au double cursus de formation vers l'excellence

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, la formation scolaire à l'INSEP est constamment réinterrogée dans le cadre du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) de l'établissement. En plaçant le sportif au cœur du dispositif qui l'accompagne scolairement, c'est l'ensemble des acteurs concernés (équipe pédagogique, responsable de pôle, entraîneurs) qui collaborent afin de répondre collectivement à ses besoins.

L'année 2022 a vu la concrétisation et la formalisation de travaux, menés conjointement avec le rectorat de l'académie de Créteil et la mission du réseau grand INSEP (RGI), portant sur la scolarisation des sportifs de haut niveau. Ce travail collaboratif a abouti à la nécessité de considérer un double cursus de formation (sportif et scolaire) en lieu et place d'un double projet.

En effet, à travers l'instruction interministérielle 2020/199 du 5 novembre 2020 et le rapport IGESR sur l'évaluation du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau (Canu/Chaumeil/Kedadouche, déc. 2020), les réflexions sur les parcours de formation ont défini l'acquisition de compétences singulières dans le champ de la pratique sportive de haut niveau.

Aussi, l'unité de la Scolarité a intégré dans ses pratiques d'accompagnement, la problématique de combiner des savoirs scolaires programmés et des savoirs sportifs de haut niveau pour contribuer à la fois à la construction de l'individu et à la réalisation de la performance.



Horizon 2024 : de nouvelles conventions de collaboration relatives au dispositif d'accueil et d'aménagement de la scolarité des sportifs de haut niveau inscrits dans les pôles France de l'INSEP

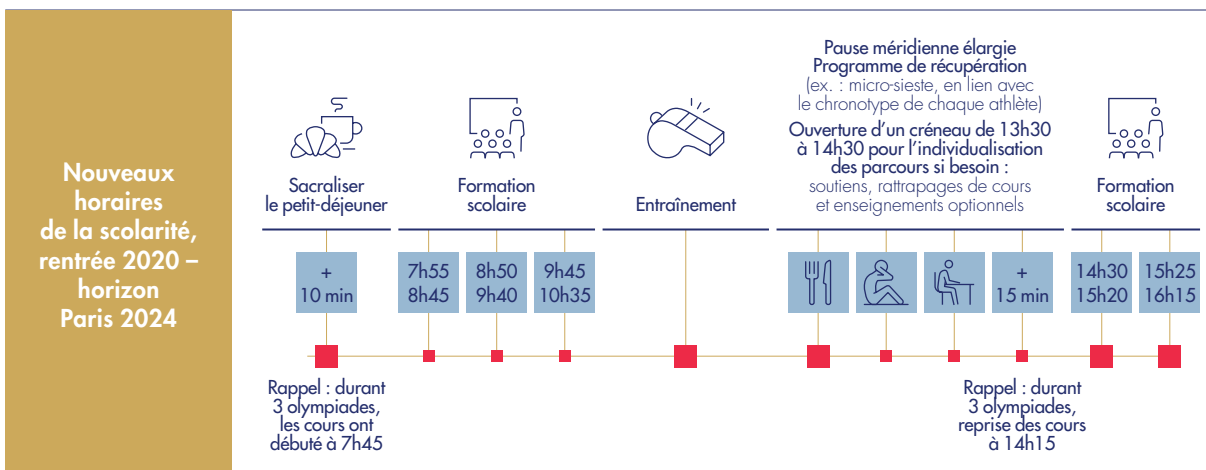
Les modifications opérées depuis plusieurs années pour une formation scolaire la plus adaptée possible aux organisations des pôles France de l'INSEP ont eu, comme corollaire, de faire évoluer le conventionnement qui lie historiquement l'institut à l'académie de Créteil.

En raison du nouveau format du baccalauréat et des modifications des horaires de formation en résonance avec l'individualisation des parcours à horizon 2024, une évolution de l'organisation de la scolarité à l'INSEP a été soumise aux autorités académiques.

Dans la continuité des travaux sur le double cursus de formation vers l'excellence et à la faveur de l'évolution du cadre législatif et réglementaire, de nouvelles conventions de collaboration avec les 3 lycées, partenaires de longue date, ont été signées.

Ainsi, un nouveau cadrage de l'enseignement scolaire *in situ* à destination des sportifs de haut niveau de l'INSEP a été validé. Une nouvelle articulation a été définie autour de :

- l'offre de formation élargie en voie générale et en voie professionnelle (filière sport) ;
- nouveaux horaires des enseignements dispensés ;
- l'annualisation du calendrier scolaire en lien avec le calendrier sportif ;
- principes pédagogiques spécifiques (individualisation, continuité et enseignement à distance, effectifs par classe, enseignement différencié, principe de classe virtuelle).



Bilan quantitatif

L'unité de la Scolarité a accueilli, pendant l'année scolaire 2021-2022, 127 sportifs issus de 12 pôles France :

Aviron	1
Badminton	5
Basket-ball	49
Boxe anglaise	5
Escrime	4
Gymnastique	17
Judo	4
Lutte	3
Natation / plongeon / water-polo	23
Taekwondo	17
Tennis de table	2
Tir	1

77 sportifs étaient inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau :

- 2 sur liste « élite » ;
- 4 sur liste « senior » ;
- 70 sur liste « relève » ;
- 1 sur liste « reconversion ».

14 sportifs étaient inscrits sur liste « sportifs espoirs » et 11 sur liste « sportifs de collectifs nationaux ».

Résultats aux examens de la session 2022

- Résultats du baccalauréat : 100 % de réussite
 - 36 candidats admis avec un taux de mentions de 77,8 %
 - 5 mentions « très bien »
 - 6 mentions « bien »
 - 17 mentions « assez bien »
- Résultats du diplôme national du brevet : 100 % de réussite
 - 4 candidats admis avec un taux de mentions de 100 %
 - 1 mention « très bien »
 - 3 mentions « bien »
- Résultat du BTS management commercial opérationnel : 91,7 % de réussite
 - 11 candidats admis
 - 1 candidate non admise
 - 1 démission en cours d'année

Mise en place d'une filière sport au sein de l'unité de la Scolarité

L'évolution de l'offre de formation, proposée par l'unité de la Scolarité, s'inscrit dans l'objectif opérationnel d'accompagner le projet de vie de l'athlète en s'adaptant à chaque demande et à chaque besoin.

Afin de proposer des cursus de formation toujours plus individualisés et adaptés aux parcours de performance, l'unité de la Scolarité a mis en place une filière « sport ». En effet, dans le cadre de l'insertion professionnelle et de la valorisation du statut de sportif de haut niveau, il est apparu comme cohérent de proposer aux sportifs scolaires de l'INSEP, des enseignements spécifiques afin d'envisager une orientation vers les formations aux métiers de l'animation, de l'enseignement, de l'entraînement, du management ou de la santé.

Un nouvel enseignement de spécialité en voie générale : Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives

Dans la voie préparant au baccalauréat général, il est désormais possible de choisir à l'INSEP l'enseignement de spécialité : Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives (EPPCS).

Cette nouvelle spécialité est pour l'instant peu déployée dans les territoires par l'Éducation Nationale. Elle s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratique, sociale et culturelle.

Les enjeux et la construction de cet enseignement de spécialité (coefficient 16 au baccalauréat) sont adaptés aux sportifs de haut niveau avec des perspectives professionnelles supposant des études courtes ou longues en lien avec le sport, le « physique » ou le corps. Cet enseignement n'est cependant pas propédeutique aux STAPS.

Concernant l'épreuve terminale pour l'examen du baccalauréat, il existe un aménagement pour les candidats sportifs de haut niveau, les sportifs « espoirs » ou les sportifs « collectifs nationaux » puisqu'ils sont dispensés de la partie pratique physique.

Nouvelles certifications du secteur sportif dans la voie professionnelle au lycée

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle au lycée lancée en 2019, un parcours de formation est désormais proposé pour viser les activités et les métiers en lien avec le secteur sportif.

Fort du partenariat avec le lycée Jean Moulin et des moyens alloués au baccalauréat professionnel « métiers du commerce et de la vente, option A animation et gestion de l'espace commercial », l'unité de la Scolarité a mis en place, à la rentrée 2021-2022, l'unité Facultative Secteur Sportif (UF2S). Cette formation « biquilifiante » colore les enseignements du baccalauréat professionnel proposé à l'INSEP, vers le secteur sport. À l'issue de la réussite à l'UF2S, les candidats valident la première moitié d'un BPJEPS (UC 1 et UC 2).

Le parcours de formation au sein de l'UF2S permet aux sportifs de haut niveau scolarisés dans la voie professionnelle de renforcer la maîtrise de compétences transversales et mobilisables à différents métiers et secteurs visés par le baccalauréat professionnel, pôle compris dans le secteur sportif ou lié au sport.

L'insertion professionnelle ou la poursuite d'études vers les métiers liés au développement des activités sportives ou à l'animation sportive ou de loisirs est une des finalités de l'UF2S.

3.2 LES FORMATIONS INTERNES

L'unité des Formations Internes Professionnelles et Supérieures (UFIPS), une équipe au service des parcours de formation des SHN

L'UFIPS regroupe en 2022 les formations CQP ALS, BPJEPS, Coach Haltéro, SPORTCOM, Licence STAPS, langues étrangères et français langue étrangère.

Ces formations sont données au sein même de l'INSEP et proposent dans leur organisation de nombreux aménagements permettant une adaptation individualisée des parcours de formation autour du projet de performance du SHN, tout en maintenant le niveau d'exigence requis pour l'obtention des certifications et diplômes visés.

Cette organisation s'appuie sur des conventions de collaboration établies avec différentes structures qui soutiennent l'INSEP : l'UPEC (Université Paris Est Créteil) pour les Licences STAPS, le CFJ (Centre de Formation des Journalistes) pour SPORTCOM, la FFSPT (Fédération Française des Sports pour Tous) pour les formations CQP ALS, la FFHM (Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation) pour la certification « Coach Haltéro », mais aussi la ville de Nogent et le GRLE (Groupement de Recrutement de la Légion Étrangère) pour les mises en situations d'intervention dans les formations professionnelles.

Concernant ces formations, l'INSEP est habilité par la DRAJES à concevoir et évaluer les BPJEPS APT et AF. Ces formations ont été l'un des supports désignés lors de l'audit de contrôle QUALIOP1 réalisé en décembre 2022, dont le rapport a été très positif. L'UFIPS a par ailleurs déposé une demande d'habilitation de l'INSEP auprès de la FFSPT et de l'OC Sport pour le CQP ALS AGEE, habilitation obtenue à compter de septembre 2022.

Enfin, un travail conséquent a été engagé en 2022 sur le projet de création d'un Bachelor en information et communication dans le sport et l'e-sport, appelé « PÔLE Sport », en collaboration avec notre partenaire École PÔLE/CFJ. Pour les SHN, la plus-value de ce Bachelor, qui se substituera à la formation SPORTCOM, est de sécuriser le parcours de formation vers des titres de « journaliste » ou de « chargé de communication » de niveau 6 inscrits au RNCP et de créer des passerelles (sous certaines conditions) vers les autres cursus proposés par École PÔLE/CFJ.

Bilan quantitatif et résultats 2021

En 2022, 138 sportifs de haut niveau ont suivi une formation professionnelle ou supérieure en interne à l'INSEP, ou ont bénéficié de parcours individualisés en langues (langues étrangères ou français langue étrangère). Le tableau ci-contre indique la répartition de ces sportifs dans les différentes formations et les taux de réussite observés.

Sur les 93 SHN engagés en formation certifiante, 12 étaient sur un contrat pédagogique en étalement de leur année sur deux ans. 64 SHN ont validé leur année ou leur diplôme (soit 79 % des SHN se présentant aux examens ou certifications). 9 SHN ont échoué à leur examen (ou n'avaient pas atteint le niveau requis pour être présentés aux certifications) et sont donc redoublants. 7 SHN ont abandonné en cours de formation (7,5 %). Pour deux d'entre eux, cet arrêt s'inscrivait dans le cadre d'un processus de réorientation en cours vers une autre formation, et pour 4 d'entre eux en lien avec leur sortie du pôle France.

Par ailleurs, des formations en langues étrangères, majoritairement en anglais, mais également en espagnol, italien, portugais et russe, ont été assurées. Ces formations ont été délivrées soit dans le cadre des formations STAPS et SPORTCOM, soit en soutien de formation à des SHN inscrits en études extérieures ou à des SHN non inscrits en formation mais souhaitant améliorer leur maîtrise des langues. Enfin, des actions d'enseignement en français oral et écrit ont été réalisées auprès de 12 SHN et 8 cadres, dont certains de langue maternelle étrangère, afin de leur permettre de renforcer ou d'acquérir les bases de la langue.

Quel que soit le profil des SHN (réussite, étalement, redoublement, abandon), leur suivi de formation s'est opéré tout au long de l'année via une collaboration étroite entre chaque responsable de formation et les référentes accompagnatrices du projet de performance.



Formation	Nombre SHN inscrits	Dont étalants	Réussite	% de réussite ^[1]	Remarques
Français langue étrangère	8 cadres 12 SHN	-	-	-	-
CQP ALS JSJO	10	-	8	80 %	2 abandons (sortie de pôle)
CQP ALS AGEE	7	-	6	85,7 %	1 abandon (sortie de pôle)
COACH HALTERO (dont 1 en complément CQP ALS)	3	-	3	100 %	-
BPJEPS APT	9	3	5	83,3 %	1 abandon (sortie de pôle)
BPJEPS AF	5	1	4	100 %	-
SPORTCOM 1	4	-	2	50 %	2 redoublants
SPORTCOM 2	5	-	5	100 %	-
SPORTCOM 3	9	2	3	42,9 %	2 redoublants - 1 abandon 1 réorientation
L1 STAPS	17	5	11	91,6 %	1 redoublant AJAP
L2 STAPS	18	1	13	76,5 %	2 redoublants - 1 réorientation
L3 STAPS Ent.	7	-	4	57,1 %	3 redoublants
Langues étrangères (hors formations internes)	37	-	-	-	-
TOTAL	138 (dont 93 en formation certifiante)	12	64	79 %	

[1] Hors étalants.

Nota – Le total correspond au nombre total de SHN engagés, et non pas au nombre total d'inscrits en formation (certains SHN étant engagés sur deux actions de formation).

Point focus : Individualisation des parcours de formation des SHN

Donner la possibilité aux SHN qui le souhaitent de pouvoir concilier parcours de formation et projet d'excellence sportive constitue la mission première de l'INSEP, inscrite dans le décret du 25 novembre 2009 qui définit son objet et énumère ses missions.

Dans cette optique, l'organisation des formations internes à destination des SHN évolue pour s'adapter aux changements observés dans les modalités de préparation des SHN à la performance. L'organisation traditionnelle de l'INSEP qui distingue des temps communs à tous les pôles, dédiés à la formation d'une part et à l'entraînement d'autre part, ne permet plus à elle seule de garantir l'harmonie recherchée entre « se former et performer ».

La variabilité des plages d'entraînement selon les disciplines sportives, voire selon les spécialités dans une discipline, le nombre croissant de sollicitations en dehors

des temps d'entraînement (accompagnement scientifique de la performance, suivi médical et de prévention, représentations...) et de déplacements en stages et compétition, occasionnent de fréquentes absences en cours, prolongées ou en alternance, ainsi qu'un temps réduit pour le travail en autonomie indispensable à l'assimilation des contenus de cours et à la réalisation des productions nécessaires aux évaluations.

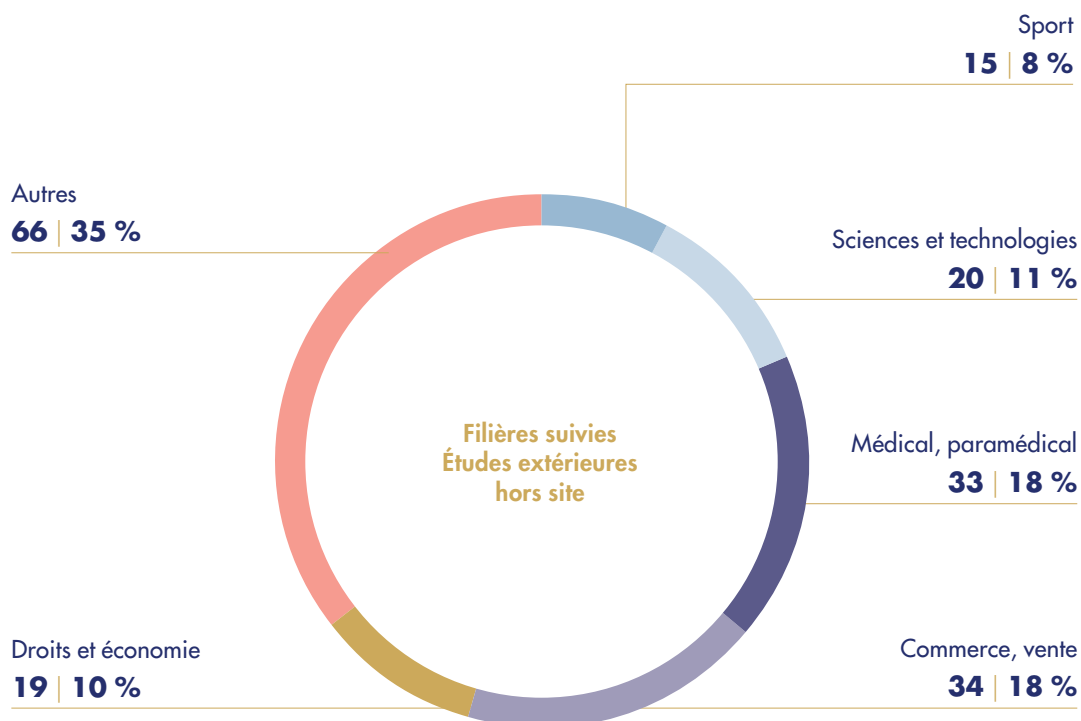
Pour prendre en compte cette évolution des pratiques de haut niveau, l'UFIPS met en place, en complément des enseignements en présentiel, des moyens renforcés d'accompagnement individualisé des parcours :

- contrats pédagogiques au cas par cas et révisables selon l'évolution du parcours du SHN (tant sportif qu'académique). Notons que sur les trois dernières années, on observe une tendance à l'augmentation du nombre d'étalement de formation et, en parallèle, une diminution des situations d'échec avec redoublement ;

- possibilité d'évaluations surveillées à distance en complément des sessions décalées d'examen déjà existantes ;
- engagement de 3 volontaires du Service Civique sur des périodes de 6 à 9 mois, en soutien individualisé aux SHN (conception de dossiers, organisation du travail, rattrapages...);
- tutorat individualisé ou en petits groupes pour renforcer des bases manquantes (ex. : biomécanique, cours de soutien en orthographe et rédaction) ;
- mise à disposition des SHN de supports de cours numériques. Le développement de ce secteur nécessite que soient renforcés et adaptés les moyens logistiques mis à disposition tant des formateurs que des SHN (qualité du réseau internet, salles de cours équipées, fonctionnalité des supports FOAD) ;
- organisation d'un enseignement individualisé en langues étrangères pour des SHN non inscrits en formation, ou inscrits en formations extérieures à l'INSEP.

3.3 LES FORMATIONS EXTERNES

Près de 190 sportifs ont suivi une formation en études extérieures hors des murs de l'INSEP avec des choix de filières de formation de plus en plus variés (hôtellerie, informatique, banque/assurance, BTP, arts et spectacles...).





Une cérémonie de remise des diplômes en présence de la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Cette cérémonie met en avant la réussite du projet de formation adapté au projet de performance de chaque SHN en pôle France INSEP.

Pour la première fois de l'histoire de cette cérémonie, Madame la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Amélie OUDÉA-CASTÉRA, a fait l'honneur de sa présence, rappelant l'importance accordée au double projet sportif et de formation, un enjeu crucial dans la perspective des Jeux de Paris 2024.

122 sportifs ont été diplômés en 2022 et mis à l'honneur lors de cette soirée en présence des principaux établissements scolaires et post-bac, engagés aux côtés de l'INSEP.

Pour les formations post-bac hors INSEP, les conventions de collaboration ont été renouvelées avec :

- Sorbonne Université ;
- Le Conservatoire National des Arts et Métiers ;

- L'ENKRE ;
- L'IUT Créteil.

Une forte implication sur les projets et échanges internationaux

- Participation à un échange avec les Pays-Bas pour appréhender les différents systèmes éducatifs à destination des SHN mineurs et les actions portées au profit de l'autonomie des SHN.
- Représentation au board de l'EAS (European athlete student) travaillant sur le « double projet » des sportifs de haut niveau au sein de l'Union européenne.
- Participation à des projets Erasmus+ sur le suivi socioprofessionnel :
 - projet Paralimits : la situation des SHN en situation de handicap et leur employabilité ;
 - projet BRAVA : l'employabilité des SHN et des coachs.

Chapitre 3

La formation et l'accompagnement des cadres de haut niveau

Les actions présentées dans ce chapitre poursuivent l'ambition d'agir auprès des acteurs de la performance sportive dans leur quête de l'or olympique et paralympique à Paris en 2024 et au-delà de ces Jeux.

Les objectifs pour y parvenir ont été définis comme suit :

- *connecter la formation/accompagnement aux besoins des cellules de performance et aux enjeux à venir ;*
- *poursuivre le développement d'une stratégie novatrice de capitalisation et améliorer le partage des savoirs et des expériences des entraîneurs de la haute performance en vue des JOP 2024 et suivants ;*
- *produire, conserver et valoriser les savoirs et les connaissances dans le domaine du sport de haut niveau et de haute performance, et poursuivre une stratégie innovante de circulation de ces savoirs et connaissances.*

L'ensemble des actions tendent à accroître le développement professionnel des acteurs du sport et s'appréhendent dans un continuum circulaire production et circulation des connaissances / formation / accompagnement / expérimentation.



1 | La formation des cadres de haut niveau

L'accompagnement et la formation des cadres de haut niveau sont l'une des missions confiées à l'INSEP en tant qu'Établissement Public, Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP). Son statut de « Grand établissement » lui confère ainsi une capacité de formation diplômante. Il assume le rôle et le statut d'opérateur principal de l'État en matière de formation et d'accompagnement des cadres de haut niveau et dans le respect des orientations stratégiques définies par le ministère chargé des Sports.

Dans le cadre du réseau grand INSEP, l'INSEP anime le réseau des établissements du ministère. À ce titre, l'offre de formation de l'INSEP impacte ces établissements : certaines actions sont conjointement mises en place avec des CREPS.

La nature de l'offre d'accompagnement et de formation mise en œuvre à l'INSEP est le fruit d'une collaboration étroite avec l'École des cadres du sport, l'Agence nationale du sport (ANS), les partenaires privilégiés de l'INSEP (fédérations, association des directeurs techniques nationaux (AS DTN), syndicats des préparateurs physiques, référents du suivi socioprofessionnel...) et, en interne, le pôle Performance ainsi que la mission du réseau grand INSEP.

L'offre de formation ainsi conçue permet de répondre aux besoins durables ou émergents des cadres récemment nommés, des professionnels en exercice ou en reconversion (DTN, directeurs de la performance, entraîneurs nationaux, préparateurs physiques, référents scientifiques, accompagnateurs-coachs...).

L'INSEP s'attache à décliner et à actualiser en permanence son offre en cohérence avec les besoins exprimés par ces professionnels, au regard des évolutions des métiers et des pratiques professionnelles de terrain. L'établissement conçoit et développe des dispositifs de formations professionnelles continues pour permettre la montée en compétences des cadres œuvrant pour la performance sportive de haut niveau.

Pour soutenir au mieux le déploiement des projets de performance fédéraux et les contraintes des professionnels du sport de haut niveau, l'INSEP adapte ses modalités d'intervention aux publics et à leurs calendriers particulièrement contraints : formations diplômantes/certifiantes, formations sur mesure et à la demande, sessions courtes, journées de professionnalisation, conférences, accompagnement professionnel, formation à distance.

1.1 LES OFFRES DE FPC

La réflexion sur la FPC est de toujours mieux la positionner dans les différents registres de la performance. Aussi, l'offre de formation 2021/2022 a proposé d'accompagner les axes de réflexion – formation – partage d'expérience de la performance à travers 6 dimensions.



L'offre de formation diplômante/certifiante intégrée dans le plan national de formation (PNF) a correspondu à :

- 1 Executive Master (EM) : « trajectoire manager sport » (TMS) avec 2 promotions (fin des sessions de TMS 9 et début des sessions de TMS 10) ;
- 6 certificats de compétences spécifiques [CCS] : « dimension mentale et performance », « suivi de la variabilité de la fréquence cardiaque (VFC) et entraînement de haut niveau », « analyste de la performance », « accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie », « Savoir agir en relation individuelle et collective », « certificat de capacité de préparateur physique ».

L'offre de formation non certifiante (intégrée dans le PNF) a compris :

- 9 modules portant sur la dimension humaine, la dimension management et organisation, la dimension athlétique ;
- 2 journées de professionnalisation dédiées aux référents du suivi socioprofessionnel ;
- 2 groupes de co-coaching sur la thématique « Entraîner avec efficacité », tout au long de l'année.

7 modules ont dû être annulés et le CCS « Manager un projet de haute performance » a été reporté faute de

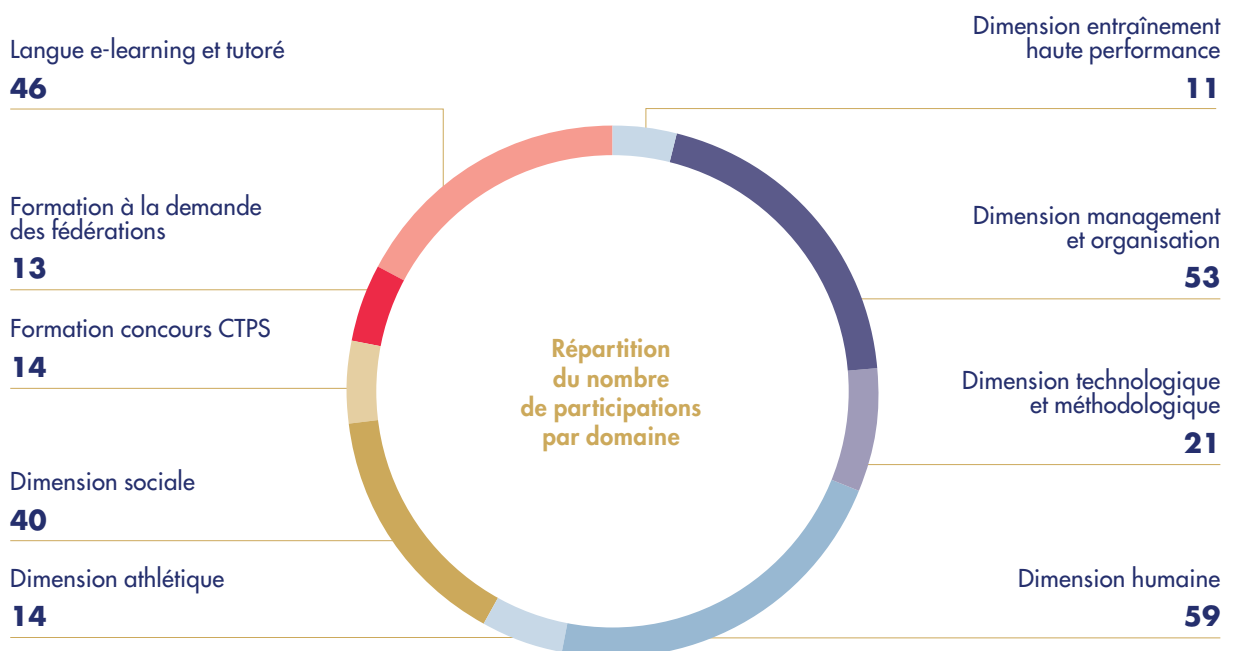
candidatures suffisantes, les nouvelles modalités d'inscription imposées par l'intégration du périmètre sport à la DGRH du ministère de l'Éducation nationale n'ayant pas été suffisamment comprises par les candidats potentiels et/ou par les DRAJES.

Les journées de professionnalisation « Réathlétisation » et « VFC » ont été également reportées.

Les retours des enquêtes de satisfaction envoyées après chaque formation aux stagiaires montrent que l'objectif principal des stagiaires en intégrant les formations est de développer de nouvelles compétences (91,89 %). Viennent ensuite de manière significative la volonté de découvrir de nouveaux outils (52,70 %), de développer son réseau (47,30 %) et de prendre du recul sur sa pratique professionnelle (43,24 %). Environ un stagiaire sur 4 vise l'obtention d'un titre ou d'un diplôme en entrant en formation.

Pour 81,37 % des stagiaires, les formations proposées aux stagiaires ont répondu à leurs attentes. Ces résultats sont en phase avec le volume de stagiaires qui recommanderaient la formation qu'ils/elles ont suivie à l'INSEP : 99 %.

Côté employeurs, le niveau de satisfaction est très satisfaisant en ce qui concerne la pertinence de la prestation par rapport aux attentes de leur(s) collaborateur(s), de l'acquisition et/ou du développement de compétences ainsi que de l'évolution de leur opérationnalité.



1.2 LA PRÉPARATION AU CONCOURS

CTPS

La préparation à ce concours sur l'INSEP s'adresse exclusivement aux DTN et entraîneurs nationaux, la liste en étant validée par le CGOCTS. Pour les autres cadres CTS du ministère, l'École des cadres a mis en place une préparation avec d'autres établissements.

Pour le concours 2022, la préparation a été organisée de mai 2021 à mars 2022.

10 sessions collectives et des accompagnements individuels ont été proposés à 13 CTS :

- 6 candidats ont déposé leur candidature complète et ont été admis ;
- 2 autres candidats admissibles ont rejoint la préparation à l'épreuve d'admission et ont été également admis.

Professorat de sport concours externe et PSHN

La préparation au concours PSHN a été fondée sur une stratégie se déclinant en 3 axes :

- un volume de formation augmenté et plus étalé que l'année précédente avec 264 heures de formation + 30 heures de tutorat réparties sur 22 semaines ;

- une stratégie de double préparation des concours haut niveau et externe (pour les SHN éligibles au concours externe) ;
- un renforcement de l'intensité et de la qualité de l'accompagnement notamment en :
 - concentrant nos moyens sur un effectif réduit de candidats disposant de bonnes chances de réussite, ce qui a impliqué d'améliorer le recrutement des candidats en organisant des tests de sélection ;
 - intégrant les fédérations dans le processus d'accompagnement individualisé.

Les résultats :

- admissibilité : sur 8 stagiaires, 5 ont été admissibles, soit 62,5 %. Il est à remarquer que les stagiaires ayant échoué à cette admissibilité ont été les moins présents pendant la formation ;
- admission : sur la liste principale, 3/5 candidats ont été préparés cette année et une candidate en 2020-2021, par conséquent 80 % des candidats admis ont été préparés à l'INSEP. Le major du concours est INSEPIen. Sur la liste complémentaire, le premier des 3 candidats a été préparé par l'INSEP. Enfin, on peut noter que 2 candidats ont aussi candidaté sur le concours CTS externe et l'un des deux a été aussi admis.

1.3

LA FORMATION EUROPÉENNE (ESC2) EN PRÉPARATION PHYSIQUE RECONNUE COMME « BONNE PRATIQUE » PAR L'AGENCE ERASMUS+

En septembre 2022 s'est achevée la première édition de la formation européenne en préparation physique destinée aux experts du champ et mise en œuvre par l'INSEP en partenariat avec 2 centres de performances (le Centre olympique de Kuortane en Finlande et la Haute École des sports en Suisse), la confédération suédoise des sports et l'université de Milan.

Ce projet, financé par le programme Erasmus+, a été reconnu comme présentant « une mise en œuvre et des résultats de haute qualité ». L'évaluation finale a été réalisée par l'agence Erasmus+ Éducation-Formation sur la base de critères définis par la Commission européenne portant sur la pertinence, la qualité générale de mise en œuvre, l'impact et la diffusion des résultats du projet. La formation « Elite Strength and Conditioning Course » a ainsi été identifiée comme un exemple de bonne pratique et sera susceptible de susciter des sollicitations particulières de la part de l'Agence ou de la Commission européenne.

Outre cette évaluation positive, les retours des stagiaires pôle ayant participé et l'intérêt manifesté par les porteurs du projet et par d'autres centres de performances internationaux ont conduit à la pérennisation de la formation. Une seconde édition verra donc le jour en 2023 dans un format légèrement renouvelé pour coller davantage encore aux attentes et besoins des préparateurs physiques intervenant dans le sport de haut niveau : 4 modules de 4 jours au lieu de 5 modules de 5 jours sur les thématiques suivantes : testing, training planning, training load et self & team management. Les modalités pédagogiques, plébiscitées lors de la première édition, seront maintenues avec une alternance entre partage d'expertise, études de cas, actualisation des savoirs scientifiques, activités sociales et visites de centres.

De nouvelles structures participeront à cette édition avec l'intégration du Wingate Institute d'Israël et l'École nationale de l'éducation physique et des sports du Luxembourg.



1.4 LES CERTIFICATS ENREGISTRÉS AU RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE

Dans une volonté de valorisation des parcours des stagiaires validant leurs certifications à l'INSEP et d'accès facilité aux fonds de la formation professionnelle – notamment le Compte Personnel de Formation (CPF) – l'INSEP a engagé depuis 2021 un travail en vue de l'enregistrement au répertoire spécifique de plusieurs des certifications qu'il délivre.

Ce répertoire enregistre « les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles ». Il peut s'agir :

- d'habilitations ou certifications découlant d'une obligation légale et réglementaire, nécessaires pour l'exercice d'un métier ou d'une activité ;
- de certifications de compétences transversales ;
- de certifications de compétences complémentaires à un métier.

Après le dépôt des demandes fin 2021, l'instruction des dossiers et le passage en Commission de certification professionnelle de France Compétences, le renouvellement de la certification de « préparation physique en haute performance » (anciennement certificat de capacité de préparateur physique) et l'enregistrement du certificat « Optimiser l'entraînement du sportif de haut niveau par l'analyse de la variabilité de la fréquence cardiaque (VFC) » ont été actés respectivement en juillet et décembre 2022.

Ces enregistrements reconnaissent à la fois l'opportunité des certifications au regard des besoins en compétences dans le champ du sport de haut niveau et la qualité du processus mis en œuvre par l'INSEP (référentiel, modalités, d'évaluation, procédures de certification, mises à jour, etc.).

L'établissement poursuivra ce travail en 2023 autour de nouveaux enregistrements : un dossier est en cours d'instruction par France Compétences et un autre sera déposé durant le 1^{er} trimestre 2023.

1.5 L'APPUI AU DISPOSITIF COACH 2024

L'ANS a lancé en 2021 le Plan Coachs et l'a déployé en 2022 afin de répondre aux besoins d'accompagnement des entraîneurs des athlètes cibles identifiés. L'INSEP a contribué à la mise en place des deux séminaires réalisés en mai et en novembre 2022 en apportant son expertise en ingénierie de formation et en animation de séquences de travail.

1.6 LE LABEL APPI

Le label d'accompagnateur coach professionnel de la performance délivré par l'INSEP (APPI) permet un référencement des accompagnateurs coachs professionnels expérimentés et ainsi d'apporter une garantie aux acteurs du sport de haut niveau de bénéficier des meilleures conditions d'accompagnement.

Ce label s'inscrit dans l'esprit d'une démarche inspirante pour des fédérations avec une vision d'un accompagnement déontologique, performant et personnalisé. Le process de sélection d'accès et de renouvellement du label est exigeant.

En 2022,

- 28 accompagnateurs-coachs labellisés référencés ;
- 2 campagnes de labélisation : 9 demandes, 6 dossiers recevables, 3 reçus ;
- 3 campagnes de renouvellement : 17 labellisés concernés, 11 demandes, 8 renouvelés, 2 délais supplémentaires pour déposer les dossiers accordés ;
- 4 réunions de la structure de labellisation.

Pour soutenir le partage de pratique de ces accompagnateurs coachs labellisés, l'INSEP a organisé 4 journées de professionnalisation (2 en visioconférence et 2 en présentiel) répondant à plusieurs objectifs :

- apporter un éclairage sur les différentes facettes de l'accompagnement du SHN (analyse de vidéo d'un entraîneur national, Vencelas DABAYA) ;
- amener chacun à réfléchir sur sa pratique et lui permettre de s'ouvrir des perspectives de développement ;
- ouvrir un espace d'échange entre professionnels de l'accompagnement ;
- apporter des éclairages sur différentes approches ou concepts (thématiques abordées : *L'approche systémique au service du collectif – Éthique et déontologie du coach APPI – Corps et coaching*) ;
- co-construire une culture de l'accompagnement de la performance de haut niveau.

1.7

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DIPLÔMANTES ET UNIVERSITAIRES

Le DESJEPS spécialité « performance sportive » a été organisé avec le concours de 6 fédérations partenaires (athlétisme, boxe, canoë-kayak, escalade, judo, pentathlon moderne).

La promotion 2021-2022 a enregistré 83 % de réussite : 28 stagiaires inscrits, 24 stagiaires présentés à la certification, 4 stagiaires étalés sur 2 années. Résultats définitifs : 20 diplômés.

Le master STAPS, EOPS « entraînement et optimisation de la performance sportive », parcours « sport, expertise et performance de haut niveau » (Master 1&2) est organisé sur le site de l'INSEP sous l'égide de l'université Paris Cité.

Sur les 21 étudiants inscrits en Master 1, 100 % ont validé leur année (dont 5 avec mention bien, 13 avec mention assez bien, et 3 passable). Ce résultat est en hausse de 4,5 points par rapport à l'année antérieure.

Sur les 22 étudiants inscrits en Master 2, 86,4 % ont obtenu leur diplôme dont 2 avec la mention très bien, 6 avec la mention bien, 9 avec la mention assez bien, 2 avec la mention passable et 3 ajournés.

On note d'une part, une baisse du taux de réussite en Master 2 de 7,5 pts par rapport à l'année antérieure malgré un nombre quasiment identique de mentions délivrées (+1,5 pt) et d'autre part une inversion de la distribution des mentions bien et assez bien par rapport à l'année précédente (moins de mentions bien et plus de mentions assez bien).

1.8

L'INSEP, ORGANISATEUR DES CORRECTIONS ET ÉPREUVES D'ADMISSION DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DU CONCOURS DU PROFESSORAT DE SPORT RÉSERVÉ AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Sous le pilotage du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'INSEP a accueilli, en 2002, le concours ouvrant au recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS) et le concours du professorat de sport réservé aux sportifs de haut niveau (PS SHN).

Les épreuves d'admission du concours IJS se sont tenues du 13 au 17 juin 2022 et les épreuves du PS SHN du 7 au 9 juin 2022.

En termes d'organisation, cela représentait l'accueil :

- de 37 candidats pour les 3 concours IJS et 10 candidats pour le PS SHN et 8 membres du jury par jour du lundi au vendredi pour les entretiens et la correction de la note ;
- de 10 candidats, 8 membres du jury permanents et 10 examinateurs fédéraux pour le concours PS SHN.

L'INSEP a pris en charge l'organisation logistique des épreuves d'admission de ces concours : l'hébergement et la restauration des membres du jury, la réservation et l'organisation des salles de correction, la gestion des copies, l'assistance au jury, l'organisation de l'épreuve vidéo (PS SHN), la logistique des épreuves écrites (IJS) et des épreuves d'entretiens des candidats, les systèmes de visioconférences.

S'agissant du concours IJS, l'organisation a conduit à la mobilisation de 16 agents INSEP pour un total de 204 heures de vacations :

- après une année sans épreuves sportives pour le concours IJS en 2021, l'organisation de ces épreuves a repris en 2022. Elles ont mobilisé 11 agents mardi 14 et mercredi 15 juin pour assurer les rôles de starters, maître-nageur, chronométrateurs, médecins de surveillance ainsi que pour enregistrer les performances des candidats ;
- outre l'équipe d'examineurs, des agents ont été sollicités pour l'accueil et la surveillance des préparations d'oraux.

S'agissant du concours du professorat de sport réservé aux sportifs de haut niveau, 5 agents de l'INSEP ont été mobilisés pour un total de 113 heures incluant l'accueil, la surveillance, la gestion logistique.

L'ensemble des épreuves se sont déroulées dans des conditions optimales au sein de l'INSEP, aucun recours n'est à signaler.

2 | La formation à distance

Le réseau SportEEF (Sport, Enseignement, Éducation, Formation) créé en 2006, est constitué de l'INSEP, d'établissements nationaux (IFCE, ENSM), de fédérations (notamment la FF Handball, la FF Basket-ball, la FF Tennis, la FF Gymnastique ou encore la FF Judo) et d'organismes de formation privés (Prépa-Sports). Il a pour but de promouvoir la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) par la mise en place d'outils, par l'accompagnement des projets des partenaires et la diffusion de bonnes pratiques.

À la suite des années bouleversées par la Covid-19, l'année 2022 a vu un retour à la normale dans l'activité de la FOAD et du réseau SportEEF.

Développée, évaluée et régulée depuis bientôt 20 années au sein de l'INSEP, la FOAD s'appuie sur une ingénierie spécifique, mais elle s'intègre surtout au projet global de formation d'un cursus de manière synergique. Selon les besoins, organisations, caractéristiques des publics, disponibilités des intervenants (intervenants extérieurs) ou contexte particulier (contraintes sanitaires), la formation à distance peut présenter avec flexibilité des formes diverses sur un spectre allant du présentiel enrichi au cent pour cent distanciel (sur certains enseignements).

Dans un souci d'efficacité, de rationalisation et d'économie, les cursus du pôle présentent de nombreuses thématiques transversales qui peuvent être proposées en distanciel, dans le cadre d'une utilisation sous forme de pré-requis ou de mise à niveau, mais également dans un cadre de pédagogie inversée permettant une interactivité plus propice aux apprentissages lors des séquences de cours. Ils seront également déclinés sur plusieurs niveaux d'expertise afin d'être partagés avec les cursus du pôle Haut niveau et ainsi favoriser une cohérence, de la formation initiale à la formation continue.

Dans un premier temps, les contenus et pratiques développés constitueront un socle commun (langage et méthode) pour les stagiaires et les étudiants passés par nos formations. Dans un deuxième temps, ils contribueront au rayonnement de l'institut au sein de modules ou ressources ciblées, diffusées de manière publique.

L'animation, la gestion et la mise en œuvre de ce projet de pôle, requiert la responsabilisation d'un agent sur cette mission, au travers de temps d'échanges réguliers (mensuels) et ouverts (ensemble des formateurs, inter-pôle) sur les projets de cursus, les pratiques, les outils ainsi qu'au travers de séquences de co-construction.

2.1 LES CONTENUS

Les contenus sont ciblés et adaptés aux profils des apprenants des différents cursus : étudiants Master, sportifs de haut niveau et professionnels en activité. Si leurs formes sont variées pour répondre à des formes d'apprentissages également diverses, le niveau d'expertise, les thématiques et les exigences pédagogiques restent relativement homogènes.

Ainsi, les ressources et les modules élaborés pour le distanciel, présente dans la conception, une visée transversale permettant une exploitation dans l'ensemble des cursus du pôle :

- vidéos cours enregistrés en présentiel (classe ou visio-cours) ;
- clips vidéo thématiques ;
- podcasts (vidéo et audio) ;
- présentations ;
- tests d'auto-évaluation, cas pratiques et études de cas ;
- mises en situation mobilisant l'activité de l'apprenant.

Dans le cadre de la formation continue, des formats adaptés, « sur mesure », sous la forme « une heure, une compétence (1HC) », sont également mis à disposition en FOAD. Ils sont proposés à des cadres du sport de haut niveau motivés pour se former malgré leur disponibilité limitée. Cette séquence d'une heure en synchrone, précédée d'une action réflexive en amont, mobilise en alternance, différentes modalités pédagogiques parmi lesquelles expérimentations, réflexion sur sa pratique, partages d'expériences, éclairages théoriques ou méthodologiques, témoignages de sportifs de haut niveau ou de cadres opérants dans le haut niveau.

Les applications SportEEF (plateforme de formation) et Agate (application de gestion administrative des organismes de formation) fonctionnent de pair pour l'INSEP et la fédération française de handball (comprenant ses territoires) et offrent de vraies avancées dans l'organisation des formations. La fédération française de tennis devrait entrer pleinement dans le dispositif en 2023.

L'évolution de la nouvelle application remplaçant Agate prévue pour 2022 a pris du retard et un travail est mené pour sa mise en place pour 2023. Elle devrait être couplée à une intégration plus approfondie dans SportEEF afin de rendre l'expérience utilisateur encore plus fluide et engageante. Un accord a été conclu avec la société ELEPHORM pour l'utilisation de leur catalogue de formations vidéo riche de plus de 10 000 modules. La mise à disposition de ces derniers est progressive pour l'INSEP et ses partenaires.

Le travail d'accompagnement des partenaires (établissements, fédérations...) de l'INSEP dans la mise en place de leurs projets de formations multimodales s'est poursuivi tout au long de l'année. Le dispositif a été présenté à plusieurs partenaires potentiels qui voulaient en savoir plus. La fédération française d'aéromodélisme et la fédération française de sport automobile ont été accueillies dans le réseau SportEEF et un travail a été fait sur la liaison entre leur système d'information interne (gestion des licenciés) et l'environnement de SportEEF.

La collaboration avec le Comité national olympique et sportif sénégalais et 15 fédérations sénégalaises dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 s'est poursuivie. Une plateforme spécifique avec un domaine pour chaque fédération a été déployée. Elles ont la possibilité de l'utiliser en totale autonomie et en supportent l'administration après un travail de formation des administrateurs en 2022 qui continuera en 2023.

Le travail de développement de la plateforme dédiée au suivi socioprofessionnel des athlètes de haut niveau avec la plateforme sur l'enseignement à distance (EAD) s'est également poursuivi, ainsi qu'un processus d'évaluation des compétences en lien avec le référentiel des compétences du sportif de haut niveau ou professionnel édité par le ministère.

Par ailleurs, le travail sur une plateforme dédiée à la lutte contre le dopage, complémentaire à celles existantes, ainsi que la création de ressources de type « serious game » (jeux sérieux – utilisant les mécanismes du jeu vidéo dans un but de formation) sur les thèmes de l'automédication ou des compléments alimentaires a été finalisé. Ce contenu, réalisé en partenariat avec le ministère, devrait être déployé aux sportifs début 2023.

Dans le cadre du grand INSEP, un projet sur la mise en place d'un contenu sur l'éthique et l'intégrité dans le sport de haut niveau a été entamé. L'objectif est que chaque personne qui séjourne dans un établissement soit sensibilisée à cette problématique. Ce projet devrait être opérationnel courant 2023.

Quelques chiffres concernant SportEEF entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 :

- 12 756 visiteurs uniques, avec une moyenne de 1 287 visiteurs uniques par jour ;
- 160 695 visites ;
- 1 784 formations actives, avec 4 257 sessions de formation pour un total de 338 932 inscriptions.

2.2 LES OUTILS

Depuis maintenant plus de quinze années, l'INSEP utilise la solution « Syfadis » (plateforme propriétaire) pour la gestion des utilisateurs, des contenus et des outils (intégrés ou interopérables).

En complément, un portail (« YouTube du sport ») permettant le traitement, l'archivage et l'enrichissement des vidéos dans un objectif de stockage, de communication et/ou de formation, vient enrichir et interopérer avec la plateforme Syfadis.

Pour la réalisation des contenus, des outils spécifiques et diversifiés sont exploités :

- outils permettant la réalisation et la présentation de documents textes (Windows / Adobe / Open office / ...)
- outils permettant le traitement des images et vidéos (Adobe Master Collection, Windows Média, utilitaires open source...), ainsi que la réalisation de contenus ;
- outil Publisher permettant l'élaboration de ressources complexes mobilisant l'activité de l'apprenant dans des situations variées (Articulate Storyline) ;
- outils permettant l'interactivité entre les acteurs d'une séquence pédagogique (présentiel et distanciel : Black Board Collaborate, Teams, Klaxoon).

En complément, l'INSEP propose des formations pour que ses agents puissent utiliser ces différents outils en fonction de ses besoins.

3 | La capitalisation et la diffusion des savoirs

La capitalisation et la diffusion des savoirs regroupent les champs d'action de l'unité Production et Diffusion des Connaissances, de l'observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau ainsi que la valorisation de la recherche avec lesquels l'unité Production et Diffusion des Connaissances est en interactions constantes.

S'inscrivant tant dans le COP de l'INSEP que dans la feuille de route du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la capitalisation et la diffusion des savoirs permet de développer et de valoriser des services éditoriaux, documentaires, archivistiques innovants relatifs à la science ouverte au service de la performance sportive.

À destination des cadres du sport de haute performance (médecins, kinés, chercheurs, formateurs, entraîneurs, directeurs techniques nationaux notamment), les services développés se font en concertation pour accroître leur utilité et répondre à l'évolution des usages en fonction des échéances sportives.

3.1 LES ARCHIVES

En 2022, les Archives ont mené différentes actions :

- poursuite de la formalisation de la politique d'archivage : mise à jour des procédures de versement et de communication interne et externe, rédaction d'une première version de la politique d'archivage afin d'expliquer les enjeux et objectifs de l'archivage, définir les rôles et responsabilités des différents acteurs au sein de l'INSEP et mettre en place des règles et outils pour une bonne gestion des archives ;
- implication dans la mise en conformité de l'établissement avec le RGPD : participation au groupe de travail dédié, recensement des données sensibles produites auprès des pôles et enrichissement du registre des traitements ;
- poursuite du traitement du fonds d'archives à travers les activités de collecte (10 ml versés), de classement (enrichissement de la base de données avec 365 notices complétées), de conservation et de communication (communications internes et externes en hausse de 48 % avec 228 recherches effectuées dans l'année) ;

- valorisation du fonds historique à travers sa mise à disposition auprès des chercheurs extérieurs dont les demandes sont en constante augmentation ;
- participation au colloque *Enjeux des Jeux* organisé par l'Université de Montpellier en partenariat avec le Centre de Recherche Sciences Sociales Sport et Corps et le Groupe de recherche ACHAC : intervention des Archives de l'INSEP à la table ronde « Penser les archives des Jeux » afin d'expliquer ce qui est prévu par l'INSEP notamment en termes de stratégie de collecte.

3.2 LA BIBLIOTHÈQUE DU SPORT

La bibliothèque du sport fournit des ressources et services à distance et sur place afin de s'adapter au mieux aux usages diversifiés des publics de l'INSEP : médecins, chercheurs, formateurs, entraîneurs, staffs de fédérations, SHN, étudiants notamment. Elle participe pleinement au développement de la science ouverte sur la thématique du sport de haute performance.

Une utilisation importante des ressources en ligne

Après une forte augmentation en 2021, l'utilisation des ressources en ligne proposées par la bibliothèque du sport se maintient en 2022, que ce soit sur site mais également à distance via <https://doc.insep.fr>.

Le nombre de documents téléchargés sur la base de données SPORTDiscus a encore augmenté, alors que celui des articles téléchargés via les 50 abonnements aux revues scientifiques en ligne reste stable : ces ressources s'avèrent toujours aussi indispensables à la recherche, à la formation et au médical.

Au total, ce sont près de 14 300 articles scientifiques full-text téléchargés via ces 50 abonnements, concernant en majorité les sujets suivants : médecine du sport, physiologie, biomécanique, psychologie du sport, kinésithérapie et réadaptation.

La nouvelle offre de lecture de presse en ligne mise en place fin 2021 a été adoptée par une partie des personnels INSEP et des inscrits :

- 1 630 sessions et 82 350 articles ouverts dans l'année pour le kiosque PressReader, permettant la lecture de milliers de journaux et magazines internationaux, sur tous sujets ;
- 950 visites et 9 410 pages vues pour l'abonnement collectif à LeMonde.fr, réservé aux personnels.

La bibliothèque continue à proposer l'accès aux bases de données suivantes :

- **SPORTDiscus** : plus de 1 300 titres de revues scientifiques spécialisées dont près de 800 titres en texte intégral. Le nombre d'articles téléchargés en 2022 est de 576, soit 35 % de plus qu'en 2021. Ce sont 1 687 recherches qui ont été effectuées ;
- **Europresse** : 8 000 sources d'information de presse française et étrangère. Le nombre d'articles téléchargés en 2022 est de 1 310, provenant de 138 revues/sites différents. Ce sont 500 recherches qui ont été effectuées (soit une utilisation stable par rapport à 2021, pour un accès uniquement sur place).

Progression de la fréquentation et de l'utilisation des espaces de rencontre

Si la fréquentation de la bibliothèque n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire (plus de 5 000 entrées en 2019) et le développement de l'accès distant aux ressources en ligne, les visites des usagers sur place ont progressé : 3 003 entrées comptabilisées en 2022, contre 2 037 en 2021. À ces chiffres de fréquentation s'ajoutent les participants à des réunions, ateliers, ou autres rencontres de groupes organisées dans les espaces Catalyser (studio de créativité, Mezzan'IN et Confluence) de la bibliothèque : 632 personnes entre mai et décembre.

Pour exemples, plusieurs événements d'ampleur ont eu lieu dans les espaces Catalyser de la bibliothèque : une rencontre autour du thème « Que peut un corps ? » en présence du champion Michaël JÉRÉMIASZ et de l'auteure Virginie TROUSSIER, un rassemblement du Réseau national d'accompagnement scientifique et d'innovation, des réunions de la Communauté de pratique Dataviz.

Accroissement des collections et emprunts des documents

- 254 nouveaux titres d'ouvrages ont été acquis en 2022. Les thématiques les plus concernées par ces acquisitions sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la nutrition, les disciplines sportives, le coaching et l'accompagnement des athlètes.
- 30 nouveaux DVD ont été acquis. Principalement des documentaires, ces vidéos ont pour thèmes : biopic d'athlète, boxe, foot, danse, basket, handisport, relation entraîneur-entraîné.
- 165 abonnements ont été commandés pour tous les services de l'INSEP, dont 97 destinés au catalogue de la bibliothèque (30 papier + online, 43 online seul, 24 papier seul).
- 21 dons de périodiques papier ont également été intégrés au catalogue, permettant à la bibliothèque de proposer 118 revues vivantes dans ses collections en 2022.

Toutes ces acquisitions ainsi que le signalement de 112 articles sont venus enrichir le catalogue en ligne de la bibliothèque Sport'docs. Par ailleurs, dans le cadre du catalogage partagé national, 1 300 notices ont été ajoutées en 2022 dans le SUDOC (créations, exemplarisations, modifications).

Le service de prêt entre bibliothèques a donné lieu à 15 échanges d'ouvrages au cours de l'année.

Le nombre d'inscriptions a augmenté en 2022 : 281 inscrits contre 205 en 2021.

841 emprunts de documents ont été réalisés, sur des thématiques variées : entraînement, musculation, disciplines sportives (sports collectifs, athlétisme, tennis, natation, cyclisme), biographies, enseignement/pédagogie, psychologie, physiologie, économie/management du sport.

Services d'accompagnement à la recherche documentaire et productions

La bibliothèque propose d'une part un service de recherches documentaires ainsi que de fourniture d'articles scientifiques ou de presse, d'autre part des formations et sensibilisations à la méthodologie de la recherche :

- le service de recherches documentaires est proposé aux INSEPiens (personnels, étudiants, pôles France INSEP) et au public extérieur. La bibliothèque a répondu à 6 demandes de recherche des INSEPiens et 5 du public extérieur ;
- le service de fourniture d'articles a donné lieu à 41 communications d'articles aux INSEPiens et 14 pour l'extérieur ;
- la bibliothèque a réalisé deux sessions de formation/sensibilisation à la méthodologie de la recherche pour les stagiaires kinés et les étudiants en master INSEP.

Enfin, la bibliothèque du sport a produit un catalogue des abonnements et onze revues des sommaires.

Vers toujours plus de science ouverte

En 2022, la bibliothèque a mené différentes actions :

- veille sur les nouvelles publications des chercheurs INSEP, animation et enrichissement du portail HAL-INSEP sur lequel 87 dépôts ont été effectués en 2022. L'année précédente, plus de la moitié des dépôts avaient été effectués par la bibliothèque, tandis qu'elle n'en a réalisé qu'un quart cette année : l'incitation à l'auto-archivage semble donc commencer à porter ses fruits. De plus en plus d'auteurs d'articles et de communications scientifiques se mettent à déposer de manière autonome leurs productions en accès ouvert sur HAL-INSEP ;
- information, sensibilisation et accompagnement des personnels directement concernés par la science ouverte. Deux interventions se sont tenues lors de réunions du laboratoire SEP sur HAL notamment, tandis qu'un atelier d'introduction à la science ouverte destiné à tous les doctorants INSEP a été élaboré. Grâce à ces interventions et à l'évaluation prévue en 2023 des laboratoires par le Hcéres, une quinzaine d'auteurs INSEP ont créé leur IdHAL (identifiant unique dans HAL) en 2022.

Développement de la veille informationnelle

La bibliothèque réalise trois veilles : une première sur la haute performance sportive ; une deuxième sur le suivi socioprofessionnel de l'athlète ; une troisième, mise en place en 2022, sur les nouveaux produits optimisant la performance des athlètes.

- Veille sur la haute performance sportive réalisée depuis janvier 2020 en lien avec la mission « Observatoire des pratiques professionnelles du sport de haut niveau » : diffusée via un site web « La lettre des entraîneurs », elle propose un transfert de connaissances sur la haute performance pour les entraîneurs. Elle permet de les alerter sur des informations et des connaissances, de leur faire prendre du recul sur leurs pratiques et de les inspirer. La Lettre est envoyée à environ 800 personnes dont la moitié sont des staffs des équipes de France. En moyenne, 350 personnes ouvrent la newsletter, et 80 personnes cliquent sur les liens pour lire le contenu (soit 23 % des personnes ayant ouvert le mail). 191 articles ont été publiés dans la Lettre des entraîneurs en 2021.
- Veille sur le suivi socioprofessionnel du SHN depuis janvier 2021 commanditée par le pôle Haut niveau : présentée sous forme de newsletter mensuelle, elle vise à informer et inspirer les accompagnateurs au projet de vie des SHN à travers des dispositifs, événements, témoignages d'athlètes, et articles de réflexion. Les thèmes principaux sont l'insertion et l'orientation professionnelle, la reconversion, le soutien apporté au SHN par son écosystème (staff, université, famille...). Cette newsletter est envoyée aux quatre accompagnatrices du suivi socioprofessionnel et à une trentaine de stagiaires référents du suivi socioprofessionnel du RGI. Elle liste à chaque fois environ 20 ressources. 11 livrables dans l'année ont été transmis. Deux points d'étapes ont été réalisés avec les destinataires afin de s'adapter au besoin.
- Veille « innovation produit » depuis septembre 2022, amorcée par la bibliothèque en direction du pôle Performance : elle est un des radars pour identifier les potentielles innovations optimisant la performance des sportifs de haut niveau. Elle repère des start-up émergentes et des analyses de produits. Une synthèse orale mensuelle est réalisée avec le pôle Performance accompagnée d'un document listant les ressources repérées.

3.3 LES ÉDITIONS

Pour l'année 2022, INSEP-Éditions a fait paraître un ouvrage :

- Adrien SEDEAUD et Claude COLOMBO (dir.), *Individualisation de l'entraînement. Réflexions et exemples dans le sport de haut niveau*, coll. « Savoirs Sciences ».

Un ouvrage a également été réimprimé :

- Anne-Laure MORIGNY et Christophe KELLER, *La prophylaxie en sport de haut niveau. Expériences de terrain*, coll. « Savoirs d'Experts. Labo d'idées », 2019.

Pilonnage d'anciens ouvrages

L'ensemble des numéros de la revue *Les Cahiers de l'INSEP* ayant été mis en ligne en accès ouvert sur la plateforme PERSÉE et 18 ouvrages d'anciennes collections sur la plateforme OpenEdition Books, il a été proposé au conseil d'administration de l'INSEP de procéder au pilonnage des versions imprimées de ces titres. De même, ont également été supprimés des stocks les titres publiés depuis plus de 15 ans et n'ayant fait l'objet d'aucune vente au cours des 5 dernières années.

Au total, 57 titres (soit 15 662 exemplaires) ont été pilonnés en octobre 2022, ce qui permet à la fois d'avoir une idée plus juste de la valeur du fonds d'INSEP-Éditions, de mieux valoriser les titres vivants du catalogue et de libérer de l'espace pour les projets d'ouvrages en cours et à venir.

Renouvellement du contrat avec FMSH Diffusion

En mai 2022, INSEP-Éditions a renouvelé la convention de diffusion et de distribution avec la FMSH. Cela a permis d'entamer une réflexion avec l'équipe de représentants afin de mettre en place une stratégie de mise en valeur des ouvrages (repérage des librairies situées à proximité des CREPS et des bibliothèques d'UFR STAPS, participation à des événements en librairie).

Comité scientifique et directeurs de collections

L'année 2022 correspond au début du travail des directeurs de collections, nommés fin 2021 à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt. Guillaume MARTINENT (coll. Savoirs Pratiques), Olivier HUE (coll. Savoirs d'Experts) et Denis HAUW (coll. Savoirs Sciences) complètent ainsi le comité scientifique d'INSEP-Éditions. Ce dernier est composé de 5 personnalités, dont une de l'INSEP (Jean-François ROBIN) et 4 extérieures à l'établissement (Patrick CLASTRES, Sophie BARRÉ, Boris JIDOVITSEFF et Patricia THOREUX). Les directeurs de collections veillent à la cohérence de la ligne éditoriale. Pour cela, ils assurent un suivi des projets d'ouvrages (évaluation par les pairs, respect du cahier des charges, relations avec les auteurs) en lien avec l'équipe d'INSEP-Éditions. Pour leur première année d'exercice, les directeurs de collections ont en outre apporté 4 nouveaux projets d'ouvrages qui complètent les projets soumis de manière spontanée par les auteurs.

Ventes INSEP-Éditions

	2022	2021	2020
En volume	722 ex.	1 132 ex.	934 ex.
En chiffre d'affaires	7 513 €	12 474 €	11 879 €

Le nombre de livres vendus au cours de l'année a baissé suite à l'arrêt en février 2022 des ventes d'ouvrages d'INSEP-Éditions dans la boutique de l'INSEP.

Pour pallier cette baisse, une vente directe au cours d'événements a été expérimentée : 25 exemplaires ont ainsi été vendus lors de la conférence sur la dimension physique organisée par la cellule des relations internationales. Par ailleurs, le travail avec FMSH Diffusion doit améliorer la visibilité des titres d'INSEP-Éditions.

Diffusion numérique : Cahiers de l'INSEP, Réflexions Sport et ouvrages

L'année 2022 correspond au début du travail des directeurs INSEP-Éditions s'inscrit dans la stratégie de science ouverte de l'INSEP et s'appuie pour cela sur les infrastructures nationales.

Les *Cahiers de l'INSEP* (45 numéros entre 1992 et 2010) sont disponibles sur la plateforme PERSÉE. En 2022, ils ont été consultés 1 33 540 fois en HTML et 9 632 fichiers PDF ont été téléchargés (statistiques Counter consolidées).

Dix-huit ouvrages sont disponibles en texte intégral au format HTML sur OpenEdition Books. Les fichiers PDF ou epub sont commercialisés auprès des bibliothèques dans le cadre du programme freemium de la plateforme. En 2022, les ouvrages ont été consultés 1 11 225 fois en HTML (statistiques Matomo), pour 53 téléchargements de fichiers PDF ou epub. Cela correspond à un montant de revenus numériques (4 ventes et 53 locations) de 1 16,82 euros.

Réflexions Sport diffuse en accès ouvert les savoirs issus de la recherche et de l'expérience dans le domaine du sport de haut niveau. En 2022, deux numéros ont été publiés sur le site Calaméo (n° 28 et n° 29).

Consultations Réflexions Sport

	N° 28	N° 29	Total ^[1]
Nombre de consultations d'articles ou numéros complets	6 903	14 134	21 037
Téléchargements PDF	635	1 713	2 348

[1] Total pour les numéros publiés en 2022 (chiffres du 27/03/2023).

3.4 L'ICONOTHÈQUE

Sur l'année 2022, l'activité de l'Iconothèque dans les domaines de la production et de la diffusion des connaissances a concerné les projets suivants :

- la base de données de l'Iconothèque a reçu 1 762 modifications et bénéficié de 853 créations de nouvelles fiches documentaires au cours de l'année ;
- l'organisation du *Marathon des archives* qui a vu l'accueil de trois classes de différents collèges de l'académie de Créteil sur le site de l'INSEP ;
- les présentations du film *Les Sorcières de l'Orient*, réalisé à partir des collections films de l'INSEP, en Suède (Tempo Documentary Festival), au Canada (Festival cinéma du monde de Sherbrooke) et dans plusieurs lycées, collèges et salles en France (Nantes, Dunkerque, Corbeilles Essonne, Paris 8, Albi, Marcoussis, Montaigu, Saint-Agnan...) ;
- la poursuite du travail de recherche documentaire et de la livraison de documents iconographiques pour le compte de la FFCK ;
- la participation au colloque Enjeux des Jeux organisé par l'Université de Montpellier : présentation du film *Paris Je t'aime* et intervention à la table ronde « Penser les archives des Jeux » ;
- la communication sur les projets de valorisation des archives cinématographiques de l'INSEP au congrès de la FIAF organisé à Budapest ;
- la contribution au projet d'ouvrage sur les 140 ans de la section rugby du Racing club de France : recherches d'informations, fourniture d'images et d'extraits de films, intégration de QR codes renvoyant vers des films de l'INSEP.

Par ailleurs, de nombreuses recherches iconographiques sont réalisées au quotidien pour répondre aux besoins des pôles sportifs ou d'institutions externes.

3.5

LA MISSION DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET DES MÉTIERS DU SPORT DE HAUT NIVEAU

L'axe principal de cette mission d'observatoire est la capitalisation des savoirs d'expérience des entraîneurs. Cette mission répond à une demande sociale, institutionnelle et politique. Elle contribue à l'innovation et aux enjeux de performance. Elle permet également de développer et d'orienter les actions de formation, anticiper et préparer aux métiers de demain, d'enrichir les connaissances et de contribuer à l'information scientifique et pédagogique.

Deux objectifs prioritaires de l'observatoire ont organisé l'activité :

- l'optimisation d'une ingénierie de capitalisation disponible pour les fédérations et les établissements ;
- la mise en œuvre et la mise en perspective d'outils de circulation des savoirs d'expériences.

Dans ce cadre, des projets d'action ont été développés.

- la lettre d'informations professionnelles des entraîneurs de haute performance propose régulièrement des articles, des brèves, des vidéos et des infographies professionnelles. Elle s'est adressée fin décembre 2022 à 952 entraîneurs/membres de staff/DTN/DTN adjoints (42 fédérations) et 358 personnes hors équipe de France contribuant à l'optimisation de la performance (chercheurs, formateurs, experts, accompagnateurs, coachs...) ;
- le projet de plateforme de savoirs d'expérience et scientifique est en attente de financement. Son originalité est de proposer un accès inhabituel à des ressources documentaires et humaines pour accompagner les entraîneurs dans leur activité professionnelle ;

- un projet d'encyclopédie collaborative en ligne a été initié sous la forme d'un wiki. Cette encyclopédie est un « lieu » où l'on peut trouver des savoirs/connaissances structurantes à « forte valeur ajoutée ». Le concept de collaboratif signifie que ces savoirs et connaissances sont le fruit de travaux de plusieurs personnes. Il garantit également une « mise à jour » permanente de ces savoirs/connaissances. Un premier prototype est en cours d'exploitation auprès du public des étudiants en master STAPS, EOPS « entraînement et optimisation de la performance sportive », parcours « sport, expertise et performance de haut niveau » organisé sur le site de l'INSEP et des stagiaires inscrits en DESJEPS spécialité performance sportive.

L'observatoire a poursuivi l'élaboration et la mise en œuvre de projets de capitalisation de type R&D, afin de développer une ingénierie de capitalisation multiple, robuste et agile propice à la multiplication de projets auprès des fédérations.

Le projet de collaboration avec la R&D d'EDF et l'INSEP s'est poursuivi en 2022 en associant l'université CAEN-NORMANDIE. L'étude a porté sur les clés de performance des entraîneurs de haute performance et celles de responsables de centrales nucléaires.

L'observatoire a également accompagné deux projets de fédérations portant sur les problématiques de capitalisation (FF Gymnastique, FF Triathlon).

Le premier réseau autour de la problématique de l'expertise et de son partage a poursuivi régulièrement tous les mois ses rencontres : 8 rencontres de travail – 14 fédérations – 7 entités du grand INSEP.

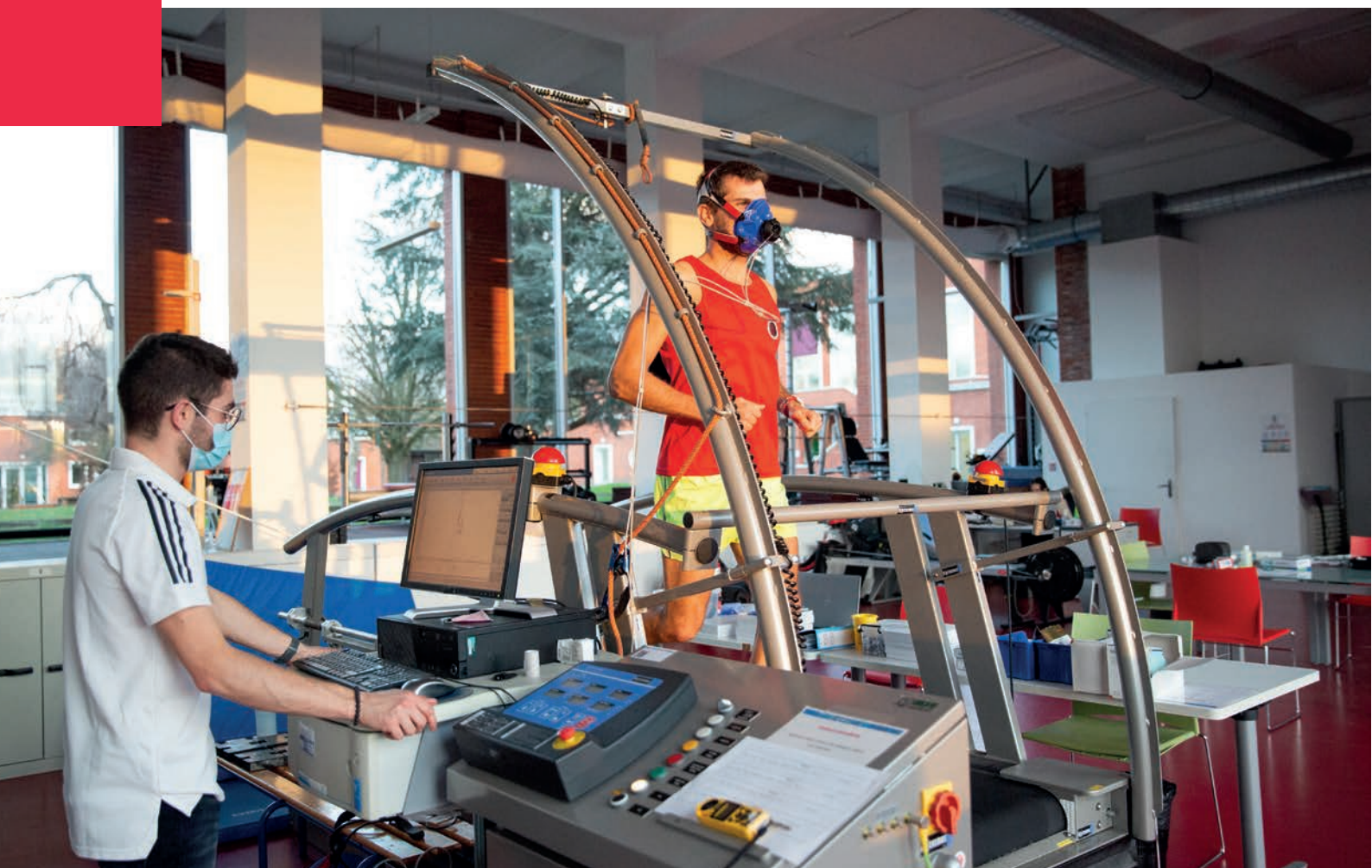
Chapitre 4

La recherche et l'innovation

La recherche et l'innovation sont directement liées à l'optimisation de la performance des sportifs de haut niveau. L'élaboration de nouvelles méthodes d'entraînement, de récupération, et d'analyse pour les entraîneurs est une plus-value pour viser les podiums olympiques.

Les deux laboratoires de l'INSEP, l'animation du réseau national d'accompagnement scientifique à la performance, la valorisation de la recherche et les activités de l'unité de Développement Numérique et Innovation s'investissent auprès des fédérations dans leur quête de podiums olympiques et paralympiques.

Parallèlement, l'INSEP, l'Agence nationale du sport et la direction des sports unissent leurs forces pour développer le sport data hub.



1 | Les activités des laboratoires et les programmes de recherche

1.1 LE LABORATOIRE SPORT, EXPERTISE ET PERFORMANCE (SEP)

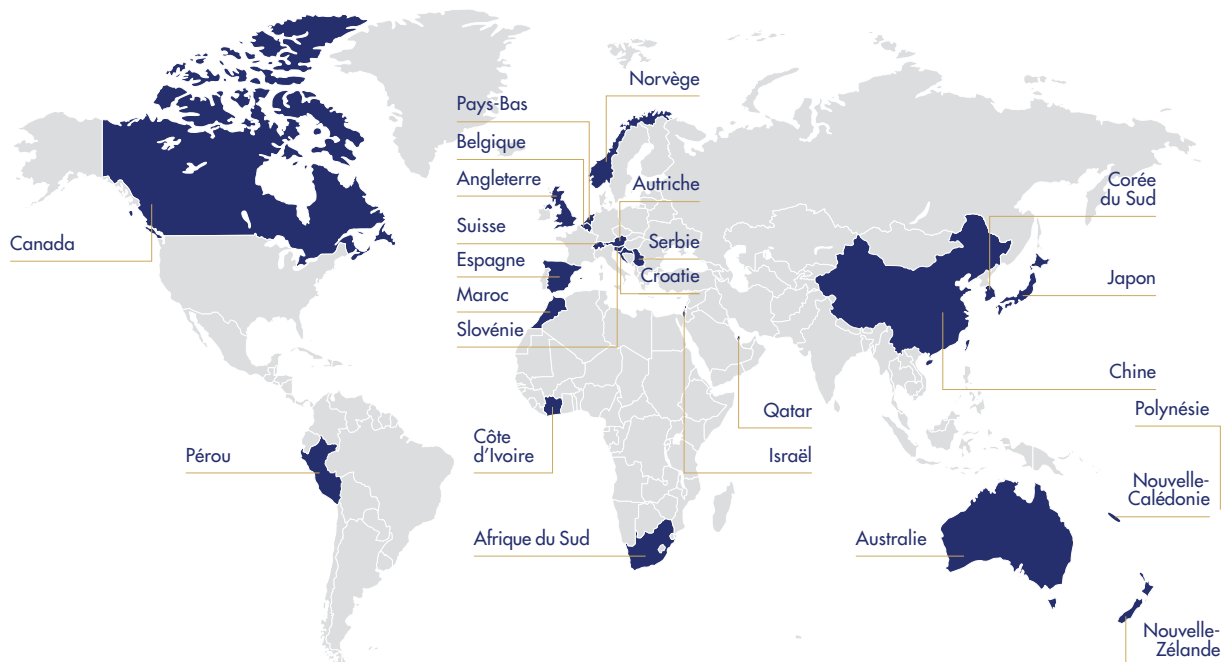
Le laboratoire SEP travaille sur l'analyse et l'optimisation de la performance sportive de haut niveau. Son programme de recherche a vocation à mieux comprendre comment, d'une part, développer les capacités des sportifs à être performants tout en préservant, d'autre part, leur disponibilité à s'entraîner et à participer aux compétitions.

Baptisé PERSÉE*, ce programme s'appuie sur les apports de 5 champs scientifiques (biomécanique, neurosciences, physiologie, psychologie et sociologie du sport), permettant d'appréhender les différentes échelles de construction de la performance sportive, des organisations collectives jusqu'au fonctionnement de l'unité Muscle-tendon. Cette approche pluridisciplinaire participe au développement de 3 thèmes de recherche :

- optimisation de la performance ;
- prévention de la blessure ;
- équilibre de vie.

Le laboratoire SEP travaille en relation étroite avec les pôles France de l'INSEP, dans le cadre de l'accompagnement scientifique des fédérations olympiques et paralympiques. Ses missions consistent ainsi à analyser, innover et participer activement au transfert de connaissances et de technologies au bénéfice de la performance sportive de haut niveau. Ces actions s'inscrivent dans la perspective des grandes échéances internationales, en particulier les Jeux olympiques et paralympiques, dont ceux qui se dérouleront à Paris en 2024.

En 2022, le laboratoire s'est appuyé sur plus de 50 collaborateurs, dont 13 membres associés. Il a réalisé 57 publications scientifiques, dont 45 de rang Q1 et 4 de rang Q2. Concrètement, 739 actions d'accompagnement scientifique de la performance ont été réalisées auprès de 35 fédérations. Au niveau international, le laboratoire a mis en place une collaboration scientifique avec 24 pays différents.



*Optimisation de la PERFORMANCE, prévention de la bleSSure et Équilibre de viE du sportif.

ECSS PARIS 2023

L'INSEP et ses 11 partenaires académiques franciliens ont été choisis par le bureau exécutif de l'European College of Sport Science (ECSS) pour organiser son 28^e congrès, du 5 au 7 juillet 2023. Cette désignation vient récompenser une campagne de candidature de plusieurs mois portée par l'INSEP avec ses partenaires, soutenus par VIParis et de nombreuses personnalités et entités. Les passionnés de sciences du sport seront ainsi accueillis, 3 jours durant, au sein du prestigieux Palais des Congrès afin d'assister à l'un des principaux événements scientifiques mondiaux. Chaque année, ce sont en effet 3 000 participants et intervenants internationaux qui se retrouvent pour échanger sur les thématiques variées des sciences du sport et domaines liés autour de conférences, ateliers et présentations diverses.



1.2 L'INSTITUT DE RECHERCHE BIOMÉDICALE ET D'ÉPIDÉMIOLOGIE DU SPORT (IRMES)

L'institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES, URP 7329) développe un programme national et international d'études ciblant, à titre prioritaire, quatre champs d'investigation :

- la physiopathologie du sport ;
- l'épidémiologie de la performance ;
- la physiologie expérimentale ;
- la prévention par les activités physiques ou sportives.

Il renforce également les actions menées par le pôle Médical en matière de prévention et de suivi des sportifs de haut niveau. Les travaux de l'IRMES contribuent à renforcer l'excellence et le rayonnement de l'INSEP dans les domaines de la performance sportive et du suivi médical des athlètes. Ses missions sont les suivantes :

- constitution de banques de données du sport de haut niveau, fondées sur les données liées au parcours de vie des sportifs, leurs entraînements, leurs performances et le recensement des blessures ;
- recherches épidémiologiques et biomédicales ;
- formation par la recherche des professionnels et des chercheurs provenant des filières scientifiques, sportives et médicales ;
- production, publication et diffusion des connaissances scientifiques pour et par le sport ;
- valorisation des travaux.

2 | L'implication de l'INSEP dans les PPR

12 projets prioritaires de recherche de très haute performance ont été retenus par l'Agence nationale de la recherche en 2020. L'INSEP est porteur de 3 d'entre eux :

2.1 LES PPR PORTÉS PAR L'INSEP

- **FULGUR** : Vers une planification individualisée de la charge d'entraînement adaptée aux propriétés musculaires pour réduire l'incidence des blessures en sprint avec 3 fédérations (FFA, FFR, FFSG), porté par Gaël GUILHEM.
- **PARAPERF** : Optimisation de la performance paralympique : de l'identification à l'obtention de la médaille, porté par Jean-François TOUSSAINT.
- **HYPOXPERF** : Hypoxie et performance 2024 avec 6 fédérations (FFCK, FFC, FFJDA, FFLDA, FFN, FFR), porté par Franck BROCHERIE.

2.2 LES PPR AUXQUELS PARTICIPE L'INSEP

L'INSEP est également présent dans les consortiums de 5 autres projets :

- **D-DAY** : Être en forme le Jour J. Stratégies de planification de la charge d'entraînement et des méthodes de récupération avec la FFN, porté par l'Université de Poitiers ;
- **THCPCA2024** : Très Haute Performance en Cyclisme et Aviron avec la FFA et la FFC, porté par Polytechnique ;
- **REVEA** : Optimisation de la Performance grâce à la réalité virtuelle (FFB, FFG, FFT, FFA, FFE), porté par l'Université de Rennes 2 ;
- **NEPTUNE** : Réalité virtuelle et modalités d'entraînement avec la FFN et la FFH, porté par l'Université de Rouen ;
- **PERFANALYTICS** : Capture de la dynamique du geste sportif avec la FFME et la FFC, porté par l'INRIA.

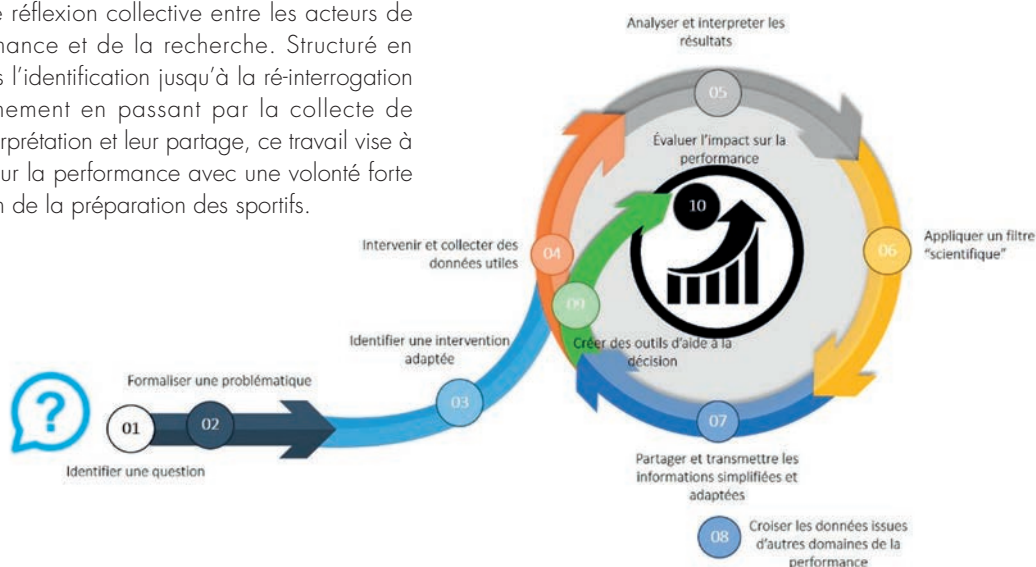
2.3 AUTRE PROJET DE RECHERCHE : LE PROJET EMPOW'HER (EXPLORENT MENSTRUAL PERIODS OF WOMEN ATHLETES TO ESCALATE RANKING)

Le projet EMPOW'HER a pour objectif de maximiser les performances des athlètes féminines élités en optimisant leurs réponses à l'entraînement par des charges de travail adaptées en synergie avec leur physiologie et leur cycle menstruel.

3 | L'accompagnement scientifique à la performance (ASP)

L'ASP est un ensemble d'actions s'appuyant sur une démarche scientifique ayant pour but de contribuer à l'amélioration de la performance sportive. Cet objectif est fondé sur une réflexion collective entre les acteurs de la haute performance et de la recherche. Structuré en 10 étapes depuis l'identification jusqu'à la ré-interrogation de ce questionnement en passant par la collecte de données, leur interprétation et leur partage, ce travail vise à avoir un impact sur la performance avec une volonté forte d'individualisation de la préparation des sportifs.

Schéma synthétique représentant les étapes structurant la démarche d'ASP



Dans cette perspective, le laboratoire SEP a développé depuis plusieurs années une série d'applications visant à accélérer l'acquisition, la digestion, l'interprétation, la restitution et la capitalisation des données collectées auprès des sportifs de haut niveau relatives à leurs capacités athlétiques et psychologiques (capacités musculaires, capacités cardiorespiratoires, exposition au risque de blessure, quantification de la charge, sommeil, habitudes nutritionnelles, traits psychologiques).

Exemples de rapports automatisés issus des applications connectées à des bases de données vivantes

Ces outils digitaux concourent à une meilleure connaissance des athlètes et à l'aide à la décision concernant la mise en place d'entraînements adaptés à leurs besoins prioritaires d'individualisation. Un travail en collaboration avec l'UDNI et l'IRMES et participant de la stratégie sport data hub, vise à proposer progressivement un tableau de bord global permettant une visualisation complète et interactive, par l'athlète et l'entraîneur, de ces informations au cours de la saison sportive.



4 | Le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance (RNASP)

La mission du RNASP consiste à relayer les connaissances scientifiques, pour aider les entraîneurs à prendre des décisions éclairées. Ce réseau fédère principalement les CREPS, les écoles nationales et les fédérations sportives en s'appuyant sur des référents scientifiques, à l'interface entre la recherche et l'entraînement. Ce réseau valorise les projets scientifiques pour la haute performance en s'appuyant sur des partenaires académiques (Sciences 2024, CNRS, Conférence des doyens d'UFR STAPS (C3D), INRIA, CEA, INSERM, etc.) et sur des partenaires industriels.

L'animation du RNASP poursuit trois objectifs : augmenter le nombre d'emplois dédiés à la recherche en sport de haut niveau, accroître les financements de la recherche en sport de haut niveau, et accompagner les équipes nationales dans la perspective des JOP de Paris 2024.

Depuis 2019, le nombre de personnes-ressources impliquées dans le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance sportive est suivi. L'objectif pour 2024 est de 1 000 référents.

5 | Valorisation de la recherche et innovation

L'INSEP a engagé la structuration et le développement de la démarche d'innovation ouverte en lien étroit avec le réseau national d'accompagnement scientifique à la performance et l'ensemble de l'écosystème de recherche et d'innovation :

- 100 référents scientifiques ;
- 400 chercheurs ;
- 120 entreprises, incubateurs et start-up, etc.

Le programme d'innovation ouverte Catalyser a pour objectif de favoriser durablement les échanges entre les acteurs sportifs (athlètes, entraîneurs, référents scientifiques, staffs) et les agents de la recherche et de l'innovation (laboratoires, incubateurs, entreprises, start-up...) au travers :

- de nombreux temps d'échange et d'animation sous différents formats au service de la performance sportive (conférences scientifiques, webinaires, rencontres, hackathon, démo-days, etc.) ;
- un réaménagement de la bibliothèque en un tiers-lieu dédié à l'innovation (espace de coworking, studio de créativité, espace d'exposition et d'échange) ;
- un soutien et des conseils sur les dispositifs financiers existants dédiés à la recherche et l'innovation auprès des laboratoires SEP et IRMES et l'ensemble des acteurs du RNASP, notamment les fédérations et les CREPS ;

- de nombreuses actions transversales et structurantes pour stimuler la recherche et l'innovation au service de la performance sportive.

Trois axes prioritaires ont été ciblés cette année pour infuser, accélérer, intégrer de nouvelles pratiques :

- le suivi 360° du sommeil des athlètes ;
- la fabrication additive (impression 3D et scan 3D) ;
- la représentation des données (data visualisation).

Ainsi au cours de cette année, nous avons mené plus de 50 actions autour de ces thématiques pour faire dialoguer sciences et sociétés (les entraîneurs en priorité), pour un total de 700 participants. En particulier, nous nous sommes appuyés sur différents dispositifs de médiations scientifiques ludiques, engageants et innovants (showroom dédié au sommeil, communauté de pratique Dataviz, résidence entreprise de fabrication additive...).

Enfin, nous avons structuré une démarche de gestion et suivi des acteurs de l'innovation (start-up et entreprises) avec pour ambition de mutualiser ce process avec l'ensemble des fédérations et établissements du RGI.

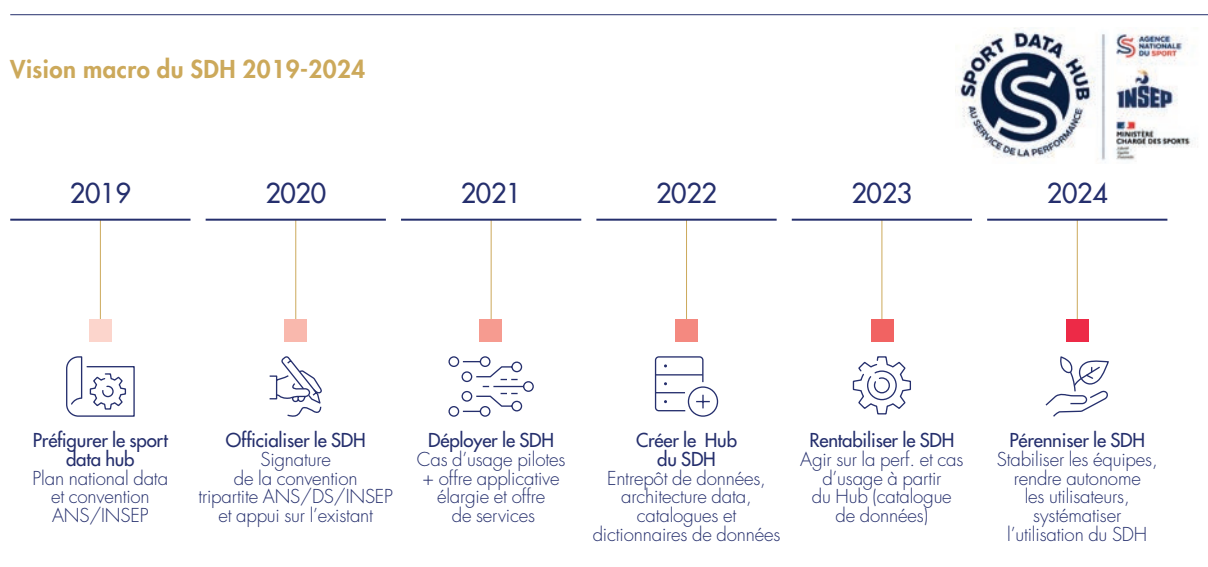
6 | Le sport data hub

Au cours de l'année 2021, l'INSEP, l'Agence nationale du sport et la direction des sports se sont attachés au déploiement du sport data hub.

L'INSEP est engagé dans le renforcement de l'offre applicative du SDH au travers d'outils comme le PSQS, A360, Canal Sport, Méta Vidéo et Médaillabilité. L'INSEP met en œuvre également l'offre de services concernant

la mise en conformité juridique au regard du règlement général sur la protection des données, la sécurisation du système d'information, le développement de l'infrastructure et l'accompagnement des projets DATA. Enfin, dans la perspective de construction de l'entrepôt de données du sport français, l'INSEP a travaillé sur la consolidation de la base « résultat » et sur la construction des bases « données externes » et « recherche ».

Vision macro du SDH 2019-2024



6.1 OFFRE APPLICATIVE

Voici les principales applications du catalogue SDH développées par les équipes de l'INSEP.

Athlète 360 (Athlete Management System)

Le rôle de l'INSEP, est de concevoir et mettre en œuvre Athlète 360, un système de gestion personnalisé des données des athlètes. L'équipe dédiée, composée de 5 personnes, travaille dans le but d'accompagner les entraîneurs présents aux seins des pôles France de l'INSEP, et du réseau grand INSEP dans leur utilisation de cet outil, le reporting et l'analyse personnalisée des données collectées.



Médaillabilité

Dans le cadre du sport data hub, l'identification et l'évaluation des potentialités de performance de l'ensemble des sportifs français constituent un enjeu prioritaire. Le projet « Médaillabilité » qui a débuté en juin 2020 vise en premier lieu à estimer les chances des athlètes français(e)s à figurer au plus haut niveau de la scène internationale lors des championnats du monde et des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Les applications « Médaillabilité » sont fondées sur les données historiques de résultats en compétition. Elles permettent aux décideurs nationaux et aux fédérations de visualiser la progression individuelle des sportifs de haut niveau par rapport à la concurrence et d'estimer les performances en compétition.



Fin 2021, l'application « Médaillabilité olympique » était disponible avec l'intégralité des sports olympiques des JO de Tokyo. Les travaux réalisés en 2022 ont été les suivants :

- transformer l'architecture des données : les fichiers textes utilisés pour contenir les données présentées dans l'application ont été remplacés par une base de données ALTIUS disponible au sein du sport data hub contenant notamment les différents calculs de l'équipe projet ;
- réaliser des estimations de médailles pour des grands championnats internationaux : sur sollicitation des référent(e)s de l'Agence nationale du sport, l'équipe projet a réalisé des estimations de médailles pour les championnats du monde d'athlétisme, de natation et de cyclisme sur piste ainsi que pour les championnats d'Europe d'athlétisme suite à l'intérêt suscité par les analyses sur les championnats du monde. À ces occasions, des graphes d'explicabilité et des bilans détaillés automatisés de la réussite des estimations sur chaque édition ont été créés pour accroître l'adhésion des utilisateur.rices ;

- présenter et déployer Médaillabilité aux fédérations : l'application a été présentée aux représentant(e)s de onze fédérations olympiques et a été transmise à chacune d'entre elles.

En 2021, l'application « Médaillabilité paralympique » contenait deux sports : le para-athlétisme et la para-natation. Le deuxième semestre 2022 a été marqué par un travail important sur les données paralympiques, leur analyse et leur intégration dans l'application. Notre fournisseur de données proposant une faible quantité de résultats pour les sports paralympiques, l'année 2022 a été consacrée à exploiter les données récupérées sur les sites internet des fédérations par une équipe dédiée financée par l'Agence nationale du sport.

En 2022, 7 sports paralympiques ont été ajoutés dans l'application et la base de données CITIUS a été créée afin de contenir les résultats des sports paralympiques ainsi que les calculs et analyses associées. Cette base CITIUS est disponible au sein du sport data hub.

Au 2^e semestre 2022, l'équipe projet s'est relayée pour réaliser une permanence hebdomadaire dans les locaux de l'Agence nationale du sport. Les demandes des référents ont donné lieu à la création de trois onglets d'analyse : « performances en compétition », « analyse des confrontations » et « analyse des Jeux paralympiques ».

En 2022, le projet « Médaillabilité » a été le sujet de quatre audits : juridique (RGPD), anonymisation des données, rédaction de dossier d'architecture technique (DAT) et benchmark du sport data hub (par Seenovate).

Le rapprochement du projet Médaillabilité d'autres projets a été renforcé notamment avec les projets PARAPERF (INSEP/IRMES), PerfAnalytics (INSEP/IRMES) et Vis'OR (SDH).

Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)

Le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) est le portail de référence du sport français. À ce titre, il est un outil de base du sport data hub.

Ouvert depuis son origine aux établissements qui reçoivent des pôles accueillant des SHN ou non, il recense tous les sportifs listés en France (espoirs et collectifs nationaux compris) ainsi que tous les sportifs inscrits dans les structures PPF des fédérations.

Son développement s'est poursuivi : il est aujourd'hui utilisé dans l'ensemble des établissements. Les équipes sont localement formées en fonction des demandes.

Sur l'année 2022, le PSQS a renforcé sa place d'outil commun à tout le monde du sport :

- pour la gestion des sportifs :
 - pré-inscriptions en structure : plusieurs améliorations du module dont l'affichage rapide d'un résumé du dossier qui permet d'aller plus vite dans la vérification des éléments avant validation. Différenciation du module entre entrée fédération et entrée établissement ;
 - socio-pro : création d'un module « Dispositifs SHN » permettant la gestion des inscriptions aux différents systèmes d'aides à l'emploi aux SHN (CIP, CAE, Police, Armée des champions...) sous forme de campagnes ;
 - mise en liste : mise en place des nouveaux critères pour chaque fédération à partir du nouveau PPF correspondant et interface de saisie en correspondance avec ces nouveaux critères ;
 - aides personnalisées : améliorations des interfaces et début du passage à la gestion totale par l'ANS (plus par le CNOSF) ;
 - module Week-end/Vacances : les sportifs et les parents peuvent donner les informations de départ et retour dans les établissements pour une gestion au plus près des effectifs ;
 - module Internat : améliorations des interfaces ;
 - module Facturation : améliorations pour INSEP ;
 - module RRHP : lancement pour la gestion et le suivi des sportifs en région ;
 - travail sur les interfaces d'envoi des messages et sur les notifications.

- pour les fédérations au niveau des PPF :
 - contrat de perf : améliorations suite à la première campagne 2021 ;
 - aides personnalisées (voir ci-contre) ;
 - optimisation de la performance : améliorations et ouverture à un plus large public (MRP entre autres) ;
 - module ANS : améliorations des filtres et des interfaces ;
 - module Cadres : liaison avec cartographie des ressources ;
 - module Fédérations pour la gestion des structures.
- travaux divers pour l'usage de tous :
 - améliorations filtres SHN Exploit ;
 - travail sur RGPD ;
 - liaison PSQS-Athlete 360 ;
 - améliorations et créations des liaisons par API pour les différents partenaires (fédérations, Parcoursup, Fusion, etc.) ;
 - améliorations sur l'administration générale pour la gestion des sports et des disciplines sportives par exemple ;
 - chronos pour la liaison avec les nouveaux critères de mise en liste ;
 - cartographie des ressources : améliorations des filtres ;
 - mobilisation des ressources : modifications ;
 - valorisation des ressources.

L'arrivée de Damien ROSETTE pour renforcer l'équipe d'administration du PSQS a été aussi un point intéressant pour fiabiliser au maximum les données saisies par les sportifs et les fédérations. Cette aide supplémentaire permet de saisir des données ou de corriger les données partielles permettant ainsi à Vis'Or par exemple de pouvoir restituer des analyses bien plus proches de la réalité.

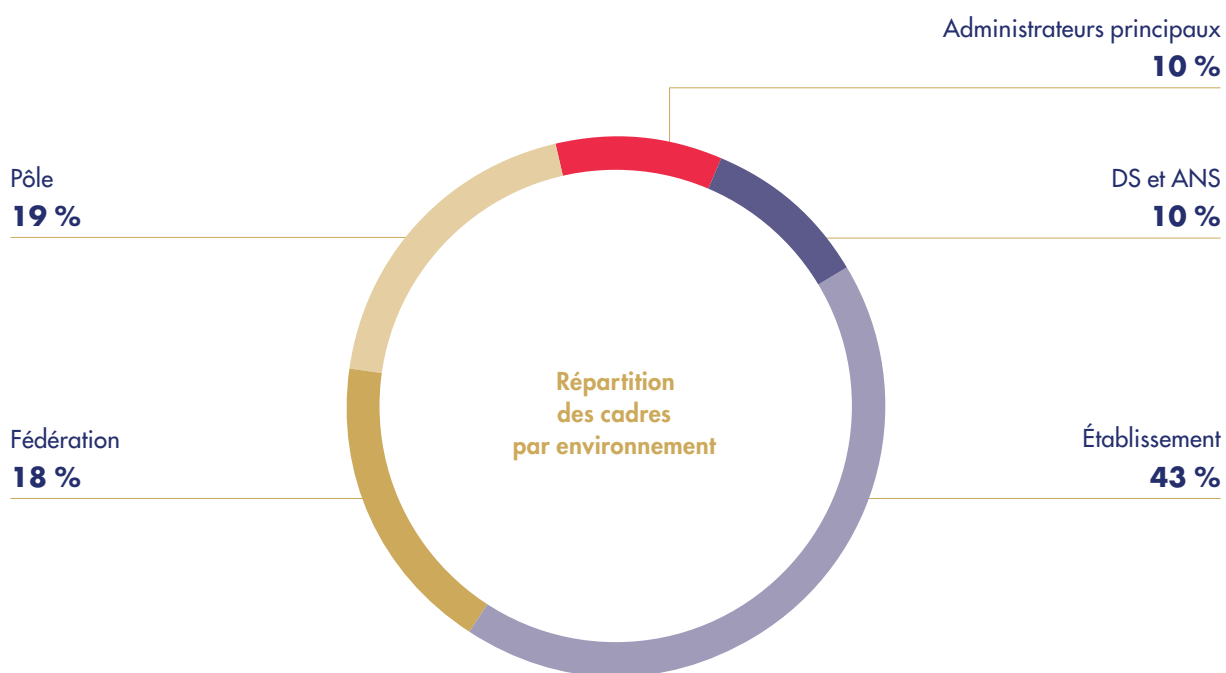
Cela s'est traduit par :

- le repérage et l'élimination des doublons de comptes (sportifs, sportifs et cadres, cadres) afin de fiabiliser les accès des utilisateurs ;
- l'élimination des doublons de fiches formation ;
- l'élimination des doublons de fiches emploi.

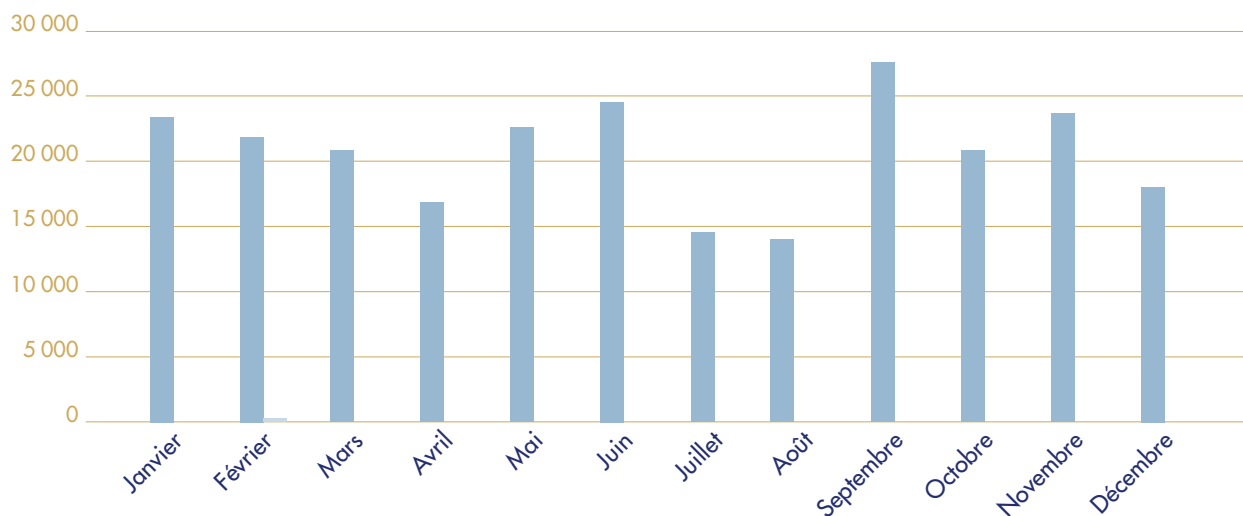
La mise en place d'un suivi des développements avec l'outil Monday permet de planifier plus simplement les différentes tâches à accomplir au fil des semaines. Les décisions de planification sur la semaine suivante se prenant au cours d'une réunion hebdomadaire d'un comité de développement.

Quelques statistiques de connexion 2022

248 659 connexions au PSQS (hors préinscription et candidature) ont été enregistrées.



Répartition mensuelle



Méta Canal Sport

La plateforme Méta Canal Sport (éditée par Méta Vidéo) permet le stockage et la diffusion de contenus multimédia.

Elle se compose d'un portail Front et Back-Office : pôle.canal-sport.fr

Elle héberge également la solution de séquençage et donc d'un système de création de tags évolué.

Cette dernière agrège l'ensemble des contenus publics diffusés sur toutes les plateformes de nos partenaires.

Chaque partenaire possède sa propre plateforme, son propre lecteur vidéo, indépendant et personnalisable.

Méta Canal Sport compte plus de 29 004 vidéos toutes plateformes confondues.

Cela correspond à 257 000 minutes de vidéo soit près de 4 283 heures de vidéos.

Méta Canal Sport héberge actuellement 70 plateformes dont 36 de partenaires publiques (ANS, Écoles Nationales, CREPS, Instituts, Maison de la Performance...) et de quelque 34 fédérations sportives.

Chaque lecteur vidéo est intégré directement via une API dans nos applications tierces (SportEEF, CNE...)

Méta Vidéo

L'INSEP propose un module dynamique de codification de données qui facilite l'étape de tagging d'événements, tout en apportant une expertise technique.

L'outil permet de marquer et de qualifier tous les faits : jeux d'une rencontre, exercices (de réathlétisation, par exemple), séquences d'opposition. Configurable, il s'adapte à chaque sport, intègre ses données (athlètes, arbitres, catégories, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'éléments graphiques.

L'outil peut se connecter avec Canal Sport (la plateforme de diffusion et de stockage vidéo du sport). Il peut interagir avec des médias déjà présents sur Canal Sport et rajouter (directement depuis son interface utilisateur) de nouveaux médias annotés sur cette même plateforme.

Il gère les différents niveaux d'accès et de rôles des utilisateurs et administrateurs ainsi qu'un identifiant unique rattaché aux trois systèmes d'authentification de l'INSEP :

- WS Federation ;
- MyApps2 ;
- Propriétaire.

Pour finir, afin de donner suite aux besoins grandissants des utilisateurs d'exploiter les données recueillies lors de l'analyse vidéo, le tableau de bord statistique dynamique a été déployé avec des fonctionnalités ne nécessitant pas de compétences informatiques avancées, qui donnent plus d'autonomie et de liberté aux utilisateurs.

Par exemple, l'utilisateur a maintenant accès aux fonctionnalités suivantes :

- création automatique des graphiques lors de la création du compte ;
- création automatique des filtres afin de pouvoir croiser les données et modifier dynamiquement les graphiques ;
- implémentation automatique de la fonctionnalité « jouer les tags vidéo », qui permet de générer des playlists vidéo à partir des données statistiques ;
- rattachement du tableau de bord dynamique au projet APID ;
- possibilité de configurer plusieurs tableaux de bord en fonction des profils d'utilisateurs (administrateur, coach, athlète, etc.) ;
- ajout de la photo des athlètes et adversaires sélectionnés (sur base du PSQS) affichées en tête de tableau de bord.

Le développement de l'outil séquenceur est la propriété de l'INSEP et sa licence perpétuelle.

Cartographie des ressources

L'application de cartographie des ressources permet d'identifier les acteurs de la performance sportive sur le territoire en spécifiant leurs champs d'expertise, leurs champs d'intervention, leurs publics cibles et leurs liens professionnels.

La recherche de ces acteurs peut s'effectuer par chacune de ces entrées.

6.2 OFFRE DE SERVICE

En complément de l'offre applicative, le SDH propose une offre de services pour les fédérations sportives et les établissements souhaitant s'engager dans le sport data hub.

Un des enjeux du sport data hub étant la conformité RGPD, le SDH a constitué une équipe de juristes pour assurer l'encadrement juridique et la mise en conformité RGPD des traitements de données du SDH. L'équipe travaille en partenariat avec les référents RGPD des parties à la convention SDH et met en place les moyens de mutualiser le travail de mise en conformité de chaque acteur. Outre le travail de mise en conformité du catalogue applicatif du SDH et de sécurisation des relations juridiques par la rédaction de conventions, le besoin de réutiliser les données hébergées à des fins de recherche ou de pilotage stratégique a donné lieu à la création d'un entrepôt de données qui a nécessité de saisir la CNIL d'une demande de conseil.

De plus, afin de sécuriser juridiquement les bases légales des traitements constituant le SDH, l'équipe RGPD a saisi la direction des affaires juridiques du ministère de l'Éducation nationale qui a pour mission de définir les normes à mettre en œuvre dans le cadre du projet.

Enfin, pour sensibiliser et former les fédérations et établissements à la mise en conformité de leurs traitements de données, l'équipe RGPD a créé un réseau des délégués à la protection des données du monde du sport dans lequel la CNIL est membre. Elle crée également une formation sur la protection des données dans le monde du sport sous la forme d'un « serious game ».

Chapitre 5

L'activité médicale et paramédicale



Les missions du pôle Médical ont nécessairement évolué avec le temps. D'une activité de soins quasi-exclusive, à un rôle de prévention nécessaire et obligatoire, se sont ajoutées d'autres activités, comme l'enseignement, la recherche, en lien avec les autres pôles de l'établissement.

Cependant, il faut garder à l'esprit que la mission première reste d'être garant de la santé physique et mentale des athlètes, au vu des importantes contraintes du haut niveau.

Le label CIO, obtenu en 2018 avec le groupe ReFORM, comme centre de recherche sur la prévention de la maladie et de la blessure chez l'athlète nous rappelle ce rôle essentiel. Le CIO nous a renouvelé sa confiance pour la période 2023-2026. La performance est intrinsèquement liée à une bonne santé et à une récupération optimale.

La prévention contre le dopage, contre les abus sexuels et physiques, est également une de nos préoccupations, en collaboration avec différents acteurs, internes et externes, auprès des athlètes et de ceux qui les entourent.

Au travers de ces missions, nous souhaitons servir au mieux les athlètes des différentes fédérations et les accompagner médicalement avant, pendant et après les plus grandes échéances nationales et internationales.

L'année 2022 a été marquée par la continuation de la pandémie du SARS-CoV-2. Les agents du pôle Médical ont dû s'adapter aux règles successives, notamment en matière de dépistage et de vaccination. Ils ont su répondre avec énergie et efficacité, tant pour la santé de tous que pour une préparation optimale des compétitions nationales et internationales.

1 | Des services médicaux pour assurer la protection de la santé des SHN

Le pôle Médical est composé de 4 secteurs d'activité qui sont :

- la surveillance médicale réglementaire destinée aux :
 - sportifs de haut niveau (SHN) ;
 - équipes de France ;
 - équipes professionnelles.
- le centre de santé médical et dentaire ouvert aux :
 - SHN ;
 - professionnels de l'INSEP ;
 - patients extérieurs.
- la permanence médicale (urgences et permanence de soins) destinée prioritairement aux SHN
- l'unité de Masso-kinésithérapie et Podologie qui assure :
 - prévention ;
 - soin ;
 - récupération.

Plus de 80 professionnels (hors GIE – Imagerie), représentant environ 40 ETP travaillent au sein du pôle, avec 17 spécialités médicales et paramédicales.

- Médecine
 - Cardiologie
 - Chirurgie orthopédique
 - Dermatologie
 - Endocrinologie
 - Gynécologie
 - Médecine du Sport
 - Médecine physique et réadaptation
 - Pédiatrie
 - Physiologie
 - Psychiatrie
 - Rhumatologie
- Masso-kinésithérapie
- Podologie
- Psychologie
- Chirurgie dentaire
- Assistanat dentaire
- Infirmier

Depuis 2018, le service d'imagerie, situé au sein du pôle Médical, est constitué en Groupement d'Intérêt Économique (GIE Imagerie Médicale de l'INSEP), réparti à parts égales entre l'INSEP et des partenaires privés. Il s'agit du service d'imagerie de référence des sportifs de haut niveau résidents. Il est également ouvert au public extérieur, avec une orientation forte vers l'appareil locomoteur. Il compte environ 10 salariés. Les radiologues de l'équipe sont tous experts en imagerie musculosquelettique.

Le plateau technique permet les examens suivants :

- radiographie conventionnelle ;
- échographie ;
- IRM (appareil Philips 1.5 Tesla) ;
- mesure de la composition corporelle par appareil DEXA (appareil GE) ;
- radiographie panoramique dentaire ;
- préparation et injections de PRP (Plasma Riche en Plaquettes) avec appareil Regenlab.

En décembre 2021, le GIE Imagerie Médicale de l'INSEP a obtenu l'autorisation par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France d'installation d'un scanner.

Ce dernier sera opérationnel au cours du dernier trimestre 2023.

Un appareil de radiographie EOS sera également installé dans les mêmes échéances.

Ce projet nécessite des travaux pour l'installation de ces 2 appareils et la relocalisation du service dentaire et du panoramique dentaire au rez-de-chaussée du Centre de Santé.

Depuis juillet 2015, le groupement de coopération sanitaire (GCS) de médecine du sport unissant l'AP-HP, la FFF, et l'INSEP permet l'échange de praticiens au sein de ces structures ainsi que l'accueil de jeunes médecins, internes et assistants spécialistes, en médecine du sport.

En 2021, le pôle Médical a finalisé deux collaborations qui se sont concrétisées en 2022 :

- avec la fédération française de football : cette collaboration consiste en un échange de masseurs-kinésithérapeutes des 2 structures pour des échanges entre pairs. L'objectif est un échange de pratiques et de fonctionnement ;
- avec l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild permettant de mettre en place un dispositif structuré et fluide pour apporter une réponse efficiente aux besoins médicaux ophtalmologiques des sportifs de haut niveau.

Cette convention permet également de coopérer à l'enseignement et la recherche en lien avec la pratique sportive/physique qu'elle soit professionnelle ou non, en mettant les ressources pertinentes disponibles de la FOR, et développer la recherche clinique et l'innovation dans le domaine du sport de haut niveau.

Il s'agit également de participer au développement et à l'excellence du pôle Médical de l'INSEP, notamment en prévision des grandes échéances sportives à venir et, enfin, de faire bénéficier l'ensemble des patients des progrès de la médecine issus de la recherche clinique réalisée avec les sportifs de haut niveau.

Au sein du réseau grand INSEP, la collaboration avec les services médicaux des différents établissements est nécessaire pour le partage de nos savoirs et connaissances.

L'objectif est de mieux prendre en charge les athlètes sur l'intégralité du territoire français, avec une qualité de soins élevée et la plus homogène possible.

Un séminaire médical et paramédical du réseau grand INSEP s'est tenu les 23 et 24 novembre 2022 dans le Centre Sportif de Normandie à Houlgate. Les sujets abordés par des spécialistes de l'INSEP et des membres du RGI ont été l'organisation des centres médicaux et paramédicaux du RGI en vue des JOP Paris 2024, l'incontinence urinaire d'effort, la pathologie de la hanche et les tests fonctionnels de présaison et de retour terrain.



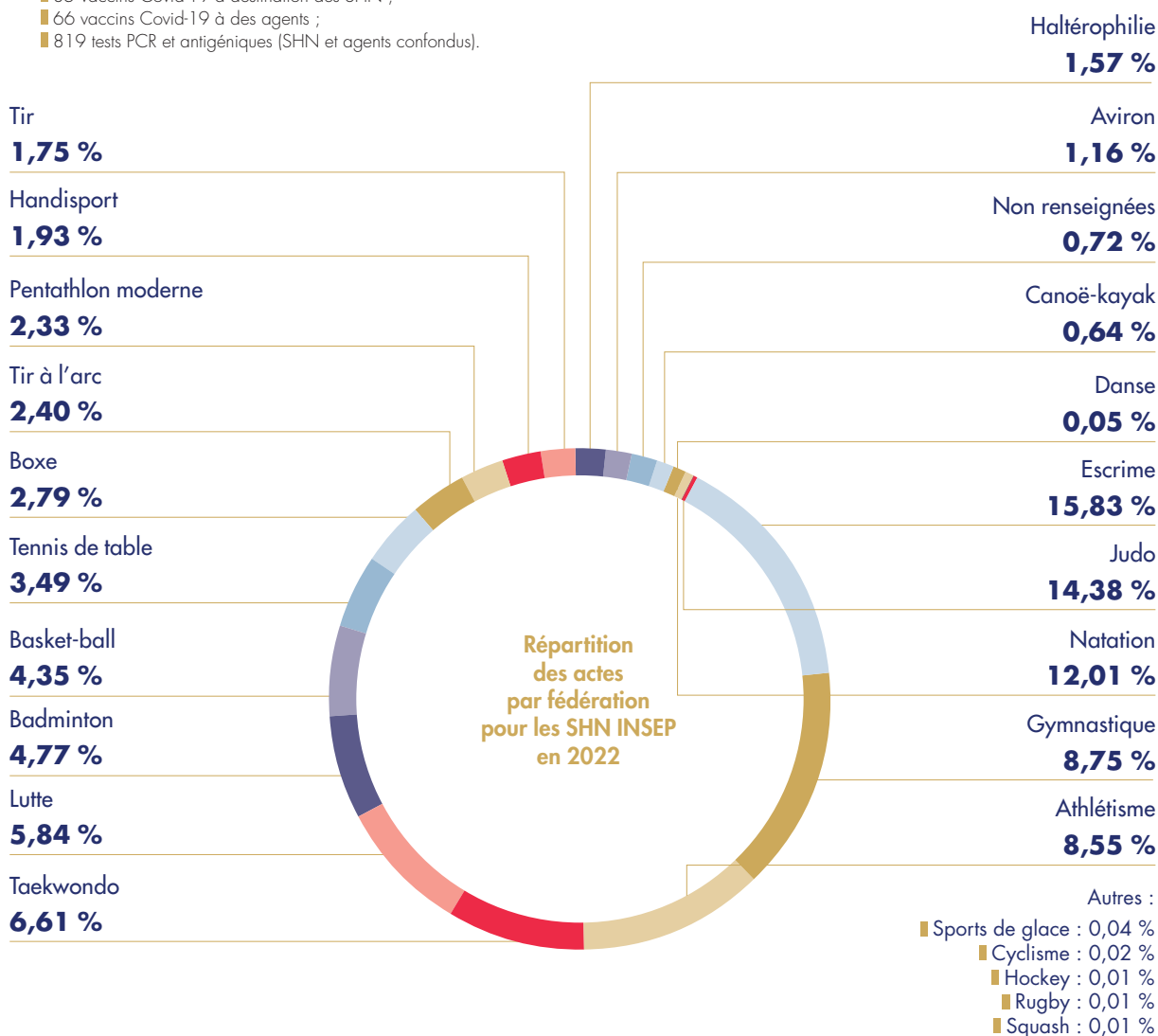
2 | Les actes médicaux en 2022

Secteurs	Actes			Proportion pour les SHN
	SHN	Hors SHN ou non renseignés	Total	
Dentistes	885	548	1 433	62 %
Masseurs-kinésithérapeutes	10 560	1 700	12 260	86 %
Médecins	8 403	13 659	22 062	38 %
Podologues	44	91	135	33 %
Psychologues	1 236	64	1 300	95 %
Soins infirmiers ^[1]	994	497	1 491	67 %
GIE	3 314	19 160	22 474	15 %
TOTAL (hors bilans SMR)	25 436	35 719	61 155	42 %

[1] Hors actes liés à la Covid-19 (vaccins et tests) et SMR.

Chiffres Covid-19 :

- 35 vaccins Covid-19 à destination des SHN ;
- 66 vaccins Covid-19 à des agents ;
- 819 tests PCR et antigéniques (SHN et agents confondus).





Activité Imagerie	Nombre de dossiers		Nombre de patients		Nombre d'actes	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Échographie	6 379	5 788	4 997	4 589	6 415	5 829
Radiographie	4 700	4 071	3 676	3 295	4 573	4 573
IRM	11 395	11 191	9 230	9 053	11 333	10 996
TOTAL	22 474	21 050	17 903	16 937	22 321	21 938

3 | La surveillance médicale réglementaire

Nombre de bilans « Suivi Médical Réglementaire » (SMR)	2022	2021
Dentistes	163	175
Médecins	526	728
Psychologues	289	345

4 | Recherche et formation

Le pôle Médical a un rôle important en matière de recherche et de formation.

4.1 RECHERCHE

Les projets du pôle Médical se divisent en deux catégories : projets de recherche et projets à visée éducationnelle.

Les projets de recherche sont les suivants :

- lésions musculaires aiguës : étude sur la prise en charge, par les radiologues, médecin et MK, des lésions myo-conjonctives (LMC) avec inclusion des SHN pendant la phase aiguë (J0-J7) – avec le GIE Imagerie de l'INSEP ;
- suivi psychologique post-blessure : évaluations psychométriques des déterminants dès la reprise du sport après une blessure – avec le pôle Performance/ labo SEP ;
- isocinétique : décrire et comparer les profils musculaires isocinétiques des épaules des SHN selon la latéralité et en fonction du sexe (boxe et tennis de table) et harmoniser les tests de prévention – avec le pôle Performance / labo SEP (présentation lors du congrès de l'ECSS à Paris – 07/ 2023) ;
- Covid-19 : effets du confinement lié à la Covid-19 sur les paramètres anthropométriques et la charge d'entraînement des SHN (présentation lors du congrès de l'ECSS à Paris – 07/ 2023) ;
- hanche : épidémiologie des pathologies de hanche chez les sportifs de haut niveau (focus sur le tennis de table et badminton) ;
- récupération : effets d'une exposition aiguë à la cryothérapie corps entier sur la qualité du sommeil et les performances sportives.

Les projets à visée éducationnelle portent sur :

- prévention des IUE-périnée : projet de prévention des Incontinences Urinaires d'Effort (IUE) et du renforcement du périnée avec la gynécologue du sport et les MK – avec le pôle Communication Audiovisuel et avec le soutien institutionnel et financier du CNOSF ;
- reconversion : écriture d'un article « L'arrêt de carrière chez les sportifs de haut niveau : identifier les impacts psychologiques et les accompagner dans cette transition » ;
- tests fonctionnels : optimiser le traitement de la base de données des bilans de présaison / test fonctionnels réalisés par les masseurs-kinésithérapeutes – avec le pôle Performance / UDNI ;
- un groupe de travail pluridisciplinaire sur la commotion cérébrale a également été mis en place, avec des experts de l'INSEP (médecins, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, chercheurs) et des experts extérieurs (neurochirurgien, orthoptiste, spécialiste du sommeil, etc.), groupe piloté par le chargé de projets scientifiques du pôle Médical de l'INSEP.

Le réseau « ReFORM » (Label CIO) a pour mission d'accroître au sein de la Francophonie, les connaissances, la formation et l'application clinique aux questions de prévention contemporaines afin d'améliorer la santé des SHN.

Les projets en cours concernent : les commotions, le Safe Sport, la traduction en français des Consensus CIO, l'épaule (cohorte), la validation HIP-PSI et la vaccination Covid-19.

En 2022, l'équipe de coordination du Réseau était composée de Mesdames Géraldine MARTENS et de Camille TOOTH. Madame MARTENS a quitté ses fonctions au sein de ReFORM début 2023.

4.2 FORMATION

Le pôle Médical participe activement à la formation en médecine du sport.

Chaque année, sont organisés la Capacité de Médecine du Sport en lien avec la Faculté de Médecine Sorbonne Université et le DIU de kinésithérapie du sport.

Suite à la non-réalisation du projet de Master 2 en kinésithérapie du sport, il a été décidé de réfléchir à la création d'un nouveau DU de kinésithérapie du sport orienté vers le haut niveau.

Par ailleurs, outre les 3 médecins assistants spécialistes accueillis dans le cadre du GCS « APHP-FFF-INSEP », le pôle Médical accueille des internes DES MG et MPR, un étudiant DESC/FST Médecine du Sport, des internes de médecine générale, les étudiants de la Capacité et du DIU évoqués ci-dessus, des élèves infirmiers, des stagiaires en Master STAPS et en psychologie clinique ainsi que des étudiants de DU Échographie via le GIE Imagerie.



02

Le fonctionnement de l'établissement

L'INSEP est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui s'attache à accompagner et préparer les sportifs de haut niveau et à épauler leur encadrement, au plus près des enjeux de la performance sportive. Il est placé sous la tutelle du ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que du ministère chargé du Budget.

L'INSEP anime le réseau national des centres labellisés grand INSEP ainsi qu'un réseau scientifique et de recherche, et contribue au rayonnement de l'expertise française à travers le monde.



1 | Gouvernance

L'établissement est dirigé par un directeur général assisté de deux adjoint(e)s respectivement chargé(e)s d'assurer la coordination de la politique sportive et la gestion de l'établissement. En 2022, deux nouvelles directrices générales adjointes ont pris leurs fonctions.

Il est administré par un **conseil d'administration**, qui compte 29 membres et qui est chargé de délibérer notamment sur le projet d'établissement et le contrat de performance pluriannuel ; le règlement intérieur et l'organisation interne de l'établissement ; les conditions d'admission des sportifs ; les axes de formation et d'enseignement, la création de titres propres, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux ; les axes de recherche et de valorisation de ses résultats ; le budget et les tarifs des prestations proposées par l'établissement. Le mandat des membres élus et nommés du CA est d'une durée de quatre ans.

Un nouveau président a été élu le 1^{er} juillet 2022 : **Boris BABACAR DIAW-RIFFIOD**, en remplacement de Jean-Philippe GATIEN. La composition du CA a été profondément renouvelée suite aux élections internes qui se sont déroulées le 15 septembre et à plusieurs nominations.

En 2022, il s'est réuni à 4 reprises (14 mars, 3 juin, 1^{er} juillet et 6 décembre).

L'établissement dispose par ailleurs d'un conseil scientifique, médical et de formation ainsi que d'un conseil de la vie du sportif et du stagiaire.

Le **conseil scientifique, médical et de formation** de l'INSEP (CSMF) est consulté par le conseil d'administration notamment sur le programme de recherche et les actions de recherche de l'établissement, la stratégie de l'établissement pour la protection de la santé des sportifs ; les orientations en matière de formation, création ou suppression de titres et diplômes ; les axes stratégiques à développer au sein du réseau national du sport de haut niveau ainsi que sur l'évaluation et l'expertise en matière de sport de haut niveau.

Le **conseil de la vie du sportif et du stagiaire** (CVSS) est consulté par le conseil d'administration sur les prestations de nature à favoriser les activités sportives de loisirs, culturelles, sociales ou associatives qui sont proposées aux sportifs de haut niveau et aux cadres en formation, ainsi que sur les conditions de vie et d'entraînement au sein de l'établissement.

Le directeur général peut, après consultation du CVSS siégeant en formation disciplinaire, prononcer une sanction disciplinaire contre tout sportif ou stagiaire ayant contrevenu aux règles de fonctionnement de l'établissement.

À l'exception des membres de droit et des membres élus, les membres du CVSS sont nommés pour une durée de quatre ans, par décision du directeur général.

Le CSMF et le CVSS n'ont pas été réunis en 2022. Leur composition a été renouvelée suite aux élections du 15 septembre. Ils sont respectivement présidés par le professeur Patricia THOREUX et par Andréa LANDRIEU (ce dernier, en remplacement de Benjamin BROSSIER).

Au-delà des questions d'organisation et de fonctionnement des services, le **comité technique** doit obligatoirement être consulté sur les questions et projets de textes relatifs : à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) ; aux règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire ; aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels ; aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ; à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ; à l'insertion professionnelle ; à la participation de l'établissement au financement de la protection sociale complémentaire de leurs personnels et à l'égalité professionnelle, parité et lutte contre toutes les discriminations. Le comité technique s'est réuni à sept reprises en 2022 (12 janvier, 2 février, 3 février, 12 avril, 24 mai, 20 octobre et 1^{er} décembre).

Par délibération du conseil d'administration du 3 juin 2022, et en application de l'article L951-1-1 du code de l'éducation, un **comité social d'administration d'établissement public** a été créé auprès du directeur général de l'INSEP.

Le comité social d'administration d'établissement public est compétent dans les matières et conditions fixées par l'article 15 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ; il est également consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de Travail** (CHSCT) est consulté : sur les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail ; sur les projets importants d'introduction de nouvelles technologies et lors de l'introduction de ces nouvelles technologies, lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents. Le CHSCT est également consulté sur les mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail ainsi que sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité.

En 2022, le CHSCT s'est réuni à quatre reprises (2 et 17 février, 10 juin et 22 novembre).

2 | Missions

Situé sur le terrain de la commune de Paris, au cœur du bois de Vincennes dans le 12^e arrondissement, l'INSEP compte plus de 310 agents (au 31 décembre 2022) et accueille plus de 150 entraîneur(e)s permanent(e)s.

L'Institut est chargé d'offrir à l'élite sportive française des conditions optimales conciliant entraînement et formation (scolaire, universitaire ou professionnelle). Sélectionné(e)s en fonction de critères de performance sportive par leur fédération, près de 800 sportives et sportifs sont accueillis quotidiennement au sein de 18 pôles France.

En application des dispositions du décret n° 2009-1454 du 25 novembre 2009, l'Institut favorise, par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau, appelé réseau grand INSEP.

Les compétences et les services de l'INSEP ainsi que des centres du réseau grand INSEP sont mobilisés pour répondre à l'ambition affichée d'accompagner les

athlètes qualifiés pour les Jeux de Paris 2024. Cette offre d'accompagnement se veut innovante. Elle est conçue sur-mesure pour les sportifs de haut niveau. Ainsi, en lien avec les fédérations sportives, l'INSEP assure la formation et la préparation de sportifs de haut niveau, en mettant en œuvre le double projet consistant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et/ou professionnelle des sportifs.

Grâce à son expertise, l'INSEP favorise la diffusion des bonnes pratiques. Il contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités, au sein d'un réseau national consacré au sport de haut niveau constitué, notamment, des autres établissements publics nationaux du ministère chargé des Sports et des structures regroupées au sein des filières d'accès au sport de haut niveau.

L'Institut participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport, notamment à la formation continue des équipes d'encadrement des

fédérations sportives dont une discipline au moins est reconnue de haut niveau. Il délivre des titres propres, les diplômes nationaux que le ministère chargé des Sports l'habilite à délivrer, et les diplômes et titres nationaux que le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche l'habilite à délivrer, seul ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

L'Institut concourt à des programmes de recherche scientifique, médicale, technologique en matière d'activités physiques et sportives. Il produit et diffuse des connaissances liées au sport de haut niveau et valorise ses ressources documentaires.

Enfin, il assure des actions de relations internationales et de coopération dans le domaine du sport de haut niveau. Il établit des conventions avec des organismes français ou étrangers visant à mettre en œuvre ses missions et il associe, en tant que de besoin, à ses activités de recherche, d'enseignement ou d'expertise des personnes relevant d'autres institutions françaises ou étrangères.

3 | Partenariat public/privé

Dans le cadre de la rénovation de l'établissement, plus particulièrement de sa zone Nord, l'INSEP est lié depuis 2006 au groupement Sport Partenariat dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat sont liées aux :

- Actionnaires : VINCI Construction France et BEIP (fonds géré par 3i group Plc, auparavant Barclays Infrastructure Funds). CANOPEE Associés, mandatée par les actionnaires de Sport Partenariat, est, depuis 2011, l'interlocuteur unique du ministère chargé des Sports et de l'INSEP sur les aspects contractuels, et représente Sport Partenariat de manière permanente depuis 2013.

- Prestataires : Accueil Partenaires, DéliSaveurs (groupe Compass) et VINCI Facilities.

Les services de l'INSEP travaillent avec la tutelle et le partenaire privé afin que les prestations de service réalisées, notamment à destination des sportifs de haut niveau, répondent et participent à l'objectif de performance assigné à l'INSEP dans le cadre de son Contrat d'objectifs et de performance (COP). À ce titre, les services de l'INSEP contrôlent la réalité et la qualité des services assurés par les prestataires extérieurs. Cette collaboration tripartite, entre le partenaire Sport Partenariat, le ministère chargé des Sports et l'INSEP a vocation à perdurer jusqu'en 2036.

Anne WITTMANN

Directrice générale adjointe
en charge de l'administration générale

Chapitre 6

Les ressources humaines



L'année écoulée est une année qui s'inscrit dans un retour à la « quasi-normalité » après deux années marquées par la crise sanitaire de la Covid-19 et ses incidences sur le fonctionnement de l'INSEP dont la reprise d'activité n'est intervenue qu'au dernier quadrimestre 2021.

Le niveau d'emploi sous plafond est passé de 276,82 ETPT en moyenne annuelle 2021 à 277 ETPT en moyenne annuelle 2022.

Au 1^{er} janvier 2022 a été mis en place à l'INSEP le principe de la subrogation qui permet de percevoir directement les indemnités journalières de sécurité sociales (IJSS) liées à l'arrêt de travail d'un agent contractuel. Ainsi, l'administration maintient le salaire de l'agent selon son ancienneté, intégralement ou partiellement, ce qui évite ainsi les procédures de trop-perçus, et donc les récupérations d'indus qui résultent d'un paiement dissocié d'une part, des IJSS par la CPAM et d'autre part, du traitement par l'employeur.

Par délibération du conseil d'administration du 3 juin 2022, et en application de l'article L. 951-1-1 du code de l'éducation, un comité social d'administration d'établissement public a été créé auprès du directeur général de l'INSEP.

Le comité social d'administration d'établissement public est compétent dans les matières et conditions fixées par l'article 15 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ; il est également consulté sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Enfin, par délibération du conseil d'administration du 6 décembre 2022, a été approuvé le plan d'action « égalité professionnelle femmes-hommes et diversité » qui comprend 5 axes :

- AXE 1 : renforcer la gouvernance des politiques d'égalité ;
- AXE 2 : créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ;
- AXE 3 : évaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération et de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes ;
- AXE 4 : mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle ;
- AXE 5 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences ; de harcèlement moral, sexuel ainsi que les agissements sexistes.

1 | Répartition et nombre des agents par statut

1.1 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS (TITULAIRES ET CONTRACTUELS)

Entre 2021 et 2022, l'effectif global a très légèrement baissé passant de 317 agents recensés au 31 décembre 2021 à 316 au 31 décembre 2022.

Le nombre d'ETP (Équivalents Temps Plein) est passé de 274,86 au 31 décembre 2021 à 274 au 31 décembre 2022.

Répartition des effectifs par sexe et par catégorie : comparaison 2021/2022

	2022	2021
Effectifs physiques	316	317
ETP	274	274,86
Sexe	162 hommes 154 femmes	164 hommes 153 femmes

1.2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS

La répartition par catégorie au 31 décembre 2022 montre une diminution du nombre d'agents de catégorie C entre 2021 et 2022 (-7,8 ETP) et une légère baisse du nombre d'agents de catégorie B (-1,7 ETP). Le nombre d'agents de catégorie A augmente en ETP (+8,64) et reste la catégorie la plus nombreuse (69,89 %).

Il convient de souligner que la part du nombre des ETP des agents contractuels (53,80 %) au mois de décembre 2022 est supérieure à celle des agents titulaires (46,20 %). Cette proportion augmente par rapport à celle de décembre 2021 (respectivement 52,7 % et 47,30 %).

La part des agents titulaires est inférieure de 1,1 point par rapport à celle de l'année 2021.

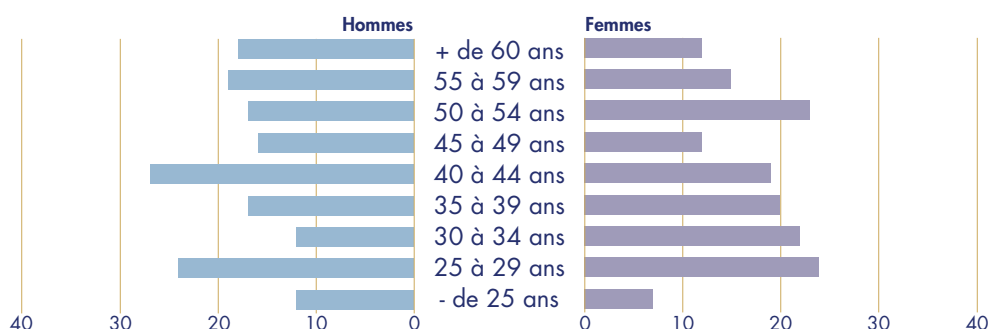
Concernant la répartition par sexe, les femmes sont plus nombreuses au sein des postes de catégorie B et C (respectivement 59 % et 61 %), les hommes sont eux plus nombreux sur les postes de catégorie A, tout comme en 2021, même si la part des femmes augmente dans la catégorie A entre 2021 et 2022.

La répartition par âge en 2022 montre que la part des moins de 25 ans est la moins représentée au sein de l'établissement et qu'elle reste stable entre 2021 et 2022 (6 %).

La part des plus de 60 ans, quant à elle, augmente entre 2021 et 2022 (de 7,3 à 9,5 %).

La part des plus de 55 ans augmente légèrement entre 2021 et 2022 (de 19 % à 20,3 %).

Pyramide des âges 2022 par sexe



1.3 MASSE SALARIALE

Le montant total de l'enveloppe consommée en 2022 est en augmentation de 759 842 € par rapport à 2021, soit +3,9 %.

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 1^{er} juillet 2022, le versement de trois compléments indemnitaires annuels afin de se positionner sur le calendrier de l'éducation nationale (année scolaire), ainsi que par les efforts engagés pour réduire la durée de vacance des postes.

Le niveau d'emploi sous plafond est passé de 276,82 ETPT en moyenne annuelle 2021 à 277 ETPT en moyenne annuelle 2022.

Par ailleurs, cette augmentation s'inscrit également dans le cadre d'une montée en expertise nécessaire pour répondre aux enjeux des services métiers de l'établissement.

À cet égard, l'établissement a été amené à transformer un certain nombre de postes de catégorie B ou C en postes de catégorie A.

Les vacances ont augmenté de 79 735 €, soit 805 253 € en 2022 contre 725 518 € en 2021.

Enfin, il est à noter une baisse des allocations de retour à l'emploi versées à d'anciens agents au chômage, le montant passant de 241 552 € en 2021 à 144 737 € en 2022 (40 %). Ce montant total est très fluctuant, car il dépend du nombre d'agents au chômage et de leur capacité à trouver un nouvel emploi.

L'évolution de la masse salariale des agents contractuels est liée en partie à la hausse de la part des agents contractuels dans l'établissement et plus particulièrement à l'augmentation du recrutement de contractuels de catégorie A, qui passent de 100,66 ETP au 31/12/2021 à 107,9 ETP au 31/12/2022.

Variation de la masse salariale 2021/2022

	2021	2022	Variation
Titulaires	10 114 140,62 €	10 210 691,60 €	96 550,98 €
Contractuels	8 440 468,23 €	9 090 654,88 €	650 186,65 €
Chômage	241 552,45 €	144 737,13 €	-96 815,32 €
Hors PSOP	76 358,00 €	114 429,01 €	37 939,01 €
Rente AT	14 633,64 €	6 878,76 €	-7 754,88 €
Vacations	725 518,16 €	805 253,57 €	79 735,41 €
Masse salariale exécutée	19 612 671,10 €	20 372 644,95 €	759 841,85 €

1.4 RÉMUNÉRATIONS PRINCIPALES

La rémunération est présentée en net moyen mensuel avant prélèvement à la source (avant PAS).

Le montant moyen de la rémunération nette générale avant PAS est stable entre 2021 et 2022 (respectivement 2 835,25 € et 2 794,72 €), mais a augmenté par rapport à 2020 (2 506,62 €).

La moyenne nette avant PAS par sexe montre une stabilité pour les femmes et une légère baisse pour les hommes entre 2021 et 2022 (3 049,69 € à 2 973,22 €).

L'écart de rémunération moyenne nette avant PAS entre les femmes et les hommes tend à se réduire en 2022 : il est de 367 € alors que cet écart était de 444 € en 2021.

Moyenne des rémunérations mensuelles nettes par sexe

2022	Femme	Homme
Somme totale sur l'année (avant PAS)	4 817 656,16 €	5 779 933,58 €
Nombre d'agents présents au 31 décembre 2022	154	162
Moyenne rémunération mensuelle nette par sexe	2 606,96 €	2 973,22 €
Moyenne rémunération nette générale	2 794,72 €	

2 | Stratégie RH

2.1 LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail constitue une opportunité d'améliorer la qualité de vie au travail en trouvant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il repose à la fois sur le volontariat, la confiance et le maintien d'une efficacité générale dans le travail.

La mise en place du télétravail s'inscrit dans un objectif conjoint d'adaptation de l'organisation du travail aux évolutions des méthodes de travail et d'amélioration de la qualité de vie au travail des agents.

Le télétravail agit sur 3 domaines :

- l'environnement, en favorisant la réduction des déplacements des agents et par conséquent des émissions de CO₂ de même que la réduction des embouteillages et la décongestion des transports en commun.
- le social, en permettant de diminuer les temps de trajet afin de mieux articuler les temps professionnels et personnels. L'agent peut ainsi adapter plus facilement ses éventuelles contraintes personnelles en utilisant les créneaux horaires habituellement occupés par les trajets ;
- l'économie, en permettant à certains agents de regagner du pouvoir d'achat.

Les textes de référence relatifs au télétravail :

- l'article 133 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique qui le définit, en se rapportant à l'article L. 1222-9 du Code du travail, comme « toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication » ;
- le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

- l'arrêté du 26 juin 2017 portant application dans les services d'administration centrale et les établissements publics relevant du ministre chargé des Affaires sociales et de la Santé, du ministre chargé du Travail et de l'Emploi, du ministre chargé des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes et du ministre chargé de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;

- la loi de transformation de la fonction publique n° 2019-828 du 6 août 2019 ;

- le décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016.

Le télétravail a été mis en place à l'INSEP depuis juin 2018, assorti d'une période d'observation d'un an afin d'identifier des dysfonctionnements éventuels, en évaluer les impacts et ainsi définir au mieux ce cadre de travail.

Une charte portant sur le fonctionnement du télétravail à l'INSEP a été approuvée par les représentants du personnel lors du comité technique du 28 janvier 2021.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le télétravail a été mis en place à l'INSEP selon des modalités pérennes, c'est-à-dire que les agents ont la possibilité de se voir attribuer des jours de télétravail fixes au cours de la semaine ou du mois, ainsi qu'un volume de jours flottants de télétravail par semaine, ou par mois.

Au terme d'une année de recul, et dans un souci de fluidité et de simplification, les membres du comité technique ont fait évoluer la charte sur le télétravail (réunion du 20 octobre 2022) en prévoyant l'attribution d'un volume de jours flottants couvrant une période maximale de 12 mois, en lieu et place de 6 mois.

Par ailleurs, dans un souci de fluidification du circuit de validation, les membres du comité technique ont validé la suppression, dans le formulaire de demande de télétravail, du niveau de validation « directrice générale adjointe » au profit de la seule et unique validation du directeur général, les niveaux de validation précédents restant inchangés.

En fin d'année 2022, l'INSEP compte environ 150 télétravailleurs(es).

2.2 LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES (GPRH)

Afin d'optimiser la gestion des ressources humaines, la GPRH vise au développement personnel des agents en conciliant les impératifs de compétitivité et ceux du besoin de chacun à s'épanouir.

La GPRH permet socialement de valoriser le capital humain et le capital financier au niveau économique.

L'objectif de prévision est donc double : aboutir, à court, moyen et long terme, à l'adéquation homme-poste de travail au niveau individuel et l'équilibre effectif-besoins au niveau collectif.

Cette démarche conduite par l'unité d'Expertise de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines (UEGPRH), se déroule par étapes concomitantes ou successives engagées depuis 2017. Initialement composée de deux personnes, l'UEGPRH a pu accueillir en janvier 2022, un nouvel agent, apprenti en master RH, sur les missions de gestionnaire de formation.

Création d'une cartographie des emplois de l'institut

L'élaboration d'un référentiel des emplois et compétences de l'INSEP a débuté en 2020. Il doit être le fruit d'un travail collaboratif avec les opérationnels de l'institut.

L'épidémie de Covid-19 a été un frein à la tenue du calendrier initial.

Si, à l'origine, le pôle Informatique a été sollicité pour développer un outil numérique à destination de tous, cette démarche est à revoir dans la mesure où l'établissement souhaite disposer d'un Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) connecté aux informations de gestion des ressources humaines et doté d'un module « compétences ». Il convient de travailler avec la cheffe de projet nommée en octobre 2022 dans la perspective de la création d'une base de données sociales et de la mise en place du SIRH.

Le calendrier menant à la création de la cartographie des emplois de l'institut a donc été modifié en accord avec la nouvelle direction générale de l'INSEP.

L'accompagnement des parcours professionnels des agents

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 vise à favoriser la mobilité et à accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé.

L'une des missions de l'UEGPRH est d'accompagner les agents de l'institut dans l'évolution de leur parcours professionnel avec notamment la création d'une mission de conseil en mobilité carrière.

La déclinaison de ces fonctions par chaque employeur public tient compte de l'organisation des services de la chaîne managériale, des orientations en matière de gestion de ressources humaines et autres contraintes. Par conséquent, l'offre de service des conseillers mobilité carrière traduit les choix et les moyens de l'employeur à cet égard.

La Responsable de l'unité EGPRH, est identifiée comme étant le pendant, au sein de l'INSEP, du conseiller mobilité carrière des services de l'État. Sa mission d'accompagnement des agents est estimée à 25 % de son temps de travail lissé sur l'année 2022.

Nombre d'entretiens par thème en 2022 (comparaison 2017 à 2022)

Nbre d'entretiens par thème		2017	2018	2019	2020	2021	2022			
Entretiens de carrière (développement des compétences – formation, statut, concours)	Développement des compétences hors FPC				0	2	2			
	Construction dossier CPF				1	0	2			
	Concours	12	24	34	1	4	10			
	Évolution statutaire				5	9	31			
	Mobilité				5	0	0			
	Préparation dossier CAP				0	0	6			
Accompagnement épreuves concours	Rapport d'activité, dossier RAEP	0	16	21	5	1	13			
	Préparation épreuves orales	0	0	0	3	3	0			
Accompagnement recherche d'emploi	Élaboration CV	2	3	4	0	0	0			
	Recherche d'offres d'emploi	0	0	0	1	1	1			
Accompagnement managérial, partage de pratiques...		0	0	0	0	4	4			
Nombre total d'entretiens/an		14	43	59	21	0	24	24	66	66

Nombre d'agents reçus par thème en 2022 (comparaison 2017 à 2022)

Un même agent peut être reçu plusieurs fois en entretien sur un même thème.

Nbre d'agents reçus par thème/an		2017	2018	2019	2020	2021	2022			
Entretiens de carrière (développement des compétences – formation, statut, concours)	Développement des compétences hors FPC				0	2	2			
	Construction dossier CPF				0	0	1			
	Concours	11	22	17	1	4	9			
	Évolution statutaire				1	9	29			
	Mobilité				2	0	0			
	Préparation dossier CAP				0	0	5			
Accompagnement épreuves concours	Rapport d'activité, dossier RAEP	0	4	7	2	1	10			
	Préparation épreuves orales				0	1	0			
Accompagnement recherche d'emploi	Élaboration CV	2	3	3	1	0	0			
	Recherche d'offres d'emploi				1	2	1			
Accompagnement managérial, partage de pratiques...		0	0	0	0	3	3			
Nbre total d'agents reçus/an		13	29	27	8	8	21	21	58	58

58 agents ont sollicité la mission accompagnement en 2022, soit **19 % des agents de l'institut** (emplois permanents ou non – calcul effectué sur une moyenne de 310 agents présents mensuellement).

On constate **une augmentation de 176 % par rapport à 2021 du nombre d'agents reçus**.

Trois facteurs peuvent expliquer cette hausse :

- le passage au 1^{er} janvier 2021 à l'Éducation nationale, avec un impact sur les carrières en 2022, a suscité des interrogations sur l'évolution de carrière ;
- l'organisation en 2022 de quatre concours de recrutement des métiers des Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF) ;
- le bouche-à-oreille quant à l'existence de la mission d'accompagnement des parcours professionnels réalisée par l'UEGPRH.

Le développement de réseaux de partenaires

En 2022, l'INSEP par l'intermédiaire de l'UEGPRH, est présent activement au sein de plusieurs réseaux professionnels dédiés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines ou à l'accompagnement des parcours professionnels des agents :

- le réseau des conseillers carrière et DRH de proximité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) ;
- le réseau mobilité du ministère chargé des Affaires sociales et particulièrement de la mission de l'accompagnement des parcours individualisés ;
- le réseau développement ressources humaines du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) ;
- l'école des cadres du ministère chargé des Sports.

Études en cours

L'évolution des métiers et des compétences de l'INSEP

Les évolutions qualitatives et quantitatives des emplois et des métiers sont étudiées par l'UEGPRH depuis août 2020 afin d'anticiper les besoins en qualifications de l'institut.

Anticiper l'évolution des métiers est devenu une condition essentielle pour identifier les nouvelles compétences dont la demande émerge, construire une Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) pertinente au regard des défis annoncés et fidéliser des agents désireux de changer de métier, dans le cadre d'une évolution ou d'une reconversion professionnelle.

Le taux de rotation des personnels de l'INSEP

En octobre 2022, une étude portant sur le taux de rotation (turnover) des personnels à l'INSEP et particulièrement sur le taux de départ a été lancée. L'objectif étant, à l'issue, de disposer d'indicateurs pour parvenir à poser une stratégie de ressources humaines.

Les concours ITRF

Quatre ouvertures de concours de recrutement dans les métiers ITRF en 2022

Fonction INSEP	Pôle/Unité INSEP	Ouverture de concours sur emploi type ITRF	Grade	Catégorie
Gestionnaire financier(ère)	Pôle Administration/ unité Financière	J4E44 – Gestionnaire financier(e) et comptable	Technicien de classe normale	B
Responsable gestion administrative des personnels	Pôle Administration/ unité Ressources Humaines	J2D49 – Chargé(e) de la gestion des ressources humaines	Ingénieur d'études	A
Chargé(e) de projet communication 360	Pôle Communication – Audiovisuel/unité Communication	F2D55 – Ingénieur(e) en technologies de l'information et de la communication	Ingénieur d'études	A
Chargé(e) de missions juridiques	Pôle Administration/ unité des Affaires Juridiques	J2F53 – Chargé(e) des affaires juridiques	Ingénieur d'études	A

L'ensemble des agents de l'institut concernés a pu bénéficier d'une formation de découverte de l'univers de l'enseignement supérieur, d'un suivi individualisé dans la perspective des épreuves d'admissibilité (rapport d'activité) et d'admission (préparation à l'entretien avec le jury, simulations d'oraux).

Ces concours de recrutement ont tous été concluants (aucun concours déclaré infructueux).

Cinq agents INSEPiens ont été admis à un concours des métiers ITRF en 2022. Quatre ont été nommés à l'INSEP, dont un de catégorie B au 1^{er} septembre 2022 et trois de catégorie A au 13 décembre 2022.

Concours de catégorie A, épreuves d'admission, organisées par l'INSEP

Emploi type ITRF	Nombre d'admissibles	Nombre présents à l'épreuve d'admission	Nombre de reçus	Nombre sur liste complémentaire
Ingénieur(e) en technologies de l'information et de la communication	3	2	1	0
Chargé(e) de la gestion des ressources humaines	10	6	1	1
Chargé(e) des affaires juridiques	8	3	1	1

En décembre 2022, l'INSEP a reçu l'autorisation de la direction des sports et du MESR, d'ouvrir trois concours de recrutement des métiers ITRF pour 2023 :

Il s'agit de concours de catégorie A, pour des nominations prévues courant décembre 2023.

- un concours externe de Chargé(e) des systèmes d'information documentaire – (emploi type F2A41) ;
- un concours interne d'assistant(e) en gestion administrative – (emploi type J3C44) ;
- un concours externe de Chargé(e) de la coopération internationale – (emploi type J2B45).

Comme chaque année, l'ensemble des agents sera informé par e-mail, par voie d'affichage ainsi que via le site Web de l'institut.

3 | La formation professionnelle continue

Les 3 principales missions relatives à la formation professionnelle continue (FPC) sont :

- le conseil aux agents ;
- l'ingénierie de formation : conception de contenus pédagogiques visant à développer ou maintenir les compétences d'un agent ;
- l'ingénierie pédagogique : mise en œuvre et réalisation d'une action de formation selon les dispositifs de formation en fonction des besoins et attentes des agents, les profils des intervenants.

3.1 LE CONSEIL AUX AGENTS

En 2022, 73 prises de rendez-vous :

- 43 agents pour échanger sur des besoins en formation et être conseillés sur les dispositifs de formation à mobiliser ;
- 11 agents pour des informations précises sur le Compte Personnel de Formation ;
- 19 encadrants pour un accompagnement dans l'analyse des besoins en formation de leur entité.

3.2 LES ACTIONS DE FORMATION

La formation professionnelle comprend, conformément aux décrets :

- n° 2007-1470 du 15 octobre 2017 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'État ;
- n° 2007-1942 du 26 décembre 2017 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'État et de ses établissements publics ;

- n° 2007-1043 du 22 juillet 2022 relatif à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle :
 - la formation continue ;
 - la préparation aux examens et concours administratifs ;
 - le congé de préparation au bilan de compétences ;
 - la validation des acquis de l'expérience ;
 - le congé de formation professionnelle ;
 - le congé de transition professionnelle ;
 - le compte personnel de formation.

La formation continue permet de maintenir ou consolider les compétences des agents, en tenant compte du contexte professionnel dans lequel ils exercent leurs fonctions.

En 2022, on compte 214 agents formés, équivalents à 469 stagiaires (un même agent peut avoir suivi plusieurs formations dans l'année) pour 106 stages organisés.

La dépense liée au budget formation assuré par l'INSEP s'élève à 230 291 € en 2022. Elle est répartie de la manière suivante :

- 184 129 € utilisés au titre des stages de formation ;
- 41 443 € financent la formation de quatre apprentis :
 - deux contrats signés pour une durée de 2 ans, du 5 septembre 2022 au 30 juin 2024, bénéficiant à deux étudiants inscrits à un cursus de « métiers de l'audiovisuel » (diplôme niveau 5 = bac +2) ;
 - un contrat signé pour une durée de 18 mois, du 12 janvier 2022 au 30 septembre 2023, bénéficiant à une étudiante inscrite à un cursus de « master relations sociales-ressources humaines » (diplôme niveau 7 = bac +5) ;
 - un contrat signé pour une durée de 2 ans, du 17 septembre 2021 au 17 septembre 2023, bénéficiant à un étudiant inscrit à un cursus de « licence professionnelle métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes » (diplôme niveau 6 = bac +3).
- 4 719 € en frais de mission (repas, hébergement et transport) des agents suivant une formation à l'extérieur de l'INSEP.

Nombre et pourcentage d'agents formés, et nombre de stagiaires formés, par an, en heures et en jours

À noter : un agent peut avoir participé à plusieurs dispositifs.

	Nombre agents formés	Nombre stagiaires	Total heures	Total jours	Moyenne annuelle effectifs physiques	% d'agents formés
2022	214	469	6 024	875	320	66,88
2021	155	334	5 232	764	323	47,99

Répartition des dépenses de formation par catégorie et par genre

	Hommes	Femmes	Total annuel
Catégorie A	44 276 €	87 204 €	131 480 €
Catégorie B	5 819 €	22 678 €	28 497 €
Catégorie C	7 997 €	16 155 €	24 152 €
TOTAL/GENRE	58 092 €	126 037 €	184 129 €

Comparaison 2021/2022 par catégorie, genre, nombre de jours de formation

Cat.	2022				2021			
	Nombre agents formés	% agents formés par cat.	Nombre jours formation	Nombre moyen jours formation/agent	Nombre agents formés	% agents formés par cat.	Nombre jours formation	Nombre moyen jours formation/agent
A	127				112			
	64 femmes	70,59	322	5,03	56 femmes	62,64	347	6,20
	63 hommes	52,25	310	4,92	56 hommes	48,36	289	5,16
B	29				25			
	20 femmes	79,21	75	3,75	18 femmes	68,97	51	2,83
	9 hommes	55,97	21	2,33	7 hommes	50,72	14	2,00
C	58				18			
	35 femmes	87,50	95	2,71	14 femmes	33,49	57	4,00
	23 hommes	82,14	52	2,26	4 hommes	11,14	7	1,75

Modes de formation professionnelle continue

La « formation professionnelle continue » regroupe la mise en œuvre de/du :

- plan de développement des compétences de l'INSEP (PDC), sur site et/ou en distanciel ;
- plan de développement des compétences du pôle Formation, sur site et à l'extérieur ;
- formations individuelles, à l'extérieur ;
- formations intra/multi-services, sur site. Objectif : organisées sur mesure, répondant à un besoin précis pour plusieurs agents d'un même pôle :
 - « outil Motiva » pour les accompagnatrices de l'unité Accompagnement des Sportifs de Haut Niveau et du suivi des pôles France du pôle Haut Niveau ;
 - « programmation Python » pour le pôle Performance ;
- « élaborer le RSU », « lignes directrices de gestion » et « préparer et organiser les élections professionnelles » pour l'unité des Ressources Humaines du pôle Administration ;
- « WAPT solution de déploiement de logiciels » pour le pôle Informatique ;
- « autorisations de conduite d'engins de chantiers », « présentation des machines Nilfisk », « prise en main de Outlook » pour l'unité des Installations Sportives du pôle Patrimoine.
- plan de développement des compétences de l'EAFc (École Académique de la Formation Continue) (ex-DAFOR (Délégation Académique à la Formation-Académie de Paris), à l'extérieur) ;
- plan de développement des compétences du PNSR (Pôle National de Soutien au Réseau des agents comptables) à l'extérieur.

Répartition du nombre de stagiaires selon le dispositif, la catégorie et le genre

À noter : un agent peut avoir participé à plusieurs dispositifs.

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C		Total stagiaires
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Formation continue							
PDC	84	84	34	12	51	30	295
Pôle formation	3	7	0	0	0	0	10
Individuelles	36	18	8	0	1	0	63
Intra/multi	30	9	5	5	3	26	78
PNSR	7	0	3	2	4	0	16
Bilan de compétences	0	0	0	0	0	0	0
Préparation aux examens et concours^[1]	0	1	0	0	3	0	4
Compte personnel de formation^[2]	2	0	0	0	1	0	3
TOTAL	162	119	50	19	63	56	469

[1] Trois agents inscrits à une préparation aux concours internes proposée par l'EAFc (ex-DAFOR) :

- deux agents au concours interne de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ;
- un agent à l'examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal.

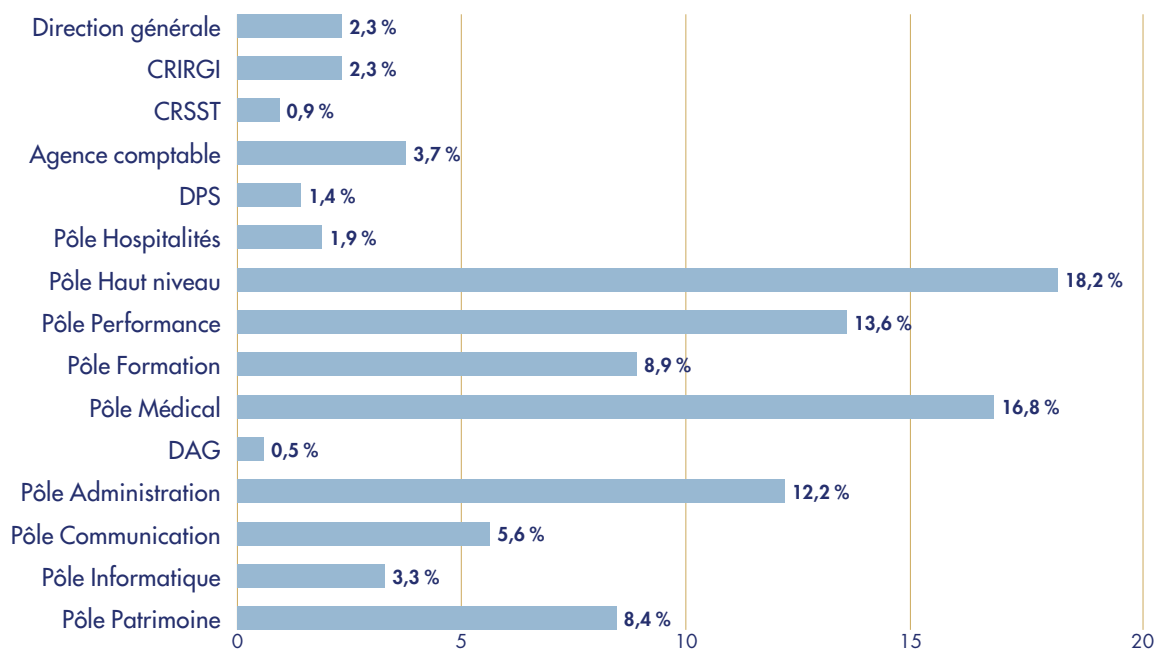
[2] Un agent inscrit à une préparation proposée par l'IGPDE au concours interministériel de secrétaire administratif.

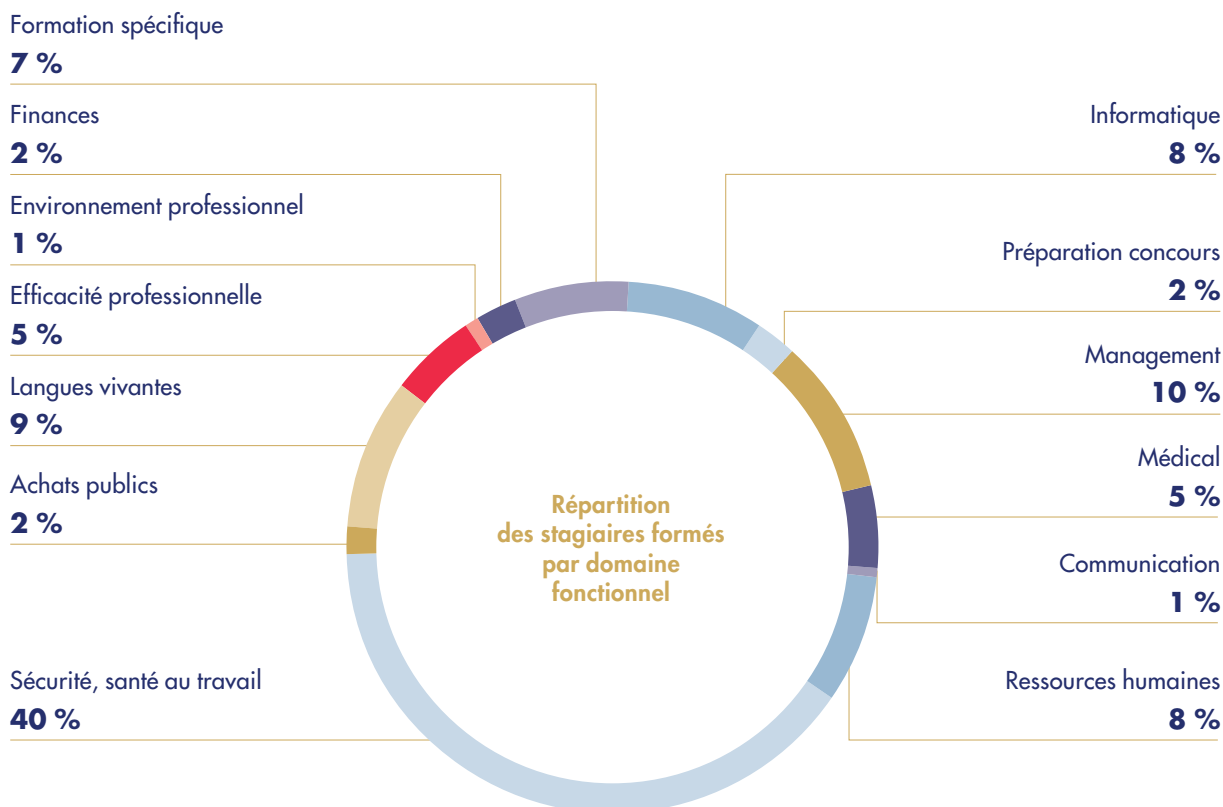
Pourcentage d'agents formés en effectif physique moyen annuel par entités

	Moyenne annuelle effectifs physiques	Nombre agents formés /an	Nombre stagiaires formés /an	% agents formés/effectif physique moyen annuel
Direction générale	6,92	5	11	72,25
CESH	1	0	0	0,00
CRIRGI	6,75	5	8	74,07
CRSST	2,17	2	6	92,17
Agence comptable	8	8	21	100,00
DPS (dont emplois réservés)	21,25	3	3	14,12
Pôle Hospitalités	6,08	4	10	65,79
Pôle Haut niveau	50,99	39	61	76,49
Pôle Performance	60,84	29	42	47,67
Pôle Formation	37,51	19	39	50,65
Pôle Médical	37,83	36	82	95,16
DAG	1,08	1	1	92,59
Pôle Administration	24,25	26	76	107,22 ^[1]
Pôle Communication	20,66	12	29	58,08
Pôle Informatique	11,33	7	17	61,78
Pôle Patrimoine	22,92	18	63	78,53
TOTAL	320	214	469	

^[1] Comparer une moyenne à un nombre afin d'obtenir un pourcentage peut conduire à un résultat supérieur à 100 %. L'interprétation des résultats est indicative si elle tient compte de l'ensemble de ceux-ci.

Répartition des agents formés par grande entité au sein de l'institut





Les trois domaines de formation les plus importants :

- la santé et la sécurité au travail ;
- le management ;
- les langues vivantes (anglais).

La santé et la sécurité au travail

Les formations et recyclages concernant les habilitations électriques, les conduites d'engins, l'utilisation de machines spécifiques à l'unité des Installations Sportives sont organisées chaque année.

Un travail en transversalité avec la Cellule Ressources, Santé et Sécurité au Travail a été renforcé afin d'accentuer la mise en place des formations dédiées à la santé et la sécurité au travail, de façon pérenne, notamment :

- 9 sessions de formation ont été organisées pour former et/ou recycler 110 agents guides-files/serres-files (99 agents INSEPiens + 11 agents ne faisant pas partie des effectifs de l'INSEP (doctorants, prestataires)) ;
- 3 sessions de formation aux gestes et soins d'urgence ont été organisées pour les personnels exerçant au sein d'un établissement de santé, soit 19 agents du pôle Médical (arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU) ;
- 2 sessions de formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) ont été dispensées à 13 agents de l'unité des Installations Sportives ;
- 2 sessions de formation PSC1 (prévention premiers secours) ont bénéficié à 15 agents (dont 6 du pôle Performance).

Management

Les formations « Fondamentaux du management » et « Conduite d'entretiens professionnels » sont organisées chaque année pour les nouveaux encadrants (7 encadrants inscrits à chacune de ces formations).

Un nouveau cycle de formation à destination de l'ensemble des encadrants a été mis en place en 2022, reconductible jusqu'en 2026 :

- l'encadrant, acteur de la Qualité de Vie et des Conditions au Travail (QVCT) (6 participants) ;
- communication constructive et gestion de conflits (9 encadrants) ;
- mobiliser et animer son équipe (5 encadrants).

Langues vivantes

Un cycle de formation en *e-learning* tutoré a été mis en place en 2022 pour les personnels administratifs du pôle Médical. En effet, ceux-ci accueillent des sportifs et leur encadrement de nationalité étrangère.

Compte personnel de formation (CPF)

Trois demandes de mobilisation du CPF ont été déposées cette année et acceptées par l'institut.

Une desdites demandes n'a pu être suivie du fait de l'organisme de formation qui n'a finalement pas mis en place le programme choisi.

Chapitre 7

L'animation et le rayonnement territorial de l'établissement

Conformément aux axes stratégiques de son COP2024, l'INSEP a pour mission de développer des réseaux d'expertises en France métropolitaine et ultramarine, mais aussi au-delà de ses frontières, à l'international. La performance évoluant sans cesse, la quête de collaborations internes et externes est une richesse pour l'ensemble des acteurs, au profit de la performance et de la réussite des équipes de France.



Au niveau national, l'INSEP, à travers le réseau grand INSEP (RGI), a pour mission de fédérer les centres d'entraînement (CREPS, écoles nationales, centres fédéraux, GIP, etc.) structurés comme des plateformes ouvertes sur l'ensemble du territoire, en vue d'accompagner les athlètes depuis leur détection jusqu'à l'excellence sportive. Les centres RGI ont vocation à accompagner la performance telle que reprise aujourd'hui dans le programme Ambition bleue porté par l'Agence nationale du sport (ANS), mais aussi d'accompagner le parcours de performance fédéral des générations futures. Grâce au partage d'expériences et de bonnes pratiques, il concourt à la montée en compétences des acteurs du réseau et à la montée en gamme des services à la performance.

L'animation de réseaux implique, par définition, une adaptation permanente des acteurs. Dans le cadre de la nouvelle Organisation territoriale de l'État (OTE), les agents recrutés en 2021 dans les Maisons régionales de la performance (MRP) des CREPS et Organismes publics équivalents (OPE) apparaissent comme des acteurs majeurs dans l'animation du réseau du sport de haut niveau dans un maillage territorial régional.

Le travail réalisé en 2022 a permis d'apporter des réponses opérationnelles aux besoins de l'écosystème sportif. Les centres du RGI et leurs personnes-ressources ont cherché à mener des actions collaboratives et à produire des outils et livrables permettant d'optimiser l'environnement de la performance du sportif.

Le rayonnement international de l'INSEP constitue un axe stratégique majeur pour l'établissement dans la perspective notamment de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024. La coopération internationale, la représentation internationale de la France et les échanges d'expertise constituent aujourd'hui la colonne vertébrale des actions engagées par l'établissement dans le champ des relations internationales.

L'implication de la mission des relations internationales de l'INSEP est ainsi prégnante lors de la signature d'accords-cadres gouvernementaux qui valorisent le savoir-faire « français » dans le champ du haut niveau.

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, durant l'année 2022, l'INSEP a multiplié le nombre de conventions contractualisées avec des centres de haut niveau de renommée internationale avec le souci d'asseoir son rayonnement mais aussi et surtout de créer de nouveaux réseaux pour monter en compétences (recherche, soin, préparation physique et mentale, formation des cadres...). Cette volonté d'extension du réseau de l'INSEP se manifeste notamment par le nombre de conventions de coopérations signées et par le nombre d'accueils de délégations sportives et institutionnelles et d'actions réalisées dans ce cadre.

1 | L'animation du réseau grand INSEP

Les centres RGI répondent aux exigences du haut niveau et de la haute performance, en accompagnant les athlètes et leur encadrement dans l'ensemble des territoires. Le RGI repose sur une dynamique collaborative, afin de renforcer les coopérations entre les acteurs du haut niveau, de mutualiser les expertises, de mobiliser les ressources pour accompagner la performance sportive.

1.1 OUTILS DE PARTAGE ET DE PILOTAGE AU PROFIT DES CENTRES LABELLISÉS DU RÉSEAU GRAND INSEP

Animation des instances de gouvernance du RGI

L'année 2022 marque le renforcement des coopérations entre les acteurs du haut niveau et une mobilisation accrue des ressources pour accompagner la performance. Ainsi, les instances de gouvernance du RGI (Bureaux, Conseils stratégiques, Comités label), chargées des orientations stratégiques et opérationnelles, ont poursuivi le travail de transparence des objectifs et des décisions.

Les 2^{es} Assises du réseau grand INSEP

Les 17 et 18 mai 2022 se sont déroulées à l'INSEP les 2^{es} Assises du réseau grand INSEP. Plus de 250 personnes, expertes du sport français, étaient présentes pendant ces deux jours : acteurs institutionnels (Direction des sports, ANS, CNOSEF, CPSF, AsDTN, Paris 2024, Mairie de Paris, Régions de France), représentants des centres RGI comprenant notamment les MRP, des fédérations sportives, des régions académiques et des collectivités. Cet événement a notamment permis de repositionner l'institut dans son rôle d'animateur de réseau, mais aussi de mettre en avant la place et les savoir-faire des centres RGI au sein des territoires.

Un document retraçant les échanges de ce moment fort de sport français a été rédigé. Il reprend les différentes sessions s'étant déroulées durant l'événement, en particulier les actions et réalisations du RGI depuis 2017 et les différentes pistes identifiées pour l'optimisation de la performance pour le futur.

Campagne de labellisation 2021-2024

Lancée dès janvier 2021, la deuxième édition de la campagne de labellisation, compte au 31 décembre 2022, 30 centres labellisés dont un nouvel entrant : le CDFAS. Au cours de l'année 2022, on note les sollicitations, de plus en plus fréquentes, de nouveaux acteurs sportifs qui souhaitent entrer dans le RGI, mais qui ne remplissent pas à ce jour l'ensemble des critères de labellisation (exemples : le Centre sportif de l'Aube, le COPS 25, etc.).

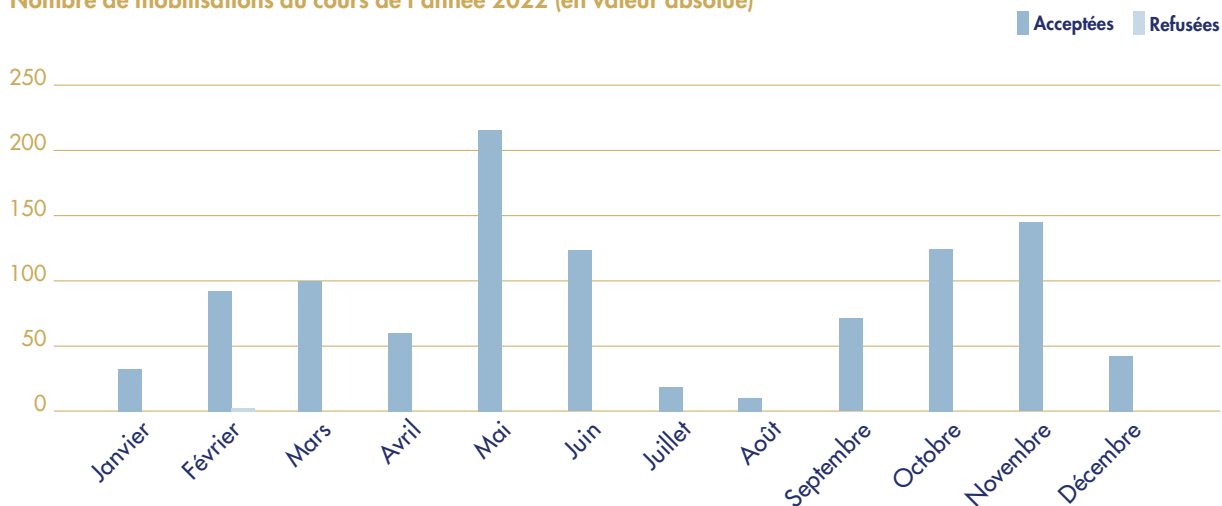
Outil de valorisation des centres du réseau grand INSEP : RGI 360

Lancée dans le courant du printemps 2022, l'INSEP et le RGI déploient une plateforme interactive intitulée RGI 360 qui recense toutes les installations sportives, infrastructures et services à la performance des centres du réseau. Plusieurs enjeux sont inhérents à cette plateforme : pouvoir identifier les équipements et services disponibles, les rendre lisibles et valoriser l'offre de service du réseau grand INSEP. L'objectif est de pouvoir favoriser l'accueil des sportifs de haut niveau des équipes de France, de répondre à des besoins spécifiques pour les accompagner, mais également de favoriser l'accueil des délégations étrangères en vue des JOP de Paris 2024. Cet outil permet donc d'obtenir une photographie précise et actualisée de la complétude et la complémentarité de l'offre du réseau grand INSEP, au service des sportifs de haut niveau et de leur encadrement.

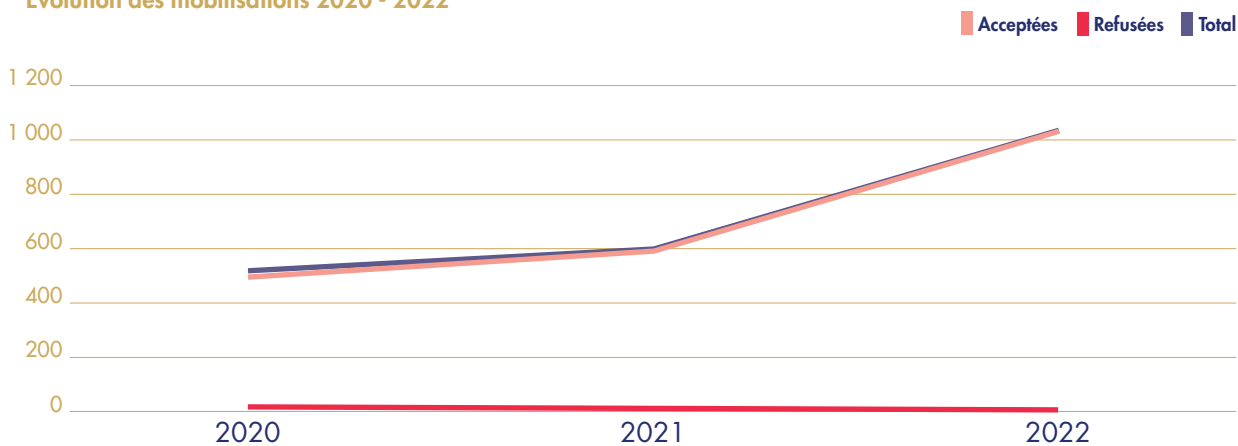
Mobilisation des agents de l'INSEP et des centres RGI

Un outil de mobilisation des agents du RGI accessible sur le PSQS a été créé en 2020. Cet outil permet de dématérialiser et de fluidifier le circuit de validation des demandes de mobilisations des agents ainsi que la production des ordres de missions. Il permet de mesurer les flux de mobilisation des agents au bénéfice du RGI.

Nombre de mobilisations au cours de l'année 2022 (en valeur absolue)

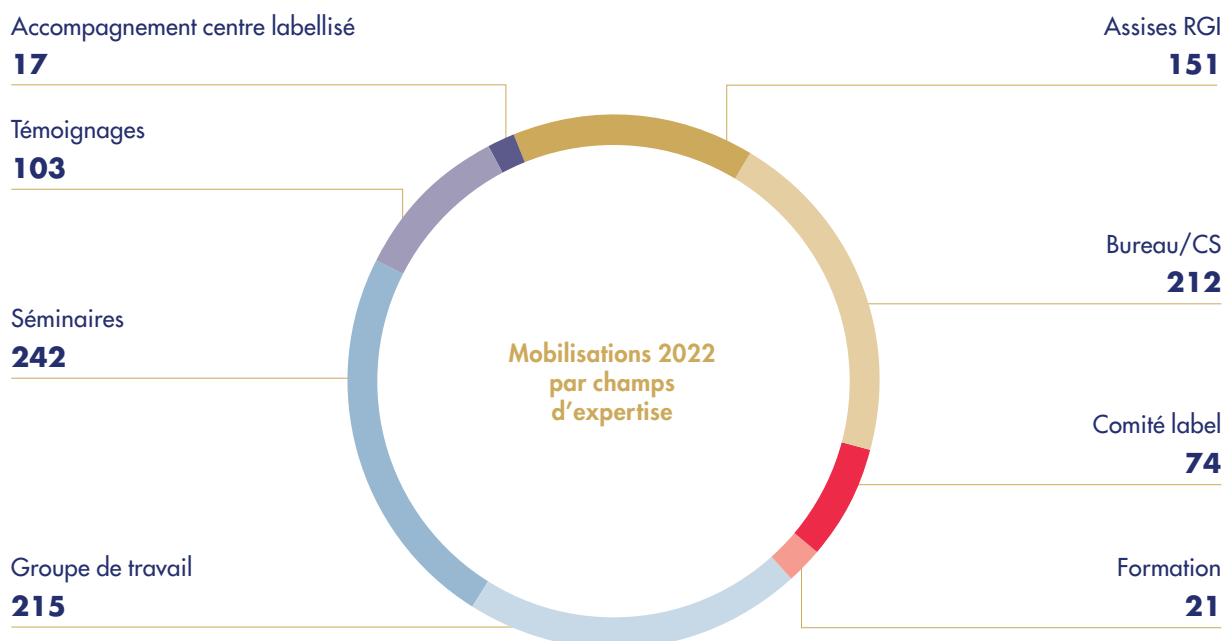


Évolution des mobilisations 2020 - 2022



Au total, 1 037 demandes de mobilisations ont été réalisées en 2022, contre 592 en 2021. 15 % d'entre elles concernent des agents de l'INSEP. Les types de missions

les plus sollicités pour l'année 2022 sont les séminaires, les groupes de travail et les réunions institutionnelles.



Les mobilisations pour des actions en visioconférence se sont ancrées dans les usages (24 %) et montrent les évolutions des modes de travail. Il est intéressant de noter que les champs

de performance les plus sollicités (pilotage, dimension physique, dimension mentale, innovation-recherche) sont en cohérence avec la feuille de route RGI 2022.

1.2

OUTILS DE PARTAGE ET DE PILOTAGE AU PROFIT DES ACTEURS DU HAUT NIVEAU

Cartographie des intervenants professionnels du sport de haut niveau : CARTO 360

En 2022, la cartographie des intervenants professionnels permettant une visualisation interactive et géolocalisée des informations des intervenants professionnels du sport de haut niveau sur différents champs d'optimisation de la performance a été enrichie et actualisée tout au long de l'année. Plus de 1 000 intervenants sont aujourd'hui identifiés. L'outil présente les profils et informations des professionnels du sport de haut niveau : zone géographique, fonction métier, fédération associée, type de sportifs ciblés, champ d'intervention de haut niveau et champs d'expertises spécifiques. La volonté est de pouvoir répondre au mieux aux besoins spécifiques des sportifs de haut niveau et de leur encadrement.

Les nouvelles productions du réseau grand INSEP

En 2022, un livret intitulé « Bien accueillir, bien prendre en charge et bien suivre les athlètes au sein des centres médicaux du réseau grand INSEP » a été rédigé. Ce document est le fruit d'un travail collaboratif entre les centres médicaux et paramédicaux du RGI. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration des services offerts par le réseau. Ce document cherche à répondre aux attentes légitimes des fédérations et des athlètes, particulièrement dans la perspective de Paris 2024.

Le vademecum sur les conditions de scolarité des sportifs de haut niveau intitulé « Aide à la scolarisation des sportifs de haut niveau. Double cursus de formation vers l'excellence » a été actualisé et mis en ligne sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ce document reprend les travaux réalisés dans le cadre du RGI en 2021. Il précise en particulier les compétences à développer dans le sport de haut niveau tout en proposant des pistes d'aménagement du parcours scolaire des sportifs de haut niveau. Sans être prescriptif, il favorise une meilleure compréhension des situations individuelles et collectives qui organisent le quotidien d'un élève sportif de haut niveau. Les différents recteurs s'en sont emparés comme outil de cadrage pour l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

Projet DEFFINUM

Suite à un appel à projet sur l'employabilité, porté par le haut-commissariat aux compétences dans le cadre du plan de transformation et digitalisation de la formation, l'INSEP et plusieurs centres du RGI se sont regroupés en consortium afin de rédiger un dossier de candidature, porté par le CREPS Bourgogne-Franche-Comté. Ce projet collectif pour le numérique et l'emploi a été retenu parmi les lauréats. Plusieurs objectifs ont été prédéfinis pour cet appel à projets : l'hybridation des formations, le développement d'innovations pédagogiques et de technologies immersives, ainsi que l'individualisation de la scolarité. Ainsi, les différents projets présentés au sein de DEFFINUM seront engagés avant la fin de l'année 2023.

1.3

LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES COMPÉTENCES DES PERSONNES-RESSOURCES DU RGI

Séminaires territoriaux et nationaux

Dans la continuité des groupes de travail, plusieurs événements en lien avec l'accompagnement à la performance ont été organisés à l'INSEP ou dans les centres RGI en 2022 :

- un séminaire « Accompagnement scientifique de la performance » (CREPS Pays de la Loire) ;
- un séminaire « Accompagnement à la performance en stress environnemental » (CNSNMM Prémaman) ;
- un séminaire « Médical-paramédical » (CSN – site d'Houlgate) ;
- trois séminaires nationaux « Accompagnement à la performance en dimension physique » (INSEP, CREPS Bordeaux).

Webinaires RGI

En 2022, plusieurs webinaires ont été organisés dans le cadre de l'animation du RGI. L'enjeu de ces webinaires est :

- de valoriser le savoir-faire et les bonnes pratiques de l'INSEP et des centres RGI ;
- de partager des expertises sur des sujets qui font le quotidien des centres d'entraînement de haut niveau.

Les sujets traités ont été les suivants : la nutrition, la communication, les internats d'excellence, l'accompagnement des sportifs ultramarins, les règles, cycles, périnée et performance. Le caractère opérationnel, la qualification d'une problématique précise et la diversité des sujets participent activement au suivi de ces rendez-vous mensuels.

Coordination des groupes ressources RGI

L'accompagnement à la performance en dimension mentale

Dans le domaine de la dimension mentale, trois groupes de travail pilotés par l'INSEP et le RGI, mobilisant une trentaine d'intervenants du réseau issus des regroupements de 2018 à 2012, ont été approfondis durant l'année 2022. À la suite de la parution et de la diffusion du livret « Accompagner le déploiement de la dimension mentale dans le sport de haut niveau » en 2021, la volonté est maintenant de pouvoir mutualiser les pratiques, intensifier le travail en réseau et garantir l'accompagnement et la formation des personnes-ressources en lien avec la dimension mentale.

Le réseau ASTRE

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années, ce groupe s'intéresse aux différentes questions inhérentes aux stress environnementaux (chaleur, humidité, hypoxie, etc.). Face à la montée en puissance des installations hypoxiques dans le RGI et les structures privées, les principaux objectifs pour 2022 ont concerné l'accompagnement (formation, réglementation, suivi) de nouveaux centres et de nouvelles personnes-ressources, afin de garantir l'efficacité des structures et des procédures.

Éthique et intégrité dans le sport de haut niveau

Plusieurs aspects sont inhérents à cette problématique : les aspects légaux, la question de la prévention et du consentement de l'athlète en lien avec les violences morales et sexuelles, le comportement des encadrements. Il est apparu essentiel que le réseau grand INSEP s'empare de la thématique afin de former et informer les SHN et leurs staffs. La question des relations athlètes/entraîneurs est notamment centrale, et il est essentiel que l'INSEP et le RGI aient un rôle fort et affirmé en ce sens. Aussi, un travail visant à développer une plateforme FOAD sur l'éthique et l'intégrité dans le sport de haut niveau a été engagé, dans l'esprit de ce qu'il existe déjà avec la plateforme de formation sur le dopage.

1.4 LA PROMOTION DU RGI

Cérémonies de remise du label grand INSEP délocalisées dans les centres RGI

Dans une volonté de valoriser pleinement les acteurs locaux et de renforcer le lien entre l'INSEP et les centres du réseau, le Directeur général de l'INSEP, Fabien CANU, a exprimé la volonté de délocaliser les cérémonies de remise de label directement dans les centres récompensés. Le but est notamment de mieux associer les équipes des centres RGI, les collectivités et les partenaires publics et privés. En 2022, quatre cérémonies ont pu être délocalisées (CREPS Toulouse, CREPS PACA, CREPS Vichy, CDFAS).

Ateliers de sensibilisation « Règles, cycles, périnée et performance »

Dans la continuité des travaux menés sur la question des règles, des cycles, de la contraception et de leur impact sur la performance, des ateliers de sensibilisation ont été organisés au sein des centres du réseau grand INSEP (CREPS Strasbourg, CREPS Bordeaux, CREPS Centre Val de Loire). Ces ateliers ont pour but de favoriser l'échange et d'accompagner les jeunes SHN sur cette thématique. Les sportives de haut niveau ont ainsi pu bénéficier de ces temps d'échange privilégiés destinés à libérer la parole et aborder sans tabou cette composante essentielle de la performance. Des interventions à destination des entraîneurs, staffs et encadrants ont également été réalisées dans les centres, afin de sensibiliser et permettre une approche optimisée dans la relation avec les jeunes SHN. Au total en 2022, plus de 200 sportives ont été sensibilisées via ces ateliers.

Nouvelles modalités de collaboration et de valorisation des centres du réseau

Allant de pair avec ces nouveaux axes d'échange, une nouvelle façon de communiquer au bénéfice du réseau et des centres a été mise en place via un accompagnement par une agence spécialisée dans les relations presse et activations médias. Cet accompagnement, dont l'INSEP bénéficie, s'est au cours de l'année 2022 élargi au RGI afin de valoriser les centres auprès de la Presse quotidienne régionale (PQR).

Au cours de l'année 2022, de nouvelles modalités de collaborations ont aussi été développées entre les acteurs du réseau grand INSEP. Notamment, la réalisation d'une émission télévisuelle pilotée par l'IFCE, en collaboration avec la fédération française de l'équitation, et réalisée et enregistrée à l'INSEP, bénéficiant de l'accompagnement technique et logistique des équipes.

2 | Les conventions et coopérations internationales

Afin de poursuivre son développement, d'enrichir ses connaissances et d'inscrire durablement la France parmi les meilleures nations olympiques et paralympiques, l'INSEP développe ses relations internationales tant sur le volet de l'accueil des délégations étrangères, que du partage d'expertises. L'année 2022 a donné lieu à un certain nombre d'événements qui ont renforcé l'assise internationale de l'INSEP.

En effet, l'INSEP a su répondre présent sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs et participe à de nombreux projets européens et internationaux tels que RéFORM, le projet Erasmus+ ESC2 ou encore avec l'organisation de la conférence internationale sur la dimension physique qui a permis à l'institut de se positionner comme une référence dans ce domaine au niveau international. Les actes de cette conférence sont en cours de publication et feront prochainement l'objet d'une diffusion élargie afin d'asseoir le positionnement international de l'établissement et de partager les informations et expériences échangées entre les différents pays participants.

À l'image de la conférence internationale sur la dimension mentale de 2021, nous avons aussi profité cette année de cette conférence afin de réunir des speakers issus de la plupart de nos partenariats, et ceux de tous les continents.

2.1 LA SIGNATURE DE NOUVELLES CONVENTIONS INTERNATIONALES

En 2022, l'INSEP compte plusieurs conventions et accords internationaux supplémentaires, signés avec des centres sportifs, universités et organismes internationaux. Ces accords qui portent principalement sur les points suivants :

- échanges concernant la médecine du sport ;
- soutenir des programmes innovants dans le domaine de la haute performance et de la recherche ;
- participation à des conférences, participation d'intervenants, conférencier principal ;
- échanges croisés d'équipes sportives pour des camps d'entraînement au sein des installations sportives.

Ces mêmes accords ont été signés avec ces pays :

- Irlande : Irish Sport Institute ;
- Luxembourg : Luxembourg Institute for High Performance in Sport (LIHPS) ;
- Pays-Bas : National Sports Center Papendal ;
- Australie : Australian Institute of Sport ;
- Corée du Sud : National Training Center of the Korean Sport and Olympic Committee (KSOC) ;
- Finlande : Kuortane Olympic Training Center ;
- Gabon : le ministère des Sports du Gabon ;
- Grande Bretagne : Team Great Britain.

Par ailleurs, dans le prolongement des actions mises en œuvre lors des Jeux olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires en 2018 et après sollicitation du Comité international olympique, un partenariat avec l'Agence française du développement a été signé fin 2020 afin d'accompagner le Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS) et les acteurs de Dakar 2026.

L'année 2022 a vu la concrétisation des projets lancés en 2020-2021 et la mise en place de nouveaux projets annulés l'an passé à cause de la pandémie notamment. De nombreuses avancées ont eu lieu que ce soit sur le plan des formations ou de la plateforme numérique. D'abord, les sessions n° 2 des formations sur la détection et le profilage ont été organisées permettant aux cadres et entraîneurs des fédérations de poursuivre leur apprentissage dans le but d'accompagner au mieux les sportifs sénégalais. Ensuite, concernant la plateforme numérique, son développement est en cours de finalisation. Toutefois, les difficultés matérielles et les attermolements dus entre autres à une inertie sur certains sujets ont provoqué des retards conséquents au calendrier prévisionnel. Si le développement de la plateforme avance rapidement, la formation des stagiaires sénégalais à la manipulation des outils numériques tarde, ce qui pourrait avoir un impact non négligeable sur la délivrance du projet.

Au cours de l'année 2022, le déplacement des équipes de la mission des RI accompagnées de l'expert chargé de l'audit du réseau grand INSEP a permis de poursuivre le diagnostic des écosystèmes sportifs locaux de Dakar, Thiès et Saint-Louis, amorcé en 2021. L'objectif du projet est d'accompagner à la structuration de centres de haut niveau dans les villes nommées précédemment en cumulant les quatre besoins pour former un sportif de haut niveau : bien vivre, bien s'entraîner, bien se former et bien se soigner. Pour ce faire, après la réalisation du diagnostic, l'expert s'est attelé à la rédaction d'une feuille de route permettant au CNOSS d'avoir les clés pour mettre en place les centres en partant de l'existant.

De plus, comme l'année précédente, une action de sensibilisation a eu lieu dans les écoles dakaroises, en présence d'Émilie GOMIS, Asmaa NIANG et Mariama SIGNATÉ. En plus de faire la promotion du sport et des valeurs olympiques, ce deuxième volet du « plan d'action d'éducation par le sport » a également mis en avant la prévention des violences dans le sport. À ce titre, quatre courts métrages ont été réalisés par les équipes de l'INSEP mettant en scène quatre situations de violences privées et publiques sur des enfants et adolescents.

- <https://youtu.be/TxdGg1Inpwg>
- https://youtu.be/Ob_xj_bDpnw
- <https://youtu.be/VwLXsSuBW2A>
- <https://youtu.be/MRHu1VCI7qs>

La nouveauté de cette année a été l'organisation de stages en immersion à l'INSEP, annulés en 2021, pour des entraîneurs sénégalais. L'INSEP a accueilli en octobre une quinzaine d'entraîneurs féminines qui ont alors eu l'occasion d'observer dans les pôles France et dans les clubs alentour et de développer leurs connaissances et aptitudes par le biais d'ateliers et d'échanges avec des formateurs et experts. L'objectif était surtout de leur donner confiance en elles et leur garantir l'accès à de nouvelles responsabilités au sein de leur fédération. Un autre groupe de cadres et d'entraîneurs a également pu se rendre à l'INSEP lors des conférences nationale et internationale sur la dimension physique afin de compléter leur formation.

En résumé de cette nouvelle année du partenariat AFD/INSEP/CNOSS, une évolution de la dynamique se fait jour (meilleure cohésion entre les représentants des fédérations, motivation perceptible, évolution de la place des stagiaires dans les fédérations...). Cependant, l'année écoulée a aussi mis en lumière un enjeu de taille : les projets ne sauraient avoir des répercussions positives et une longévité importante sans une plus grande implication du CNOSS, qui n'est pour l'instant que récipiendaire de l'offre de l'INSEP.

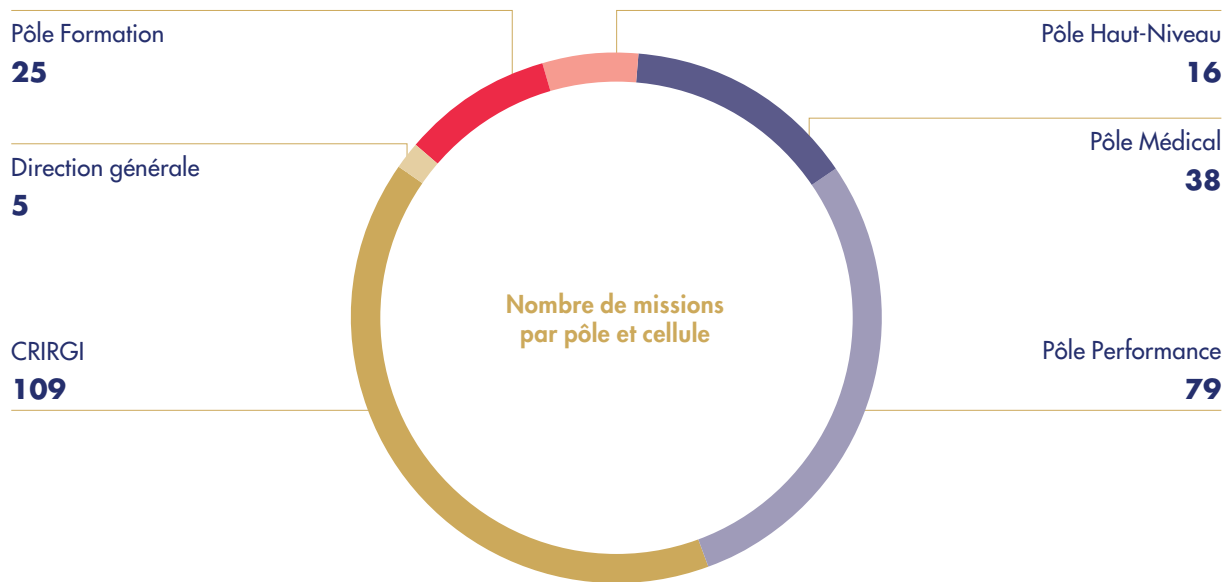
En 2023, le partenariat entrera dans sa dernière année.

2.2 LES MISSIONS D'EXPERTISE DES AGENTS INSEP À L'ÉTRANGER

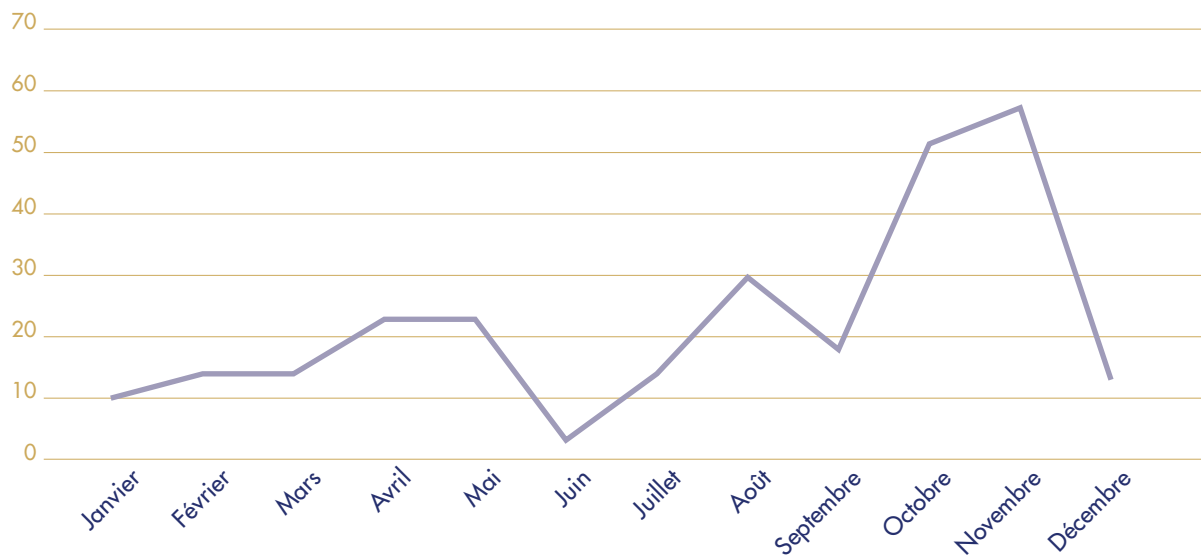
Les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise à l'étranger, facilitant les échanges avec les partenaires et concourant à améliorer les compétences des deux parties. La montée en compétences des acteurs du sport français passe par la confrontation avec les experts internationaux et concourt à l'amélioration des connaissances des deux parties sur l'ensemble des champs du sport de haut niveau.

Les agents de l'INSEP sont ainsi présents sur la scène internationale, dans les associations, conférences, congrès et symposiums majeurs et participent à de nombreux projets européens et internationaux. Face à une concurrence mondiale qui s'intensifie en matière de sport de haut niveau, notamment dans la perspective des Jeux de Paris en 2024, les accords de coopération permettent notamment le développement de missions d'expertise.

En 2022, des représentants des différents pôles de l'INSEP ont participé à différents programmes européens, parmi lesquels Empatia, Elcamp, EAS, Starting 11, Paralimits, l'ESC2, etc.



Ces missions sont réparties chronologiquement de la façon suivante :



On remarquera que les missions sont plus nombreuses sur les mois d'octobre et de novembre pendant lesquels,

traditionnellement, les séminaires et conférence sont les plus nombreux.

Ces missions peuvent également être représentées selon une répartition géographique (les pays les plus concernés)

représentent les pays les plus fréquentés par les agents de l'INSEP :



2.3 L'ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

L'accueil de délégations étrangères est aujourd'hui un véritable moteur dans l'optimisation de la performance et participe activement à la modernisation et à l'attractivité de l'INSEP. Au-delà des équipes sportives, l'INSEP accueille régulièrement des dignitaires étrangers (ministres, membres de cabinet,

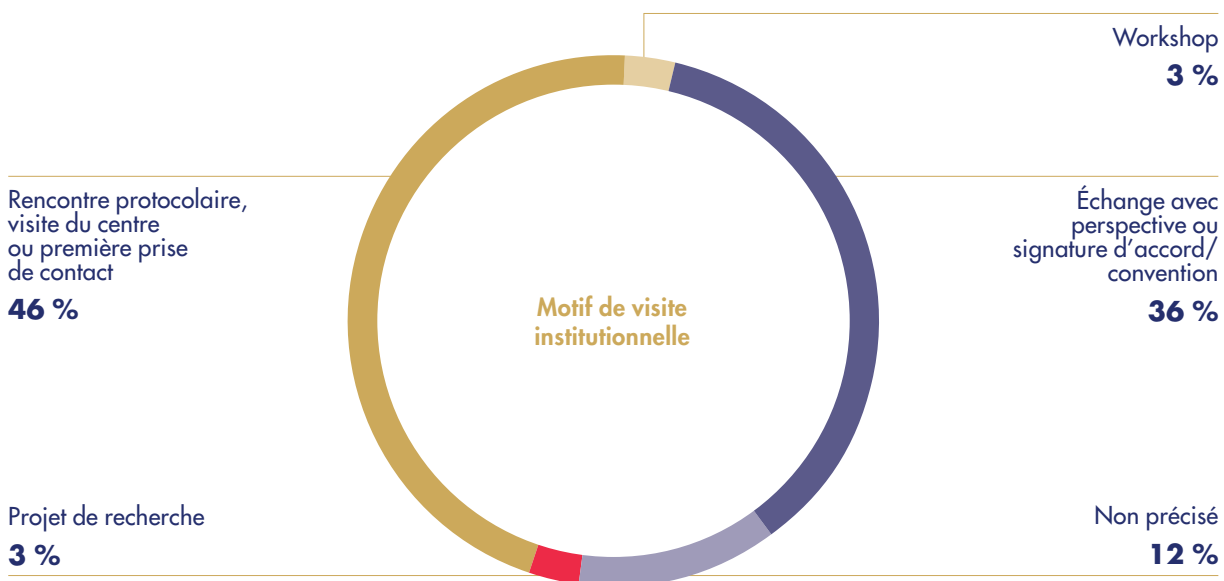
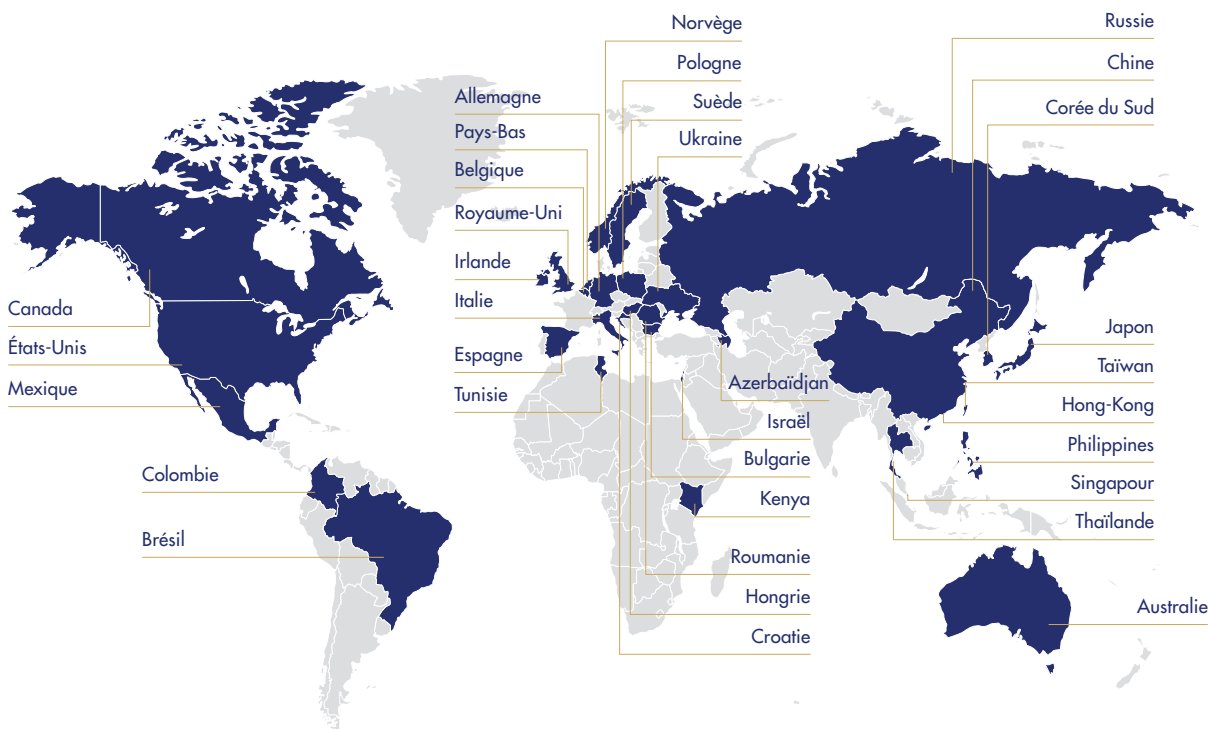
CNO et CNP...) et tout autre représentant d'institutions et d'organisations sportives.

En 2022, 33 accueils institutionnels ont été enregistrés grâce à une amélioration du contexte sanitaire favorisant ainsi la mobilité.

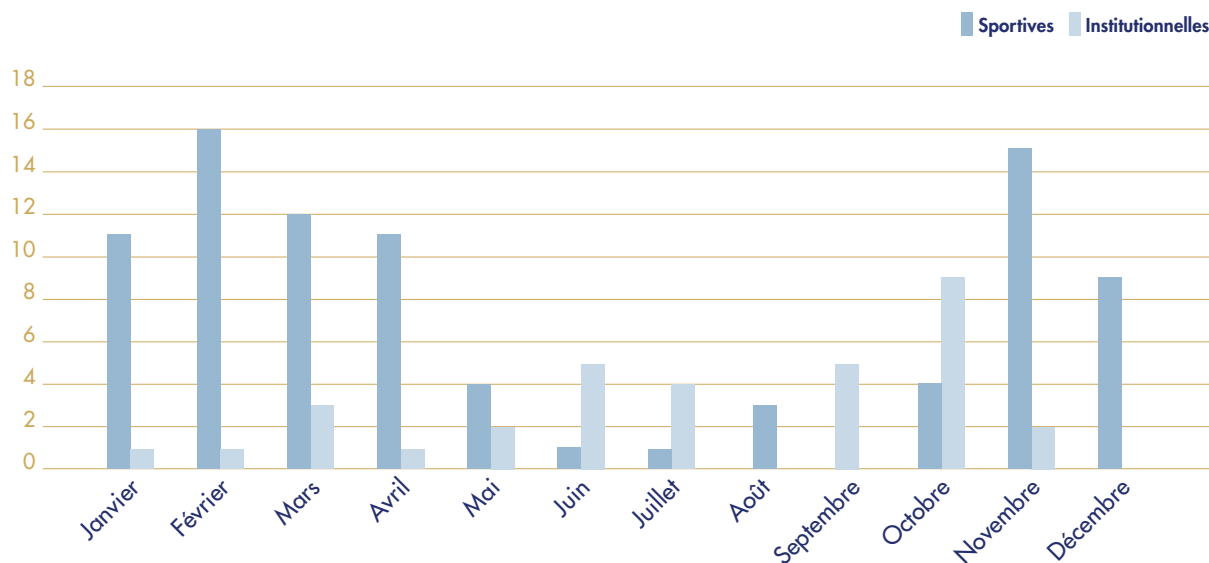


Et ce ne sont pas moins de **87 stages sportifs** qui ont été accueillis en lien étroit avec les fédérations sportives françaises.

Parmi ceux-là, on distingue la répartition suivante :



Chronologiquement, l'accueil des différentes délégations (sportives et institutionnelles) se déroule comme suit :



2.4 LA REPRÉSENTATION INTERNATIONALE AU SEIN DES ASSOCIATIONS

En matière de représentation dans les associations internationales en lien avec le cœur de métier de l'établissement, l'INSEP est également présent et actif dans cinq bureaux exécutifs d'associations internationales reconnues dans le champ de la performance sportive :

Association of sport performance centers (ASPC)

Cette association, qui regroupe les structures internationales du sport de haut niveau, a été créée dans le but de collaborer efficacement et dynamiquement sur toutes les thématiques liées à la performance sportive. Les échanges au sein de cette association permettent d'acquérir des connaissances sur les modèles de performance, d'intégration, de leadership et de gestion dans les sports d'élite grâce aux différents membres internationaux de l'association. La présentation des centres nationaux étrangers permet de prendre la mesure des pratiques, techniques et fonctionnements en vigueur dans chacun d'eux, mais aussi d'ouvrir de nombreuses pistes de réflexion visant à optimiser la performance des sportifs de haut niveau dans le futur. Enfin, cette association constitue le support permettant d'échanger avec les représentants des centres d'entraînement de haut niveau de nombreux pays et avec les membres du Bureau de l'ASPC. Cette association constitue aujourd'hui un levier d'influence dans le monde international du sport et la collaboration est plus qu'essentielle pour toujours tendre vers une efficacité de la performance au sein de l'INSEP et du réseau grand INSEP.

European as student (EAS)

L'un des principaux piliers de l'EAS est l'engagement et le soutien de tous les partenariats de collaboration européens axés sur la double carrière. En particulier, il s'agit d'une brève mise à jour sur les projets dans lesquels EAS est actuellement impliqué :

- EMPATIA. Coordonné par l'Université de Ljubljana (Slovénie), l'accent est mis sur le rôle des parents en tant que partisans de la double carrière de leurs enfants. Le programme éducatif en ligne est dans sa phase finale de développement et devait être testé en mai 2022 lors d'ateliers nationaux dédiés avec les parents ;
- Paralimits. La carrière des athlètes – étudiants handicapés comme outil d'inclusion sociale (Paralimites) pour la promotion du développement holistique des athlètes paralympiques et leur intégration sociale sur le marché du travail à la fin de leur carrière sportive ;
- ELCAMP vise à renforcer les aptitudes et les compétences des athlètes d'élite et paralympiques en matière d'entrepreneuriat axé sur le sport avec des méthodes innovantes et en connectant les athlètes entre eux et avec d'autres personnes intéressées par l'entrepreneuriat.

International council for coaching excellence (ICCE)

Cette organisation a défini quatre domaines stratégiques prioritaires :

- construire le coaching comme une profession ;
- développer la place du coaching pour les femmes ;
- mettre en place des réseaux de coachs ;
- développer le système informatique.

Des contacts sont établis pour l'organisation de la Global Coaches House pendant les jeux du Commonwealth en 2022 avec la fédération des Jeux du Commonwealth, UK Sport et l'université de Birmingham. Le groupe ICCE Women-in-Coaching se concentre sur le soutien à la conférence internationale du Groupe des femmes, qui se tiendra à Auckland, en Nouvelle-Zélande (en 2022), et le soutien aux pays et aux fédérations qui s'efforcent de s'attaquer à la sous-représentation des femmes dans les postes d'entraîneurs. L'ICCE présentera des recommandations stratégiques et des exemples de bonnes pratiques sur les femmes dans les programmes d'encadrement à la conférence « International Coaches' Day/UN Recognition ». En s'appuyant sur l'élan qui se développe pour célébrer la Journée internationale des entraîneurs chaque année le 25 septembre, l'ICCE organise une campagne pour que la Journée internationale des entraîneurs soit reconnue par les Nations unies.

Fédération européenne de psychologie du sport et des activités corporelles (FEPSAC)

L'INSEP participe aux différentes réunions de l'association pour soutenir le développement de la psychologie par l'organisation de congrès internationaux, conférences, et de publications sur des sujets d'actualité. L'objectif général est de promouvoir les normes éthiques et professionnelles dans le domaine du sport.

Deux groupes d'experts de la Commission européenne : santé et double projet

La présence dans d'autres groupes de travail internationaux (ex. : International sociology of sport, European college of sports sciences) d'experts reconnus de l'INSEP amène l'établissement à élargir son spectre d'influence avec d'autres structures internationales liées à la performance.

Enfin, la mission des Relations Internationales (MRI) apporte son soutien à la mission Grand INSEP (MGI) dans sa stratégie de veille internationale relative au réseau grand INSEP (RGI) :

2.5 STRATÉGIE DE VEILLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU RGI

En 2022, la stratégie de veille des relations internationales du RGI était orientée sur un double objectif :

- apporter des réponses à l'amélioration de la performance des SHN français via un enrichissement de l'expertise ;
- assurer un rayonnement, une réelle visibilité au sein des instances, notamment dans le contexte d'organisation des JOP à Paris et de la présidence française de l'Union européenne.

Cette stratégie s'est déclinée autour de trois axes :

- le lobbying des centres labellisés, mais aussi des élus fédéraux investis au sein des fédérations internationales ;
- le partage d'expertise et la montée en compétences sur les différents champs d'accompagnement à la performance ;
- l'accueil des délégations étrangères dans les différents centres RGI dans la perspective des JOP de Paris 2024 avec notamment comme enjeu la notoriété (valorisation des savoir-faire et de l'expertise française), le modèle économique des centres (promouvoir l'offre française à l'international) et la capitalisation des connaissances.

Les actions au profit du réseau ont été notamment marquées par les déplacements conjoints des équipes de l'INSEP et de la conseillère HN/HP du CREPS Île-de-France en février 2022 en Serbie, du Directeur adjoint du CREPS de Nancy en juillet 2022 à Dublin, de la construction d'un projet de master caribéens au CREPS de Pointe-à-Pitre en lien avec l'université de West Indies de la Jamaïque en octobre 2022, et enfin de la visite d'étude de la responsable HN en charge du double cursus sport et étude du CREPS Île-de-France, en novembre 2022.

Chapitre 8

La promotion de l'établissement

Le travail engagé pour mieux faire connaître les expertises de l'INSEP et augmenter sa notoriété s'est poursuivi en 2022. L'objectif principal étant de soutenir les activités de l'institut et de toujours améliorer la qualité d'accompagnement des athlètes et de leur encadrement.

Le changement de gouvernance de l'INSEP s'inscrit dans la continuité de ce travail. Grâce à la dynamique créée et au développement d'outils et d'actions performants, la notoriété de l'établissement a nettement progressé ces dernières années.

Une dynamique interne de la part des pôles et des experts avec une volonté de mieux faire valoir des compétences, des savoir-faire et les réalisations de l'INSEP doit se poursuivre avec l'appui des agents du pôle Communication & Audiovisuel, que ce soit sur les réseaux sociaux, dans les médias et publications, via les productions audiovisuelles, sur le site internet, etc.

une série documentaire france•tvslash

CHAMPION(S)

SAISON 2

3 ANS POUR LE DEVENIR



1 | Les enjeux de communication

1.1 POSITIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

À moins de 2 ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'objectif est de confirmer le positionnement institutionnel de l'INSEP dans l'écosystème sportif français, à sa juste place, comme acteur clé de la performance des sportifs français, notamment à l'horizon de Paris 2024.

1.2 SCÉNOGRAPHIE

Dans le cadre du déploiement de son identité de marque, l'INSEP a mis en place une scénographie sur tout son site afin de valoriser davantage son cœur de métier. Une première étape a été réalisée en 2021 avec la pose de supports dès l'entrée du site permettant d'identifier les sports et expertises abrités au sein de l'établissement. En 2022, la 2^e phase a été lancée. Un travail sur l'habillage des espaces intérieurs a été mené avec notamment l'étude d'habillages graphiques et visuels dans l'ensemble des infrastructures sportives.

Par ailleurs, des propositions d'habillages spécifiques (décompte, bâches grand format, etc.) relatifs aux JOP PARIS 2024 ont été faites pour que commence à régner l'esprit olympique sur le site de l'INSEP.

1.3 LES PUBLICATIONS ET SUPPORTS « PRINT »

INSEP Le Mag

Cinq numéros ont été produits en 2022 et distribués en interne auprès des pôles sportifs et des agents, et en externe à destination des institutions (Assemblée Nationale, conseils généraux, etc.), CREPS et fédérations.

Ces numéros ont également été mis en ligne sur le site Internet de l'INSEP, sur la plateforme Calaméo et promus sur les réseaux sociaux de l'établissement. Cette promotion a permis d'obtenir un nombre de vues croissant au fil des numéros et même un nombre record de 15 553 vues pour le numéro de septembre-octobre 2022.

Rapport d'Activité (RA) 2021

Comme chaque année, un travail de supervision, coordination, relecture et réécriture (le cas échéant) a été réalisé pour la publication du RA 2021. L'ensemble des contributions des pôles, cellules et unités ont été réunies dans un document mis à disposition sur la plateforme TEAMS puis mis en page, imprimé et mis en ligne sur le site internet de l'INSEP ainsi que sur Calaméo.

Promotion du congrès ECSS PARIS 2023

Suite à l'attribution de l'organisation du Congrès de l'European College of Sport Science, dont la candidature a été portée par l'INSEP, un plan de communication a été élaboré et un travail de promotion réalisé via la création d'un logo et d'une charte spécifique, la réalisation d'une vidéo promotionnelle, l'élaboration du contenu du site internet dédié à l'événement.

Autres supports et outils

Plusieurs supports « print » dont les contenus ont été conçus par les pôles métiers de l'INSEP ont été créés et diffusés aux agents et/ou aux sportifs. Parmi eux :

- le guide du 1^{er} logement ;
- le guide « Sport au féminin » ;
- les panneaux d'exposition sur le thème de l'affûtage et sur le thème du sommeil ;
- les actes des 2^{es} Assises du réseau grand INSEP ;
- le rapport statistique sur les conditions de préparation des sportifs sélectionnés pour les JO de Tokyo ;
- le rapport statistique sur les conditions de travail des entraîneurs des JO de Tokyo ;
- l'enquête sociologique sur la blessure dans le sport de haut niveau : des conditions de survenue au dispositif de prise en charge.

L'univers graphique et ses déclinaisons sur le grand écran, le pupitre, les vidéos, les trophées, etc., déployés lors de la Soirée des Champions ont également été créés au sein du pôle Communication en 2022.

L'ouverture du salon de coiffure a donné lieu à la création d'un logo.

Un tee-shirt INSEP avec un design spécifique représentant l'équipement le plus emblématique de l'INSEP, la Halle Maigrot, a été imaginé, produit et mis en vente à la boutique.

Au total, ce sont plus de 90 supports qui ont été conçus par le pôle Communication en 2022.

1.4 RÉSEAUX SOCIAUX

En 2022, l'INSEP a poursuivi la diversification de sa stratégie de communication digitale entamée il y a quelques années, qui se traduit par l'adoption d'une ligne éditoriale adaptée et propre à chaque réseau social sur lequel l'Institut est présent : Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook.

Pour rappel, les lignes éditoriales par réseau :

- Instagram : les coulisses de la préparation sportive à l'INSEP, les stages sportifs et les événements ;
- LinkedIn : la valorisation de l'expertise métier de l'INSEP dans les domaines de la recherche, la science, la connaissance, des archives, etc. ;
- Facebook : la vie de l'établissement et ses temps forts ;
- Twitter : toute l'actualité de l'INSEP en instantané : résultats sportifs, articles sur l'établissement, stages sportifs ou événements...

Bien que les analyses statistiques régulières ont démontré une augmentation croissante et constante sur l'ensemble de ces outils, il est toutefois apparu que les cibles principales que l'INSEP souhaite atteindre, car davantage concernées par la majorité des thématiques de communication publiées (sportifs de haut niveau, le monde institutionnel et/ou sportif, les différents experts métier médical, recherche, formation, etc.), étaient majoritairement réceptifs (et dans l'interaction) via deux réseaux sociaux principaux : Instagram et LinkedIn.

Par conséquent, le choix a été fait en 2022 de concentrer les stratégies de communication sur ces 2 outils, sans délaisser pour autant les autres.

Illustration de cet objectif : la modernisation de nos posts Instagram pour coller davantage avec les tendances et codes de notre communauté avec l'utilisation de plus en plus régulière de Reels, format de vidéos courtes et virales lancé en 2021 sur la plateforme, inspiré des contenus de TikTok. Plus précisément, les Reels ont représenté sur l'année 2022 60 % des publications sur le compte Instagram de l'INSEP, contre seulement 23 % en 2021. De même, plusieurs séries ont été lancées sur le compte Instagram (INSEP to Beijing, Juste Un Geste, teaser Champion(s), etc.) et ont permis de créer un rendez-vous récurrent pour nos abonnés et ainsi de les fidéliser.

De même sur LinkedIn, la stratégie a été creusée : en plus de relayer l'actualité institutionnelle quotidienne de l'établissement, des semaines à thème ont également été créées afin de concentrer plusieurs communications sur un sujet précis et ainsi augmenter notre impact auprès de notre communauté sur la plateforme. Deux exemples :

- à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, l'INSEP a dédié une semaine aux sujets de prévention contre les violences dans le sport et la vie privée ;
- pour la Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH), l'INSEP a consacré 5 jours à des communications axées sur ces thématiques et plusieurs événements connexes organisés sur le site.

D'autre part, il a également été observé que la communication digitale cross-médias mise en place pour promouvoir le magazine institutionnel « INSEP Le Mag » avec un planning éditorial dédié a porté ses fruits avec des statistiques de lecture et de téléchargement en hausse.

La communication digitale 2022 en chiffres

Instagram

- Communauté en décembre 2022 : 39,5 k followers
- + 7,5 k followers gagnés en 1 an

LinkedIn

- Communauté en décembre 2022 : 58,4 k followers
- + 12,6 k followers gagnés en 1 an

Twitter

- Communauté en décembre 2022 : 53,3 k followers
- + 1,2 k followers gagnés en 1 an

Facebook

- Communauté en décembre 2022 : 22,1 k followers
- + 1 k followers gagnés en 1 an

1.5 LES RELATIONS MÉDIAS

La montée en puissance des sollicitations médiatiques constatée en 2021 s'est confirmée, voire accentuée en 2022.

Elle est la résultante d'une stratégie médiatique mise en place depuis plusieurs années et qui s'est activée en 2022 sous 2 prismes.

Tout d'abord la médiatisation de la Direction générale qui a permis de livrer aux médias la stratégie de l'Institut.

Déjà amorcées à l'arrivée de Fabien CANU au cours du dernier trimestre de l'année 2021, les rencontres avec les principaux journalistes qui composent le paysage médiatique français se sont poursuivies de manière régulière en 2022. L'objectif de ces rencontres était de positionner l'INSEP,

par l'intermédiaire de ses actions futures, dans l'échiquier du sport français. Nous avons réalisé 12 interviews avec les principaux médias comme le Parisien, France TV, Europe 1... En parallèle de ces actions one to one, mais aussi quand les agendas le permettaient, la direction générale a rassemblé certains directeurs de rédaction des plus importants médias afin de leur présenter les actions de l'établissement en vue des JOP de Paris 2024 (RMC-BFM TV, AFP, Le Monde, L'Équipe, le JDD).

Ensuite, la stratégie média définie a pour objectif de valoriser les métiers, savoir-faire et expertises de l'INSEP. Ainsi, en 2022 plusieurs actions médias ont été menées pour mettre en avant les experts qui œuvrent au quotidien et démontrer comment ils concourent à la haute performance : le médical, la recherche, la nutrition, la scolarité, etc.

Ainsi, ce sont 28 interviews organisées avec « les experts » dont nous pouvons extraire 3 temps forts médiatiques :

- le dopage : 3 reportages sur les actions de prévention menées à l'INSEP (France 2 Télématin, LCI, RMC) ;
- la scolarité (avec 1 CP sur la préparation aux examens) : 2 reportages (France 2 Télématin et LCP) ;
- la semaine d'intégration : 16 reportages/Articles publiés (RTL, RMC, France Info, France...).

Sur l'ensemble de l'année, nous avons pu maintenir un rythme intense de communication auprès des médias avec 24 communiqués/invitations diffusés relayant à la fois les partenariats de l'INSEP (Fondation Adolphe de Rothschild, Konica Minolta...), mais aussi les grands événements (Colloque RGI, diffusion saison 2 de Champions...) et autres actualités (labellisation RGI...).

Cette montée en visibilité médiatique, qui va s'accroître à l'approche des JOP 2024, nécessite que l'équipe en charge de la gestion des relations médias redouble de vigilance afin de préserver la quiétude des sportifs mais aussi des experts métiers sur site tout en laissant les médias travailler dans les meilleures conditions possibles.

Les retombées médias en 2022 (hors RS)

- Majorité des retombées en presse écrite (80 %)
- Forte dominance des articles PQR (74 %)
- Thématiques sport et actualités / Infos générales (2 144 retombées en infos générales ; 134 côté sport)

L'ÉQUIPE

radiofrance

Le Parisien

**ouest
france**

francetélévisions

RTL

2 329

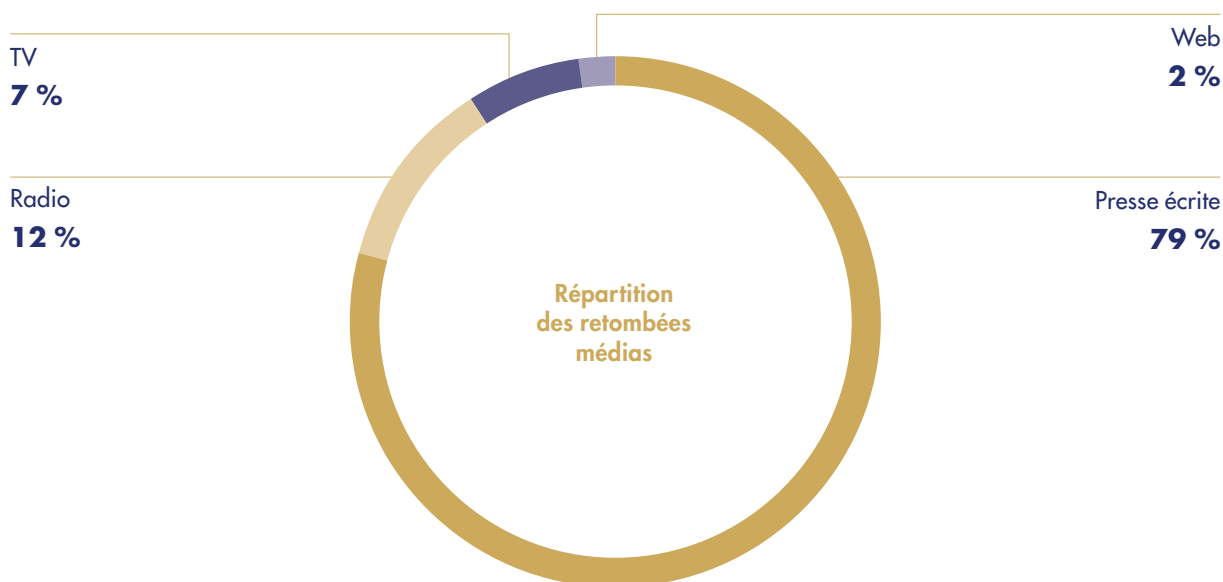
Retombées médias

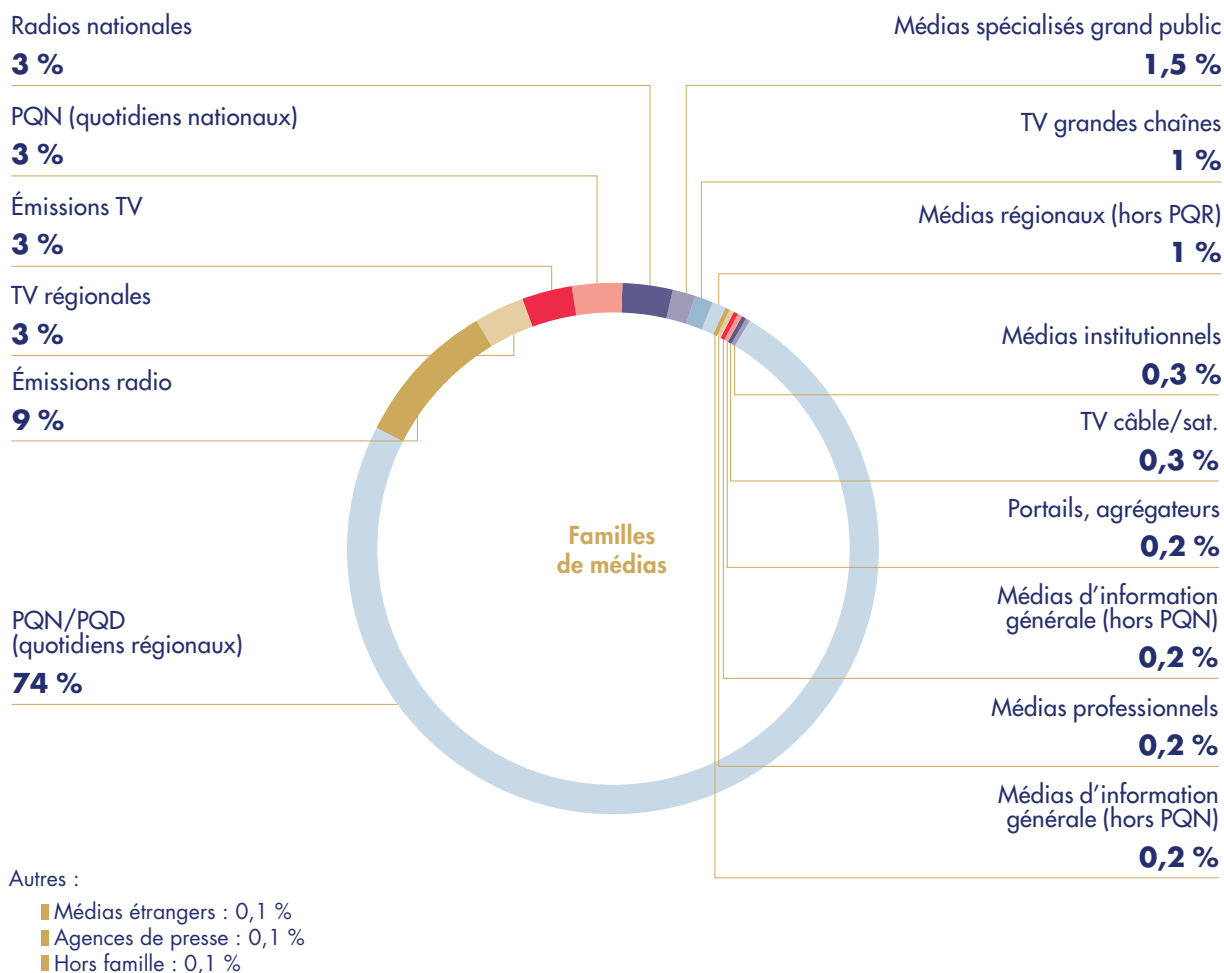
555

Auteurs différents

366

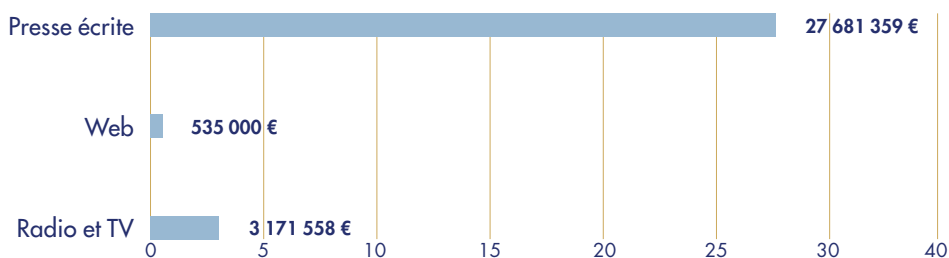
Supports différents





Valorisation par type de médias en 2022 (en M€)

Date : du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.



Calendrier de diffusion des communiqués de presse

Thème	Date de diffusion
CP / L'INSEP et l'Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild s'associent au service de la performance visuelle des athlètes français	25/01/2022
Invitation colloque / Psychologie du sport : prévention des blessures, santé mentale et perspectives d'avenir ^[1]	28/04/2022
Invitation + CP / Assises du réseau grand INSEP, les 17 et 18 mai 2022 ^[2]	10/05/2022
CP / Baccalauréat 2022 : l'INSEP propose une préparation hors normes aux épreuves pour les jeunes athlètes de haut niveau	11/05/2022
Invitation Presse INSEP / Avant-première de la saison 2 de « Champion(s) »	27/06/2022
CP / J-2 Diffusion de « Champion(s) », l'aventure personnelle et collective de 5 grandes disciplines et de ses athlètes évoluant à l'INSEP	13/07/2022
CP / L'INSEP signe une convention de mécénat avec Konica Minolta	21/07/2022
CP / L'INSEP vient de signer un nouveau protocole d'accord avec l'Institut australien du sport (AIS)	18/07/2022
CP / Rentrée INSEP 2022 : 41 nouveaux jeunes sportifs viennent rejoindre les 800 sportifs de haut niveau de l'Institut	16/08/2022
CP / Le CREPS de Strasbourg se mobilise autour du sujet « Règles, cycles et performance »	23/09/2022
CP / Performance en stress environnemental : le réseau grand INSEP accompagne les athlètes de haut niveau pour optimiser leurs performances dans des conditions extrêmes	07/10/2022
CP / Sportives de haut niveau et cycles menstruels : le CREPS de Bordeaux se mobilise autour du sujet « Règles, cycles et performance »	11/10/2022
CP / Le site d'Aix-en-Provence du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur obtient la labellisation grand INSEP 2021-2024	17/10/2022
CP / Le site de Boulouris du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur obtient la labellisation grand INSEP 2021-2024	17/10/2022
CP / Le site d'Antibes du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur obtient la labellisation grand INSEP 2021-2024	17/10/2022
CP / Accompagnement scientifique et recherche technologique : le Centre Sportif de Normandie (CSN) se mobilise pour la performance des sportifs de haut niveau en Normandie	20/10/2022
CP / L'INSEP organise le 28 ^e congrès de l'European College of Sport Science en juillet 2023	24/10/2022
CP / Paris 2024 et l'INSEP s'associent pour mettre la performance au cœur des JO et JOP 2024	27/10/2022
CP / Enfance et violences dans le sport : l'INSEP lance une campagne de prévention	10/10/2022
Invitation / 1 ^{er} et 2 décembre, conférence internationale sur l'accompagnement physique au service de la performance sportive	16/11/2022
CP / Le Centre départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS) obtient la labellisation grand INSEP 2021-2024	17/11/2022
Invitation / Save the date INSEP – Soirée des Champions – 24 janvier 2023	23/11/2022
CP / Le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – Vichy obtient la labellisation grand INSEP 2021-2024	08/12/2022
CP / Soirée des Champions 2023 : l'INSEP met en lumière son expertise médicale et scientifique	19/12/2022

[1] Présence :
 ■ Le Parisien : Cyril Simon ;
 ■ AFP : Déborah Claude.

[2] Présence AFP : Déborah Claude.

1.6 LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

L'unité des Productions Audiovisuelles

L'unité a poursuivi la production de podcasts, séries, films et vidéos scientifiques, techniques et culturels mettant en avant les expertises et les projets de l'établissement :

■ SÉRIE « JUSTE UN GESTE » :

- Réalisation de 5 clips : haltérophilie, tennis de table, badminton, basket et breaking et mise en ligne.

■ SÉRIE « HOMO LUDENS » :

- Réalisation d'entretiens filmés : Jean-Charles VALLADONT

■ SÉRIE « MÉMOIRE D'ENTRAÎNEUR » :

- Finalisation du documentaire sur Jean-Claude VOLMER et mise en ligne.
- Tournages, Michel RAT.

■ DOCUMENTAIRE « COMITÉ HISTOIRE » :

- Tournages dans le plateau, montages des entretiens filmés et mise en ligne de la série.

■ DOCUMENTAIRE « LUCIE DECOSSE » :

- Tournages déambulations dans l'INSEP et montage en cours.

■ POUR LA PERF.

- Réalisation d'une série documentaire « Les Labos de la Perf. » :
 - En finition : Allison DIRY – Aviron ;
 - En montage : Alex FAVA – Escrime – Rééducation – Réathlétisation ;
 - En tournage : Caroline GIROUX – Dispositif FULGUR.
- Tournage et montage Séminaire FULGUR.
- Réalisation du film pour l'exposition, « Sommeil et Récupération ».
- Réalisation du film « Annonce du congrès ECSS Paris 2023 ».

■ POUR LA MGI

- Réalisation de 20 clips des CREPS de Rouen, Reims, Poitiers, Strasbourg, Toulouse, Font-Romeu, Montpellier CDFAS, Quiberon, Vichy, PACA et Pointe-à-Pitre (uniquement tournage).
- Réalisation, Conférence Internationale « Dimension Physique ».
- Montage des bannières pour le site du réseau grand INSEP.

■ POUR LES RI

- Réalisation de 4 courts métrages de fiction contre la violence dans le milieu du Sport et mise en ligne.
- Réalisation d'1 film de 15 minutes d'une interview croisée entre entraîneur français et entraîneur japonais, avec sous-titrage.

■ POUR LE SERVICE SOCIAL/HANDICAP

- Réalisation d'1 film sur « Chien d'aveugle » et mise en ligne.
- Réalisation d'1 film sur la présentation « Référénte handicap ».
- Réalisation d'un teaser et prise de photos pour la « Journée du handicap ».

■ POUR LE MÉDICAL

- Réalisation de 5 tutos sur les « Incontinences urinaires d'efforts » : tournages sur site d'entraînement pour la partie animation, montage des exercices filmés sur le plateau, et diverses réunions pour modifications de la part du Médical.
- Réalisation du film « Prévention Bucco-Dentaire »

■ POUR LA COMMUNICATION

- Plans de drone du bâtiment M avec la toile géante Paris 2024.
- Photo groupe séminaire des 3 réseaux (170 personnes).
- Réalisation du film institutionnel de l'INSEP.
- Réalisation du film sur « la remise des diplômes ».
- Animation des tableaux médaillés pour la Soirée des Champions 2023, *Conception, réalisation, motion design*.

ADIDAS

- Réalisation du clip « Run for the Oceans ».
- Réalisation du clip « Back to INSEP ».

L'ORÉAL

- Réalisation d'un film sur le « salon de coiffure ».
- Réalisation d'un film pour la Soirée des Champions.

TOYOTA

- Réalisation d'un film sur « Cécilia BERDER ».
- Réalisation d'un film sur l'événement « Team Toyota ».
- Réalisation d'un film sur « Mobilité ».
- Réalisation d'un film sur « Présentation partenariat ».
- Réalisation d'un film sur « Sport Adapté ».
- Réalisation d'un film sur « Marie-Amélie LE FUR ».

■ POUR LA FORMATION

- Interview de Romain CANONE.

■ POUR L'UDNI

- Plusieurs tournages plateau sur fond vert (ITW).

■ POUR LA MÉDIATHÈQUE

- Tamisation de l'éclairage de la partie expo de la médiathèque pour la semaine dédiée au « sommeil ».

■ POUR L'IFCE

- Réalisation « Émission IFCE » (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) : installation plateau avec tournage à 3 caméras et réalisation en direct d'une émission à la demande de l'IFCE.

■ POUR LES FÉDÉRATIONS

- FF Basket-ball : réalisation de 25 films tutos « FFBB Coaching ».
- FF Escrime : tournage plateau « Sabre Laser ».
- FF Gymnastique : captation images.

■ POUR ARTE

- Réalisation d'un film de 8 minutes, pour l'émission « Hypernuit ».

■ POUR LE MINISTÈRE DES SPORTS

- Réalisation « Conférence Maternité et Sport de Haut niveau ».

■ PODCASTS

Chef de projet, réalisateur et animateur

- « Les Acteurs de l'Ombre »
Épisode 2 : Philippe LE VAN
Épisode 3 : Sébastien LE GARREC
- « Médecins du Sport » en collaboration avec Sébastien LE GARREC et Philippe LE VAN
Épisode 1 : La compétition internationale
Épisode 2 : La gestion de la blessure
- « Chez la Diététicienne » en collaboration avec Véronique ROUSSEAU
Épisode 1 : Un athlète frappe à la porte de la diététicienne

- « Optimiser son geste » en collaboration avec Armelle HUET VAN EECLOO

Épisode 1 : Qu'est-ce que l'optimisation du geste ?

- « Le Mental de nos Champions » en collaboration avec Anaëlle MALHERBE

Épisode 1 : Qu'est-ce que la préparation mentale ?

Épisode 2 : Le confinement et son impact sur les sportifs

Épisode 3 : Une psy aux JO de Pékin

- « Paraperf » en collaboration avec Nicolas FORSTMANN

Épisode 1 : Présentation du projet Paraperf

- « Empow'Her » en collaboration avec Juliana ANTERO

Épisode 1 : Présentation du projet Empow'Her

- « Perf++ » en collaboration avec Giuseppe RABITA

Épisode 1 : Les axes de recherche de l'optimisation de la performance

La régie technique audiovisuelle

La photographie

66 reportages photos (43 en 2021) comptabilisant plus de 4 300 photographies ont été réalisés en 2022 (2 000 en 2021), pour les besoins de :

- la Direction de l'INSEP (12 reportages) ;
- la recherche (8 reportages) ;
- la formation (4 reportages) ;
- la communication et les pôles France (20 reportages) ;
- la performance (2 reportages) ;
- le réseau grand INSEP / la mission Internationale (12 reportages) ;
- le ministère des Sports (6 reportages) ;
- le médical (2 reportages).

En parallèle, les visuels ont été retravaillés et indexés sur ARMADILLO.

La régie technique audiovisuelle a assuré la gestion, l'exploitation, la maintenance et l'assistance des équipements audiovisuels de l'établissement, des 35 salles de cours, l'amphithéâtre Pierre de Coubertin, la salle Paris 1900, 14 salles de réunion, et les bureaux équipés avec du matériel audiovisuel, mais aussi le réseau TV IP (trente téléviseurs) et les chambres de stages du bâtiment B.

Cette année, la régie technique a géré :

- 251 événements :
 - 73 en salle Paris 1900 ;
 - 68 dans l'Amphithéâtre Pierre de Coubertin ;
 - 40 dans d'autres salles ;
 - 50 événements nécessitant la mise en place d'une visioconférence ;
 - 20 installations mobiles hors des salles équipées (conférence de presse, sonorisation d'événements extérieurs, etc.).
- plus de 120 clients :
 - 30 pour la direction ;
 - 96 clients internes ;
 - 75 clients externes (le delta manquant est un mix interne-externe).

À noter, une augmentation de médias venant réaliser des émissions sur site, une forte augmentation d'événements hybride en raison du télétravail.

40 interventions ont été opérées dans les chambres de stages du bâtiment B pour remettre en état la réception TV.

1.7 LA BOUTIQUE

En 2022, la boutique de l'INSEP s'est refait une beauté avec le soutien de notre Top partenaire Adidas. La nouvelle boutique, au concept épuré, a réouvert avec une décoration et un mobilier dans la lignée de ceux des boutiques Adidas.

Le partenariat est mis en avant avec des textiles, des accessoires et de la bagagerie Adidas co-brandés INSEP.

Une partie de la boutique est dédiée à un showroom de produits-vitrines issus de l'innovation et des technologies Adidas tels que des pointes, des chaussures de boxe, etc.

Une borne tactile de commandes pour le e-commerce permet des achats en ligne sur le site d'Adidas avec une réduction réservée aux visiteurs INSEPiens de la boutique.

Autre nouveauté de cette boutique, la création du t-shirt INSEP, produit phare dont le design a été soumis au vote des agents et sportifs INSEPiens, dans le style des universités américaines.

Sans oublier bien sûr la partie « souvenirs » avec des produits à l'effigie de l'INSEP : mugs, gourdes, carnets...

Enfin, des campagnes habillent désormais les vitrines et l'intérieur de la boutique, avec des axes sur l'innovation, la durabilité énergétique, mais aussi les événements INSEP-Adidas.

2 | Le programme d'hospitalités

L'établissement dispose de salles de réunion, installations sportives et infrastructures hôtelières rénovées et modulables. La commercialisation de ces espaces permet d'accueillir des stages sportifs nationaux et internationaux, des séminaires institutionnels ou d'entreprises, des événements professionnels et d'organiser différents types de manifestations.

Le pôle Hospitalités est le garant de l'articulation de l'organisation de ces différents types d'accueil et la vie quotidienne du site, la transversalité et partage d'information avec tous les acteurs est incontournable et nécessaire.

2.1 LES STAGES SPORTIFS

Les outils technologiques de pointe de l'INSEP offrent des conditions exceptionnelles d'entraînement à l'ensemble des fédérations olympiques et paralympiques du sport français, dont certaines bénéficient de conventions pluriannuelles d'entraînement avec l'établissement.

Les clubs professionnels, français et étrangers, les ligues régionales et les fédérations internationales qui sollicitent l'expertise de l'INSEP peuvent également bénéficier des infrastructures et des compétences présentes. Les équipes de l'institut développent au quotidien une démarche qualitative au service des sportives et sportifs de haut niveau afin que ceux-ci puissent, dans les meilleures conditions possibles, mener à bien leur projet de performance et ce, quelle que soit la durée de leur séjour au sein de l'institut.

Lors d'accueil de stages courts, les solutions d'hébergement et de restauration les plus adaptées sont ainsi systématiquement recherchées. Différentes prestations à la demande sont également proposées : conciergerie, accès aux espaces balnéothérapie et musculation, blanchisserie, matériels spécifiques, transport sur site avec voiturette...

L'expertise de ses équipes, dans la diversité de leurs spécialités, la qualité de ses installations, qui répond aux exigences de nombreuses disciplines sportives, l'adaptation de la restauration (exigence nutritionnelle), comme l'offre d'hébergement, sont autant d'atouts qui séduisent aujourd'hui de plus en plus d'athlètes nationaux et internationaux qui viennent effectuer à l'INSEP leurs stages de préparation, leur suivi médical ou encore leurs séances de réathlétisation.

L'accueil de stages sportifs nationaux et internationaux en chiffres

	Nombre de stages sportifs	Nombre de sportifs + staffs
2019	681	7 933
2020	375	3 862
2021	385	3 784
2022	529	5 028

2.2 LES SÉMINAIRES D'ENTREPRISES

Organiser un événement à l'INSEP, c'est partager des valeurs fortes véhiculées par le sport de haut niveau : performance, excellence, dépassement de soi, travail, respect...

L'institut offre un cadre idéal pour l'accueil des groupes dans le cadre d'événements professionnels (séminaires, réunions, présentations de produits, salons ou événements corporate, conseil d'administration, plénière en amphithéâtre...) ou privés (réception, soirées réseaux...).

Des spécialistes de l'INSEP reconnus dans leur domaine : entraîneurs, formateurs, médecins, chercheurs... et des sportifs de haut niveau peuvent intervenir, à la demande, lors de ces événements. Des moments conviviaux d'échange et de partage avec les sportifs de haut niveau, entraîneurs nationaux ou anciens champions à l'occasion d'un déjeuner ou lors d'une soirée peuvent également être organisés, au même titre que des initiations sportives encadrées par les entraîneurs ou sportifs de haut niveau des équipes de France, au cœur de leurs terrains d'entraînement quotidiens.

	Nombre de séminaires	Nombre de personnes
2021 (de sept. à décembre)	39	1 420
2022	94	6 871

2.3 MANIFESTATIONS SPORTIVES

Tout au long de l'année, l'INSEP organise différentes manifestations liées à ses expertises en matière de :

- formation et de reconversion (conférences Culture Sport, Carrefour SportTalents, Start'Up ta reconversion, notamment) ;
- de recherche (Journée du sommeil, séminaires « À la Recherche de la Performance ») ;
- de médecine du sport (Journée médicale, Congrès international ECOSEP).

Chaque année, des événements au cours desquelles les sportifs sont mis à l'honneur ont également lieu : la cérémonie de remise des diplômes, la journée olympique, concours...

Des compétitions sportives de référence se disputent également à l'INSEP de manière maîtrisée et ponctuelle :

- rencontres du championnat de France de Nationale 1 de basketball ;
- championnat de France élite de pentathlon moderne ;
- matchs de water-polo ;
- compétitions UNSS ;
- ...

2.4 VISITES DE L'INSEP

Des visites payantes de l'INSEP, d'une durée de 2 heures environ, sont organisées :

- pour les scolaires (groupe de 30 personnes maximum) les mardis et jeudis matin (dans la limite de la planification annuelle engagée) ;

- pour les entreprises qui souhaitent augmenter l'expérience sur site et pouvoir assister à certains entraînements des pôles France.

	Nombre de visites	Nombre de personnes
2021 (de sept. à décembre)	34	1 489
2022	227	6 903

2.5 INTERNE À L'INSEP

En interne à l'INSEP, l'ensemble des pôles (performance, formation, relations internationales, communication...) organisent des réunions, séminaires, événements au sein de l'INSEP :

- formations : PNF, label appi... ;
- séminaires des entraîneurs ;

- conférences nationales/internationales ;
- remise labels grand INSEP ;
- accueils institutionnels (ministres, préfets, VIP...).

Le pôle Hospitalités coordonne l'ensemble de ces demandes.

	Nombre d'organisations	Nombre de personnes
2021	261	5 288
2022	372	9 576

3 | Le marketing et la politique mécénale

Le programme marketing et mécénat de l'INSEP a été construit pour améliorer les services et les infrastructures qui sont proposés aux sportives et sportifs de l'INSEP et à leur encadrement. Le développement du programme s'est encore accéléré en 2022 avec l'arrivée d'un 1^{er} grand mécène : Konica Minolta et le renouvellement de nombreux partenaires techniques.

Un accent particulier a été porté sur le suivi des partenariats et la programmation des activations grâce à des échanges réguliers et la mise à disposition d'outils collaboratifs entre l'INSEP et chacun de ses partenaires. C'est un travail qui s'établit conjointement avec l'ensemble des pôles métiers de l'INSEP et plus particulièrement avec le pôle Hospitalités concernant les activations événementielles.

L'objectif est de signer dès janvier 2023 un nouveau partenaire officiel et d'être accompagné par un nouveau mécène d'envergure pour soutenir de façon très concrète les équipes de France qui s'entraînent au sein de l'INSEP et pérenniser les partenaires de l'INSEP au-delà des JOP Paris 2024.

En 2022, la liste des partenaires du programme marketing de l'INSEP est la suivante :

- Adidas ;
- Toyota ;
- L'Oréal ;
- EONA ;
- ESSITY ;
- WELEDA.

L'INSEP est un établissement public financé en très grande partie par l'État mais la volonté l'INSEP est de multiplier ses ressources financières pour faire face aux nouveaux défis de la performance sportive.

Chapitre 9

La gestion du patrimoine

Le pôle Patrimoine est constitué de deux unités, l'unité des Services aux Personnes (USP) et l'unité des Installations sportives (UIS).

L'USP intervient essentiellement sur l'ensemble du patrimoine bâti quant à l'UIS son champ d'intervention correspond à la zone Sud.



1 | La définition des besoins

1.1 PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Le pôle Patrimoine assure tant en zone Sud qu'en zone Nord un recueil des besoins exprimés par les pôles INSEP que par les pôles sportifs. Il mobilise en tant que de besoin des programmistes spécialisés intervenant en tant qu'assistant à maître d'ouvrage permettant ainsi une parfaite définition des besoins et des budgets associés.

Après arbitrage par la Direction générale, les opérations s'insèrent au niveau du PPI (Plan Pluriannuel des Investissements).

Ainsi, durant l'année 2022, la mise en œuvre des PPI zone Sud et Nord a pu débuter.

En zone Sud, l'ensemble de la définition du programme de la restructuration de la piste OMNES a été conduit en mobilisant les partenaires internes (pôle Performance, Haut niveau, laboratoire de recherche). Le projet concernant le basket 3x3 a également été mis à l'étude.

En zone Nord, les phases d'étude des projets relatifs au scanner, à la climatisation des bâtiments G-H (y compris les chambres) ont continué avec pour objectif une réalisation en 2023.

1.2 SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Le marché sécurité-sûreté lancé en 2021 a débuté en juin 2022. Le recrutement d'une personne chargée de piloter ce marché a également été lancé en 2022.

2 | La coordination avec le partenaire privé

La coordination avec le partenaire privé est un travail quotidien assuré en zone Nord par l'USP (unité de Services aux Personnes) permettant de faire la liaison entre l'ensemble des agents de l'INSEP et les prestations assurées contractuellement par le Partenaire. Des comités techniques se tiennent chaque mois avec le partenaire en fonction des thématiques concernées. Tous les 2 mois se tient un comité d'exploitation et maintenance en présence des chefs de pôles INSEP et des représentants de la Direction générale.

2.1 SUIVI DE LA MAINTENANCE

Le partenaire intervient de manière quotidienne concernant la maintenance préventive suivant des gammes spécifiques en fonction des ouvrages et de manière corrective sur demande de l'USP via une GMAO (Gestion maintenance assisté par ordinateur).

2.2 SUIVI DES PRESTATIONS DE SERVICE

Le partenaire assure dans le cadre de son contrat des prestations d'hôtellerie, de nettoyage des locaux, d'entretien des espaces verts non sportifs, de restauration. Des contrôles hebdomadaires sont réalisés par l'USP afin de vérifier l'exécution du contrat et de ces objectifs.

3 | L'entretien des surfaces sportives

3.1 LE TRAITEMENT ET LA FILTRATION DES EAUX DE BASSIN

Le centre aquatique Caron présentant de considérables et innovantes technologies HQE, tel le traitement de l'eau à l'ozone ou encore la récupération des eaux de lavage des filtres par osmose inverse, l'UIS s'est employée à assurer la meilleure maintenance possible de ces équipements qui sont absolument nécessaires à la bonne exploitation du centre. Pour ce faire, une rigueur accrue et une attention de tous les instants ont été exercées de la part à la fois des 2 techniciens du service dédiés aux tâches d'entretien et de maintenance des bassins et de son prestataire dans le domaine, présent sur site 3 jours durant la semaine (et avec une astreinte dédiée permanente). En effet, à eux 3, ils ont, toute l'année, veillé à l'entretien de ces grands bassins et au bon fonctionnement de l'ensemble de leurs équipements techniques (particulièrement spécifiques) avec des contrôles visuels quotidiens, des interventions rapides dès les premiers signes avant-coureurs de pannes, des gammes de maintenance toujours réalisés opportunément.

La proximité forte avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et le responsable de la cellule « qualité des eaux » a permis notamment d'améliorer la procédure de remplissage des différents carnets sanitaires et d'appréhender encore plus finement, au sein du centre aquatique Caron, le traitement de l'eau à l'ozone et son contrôle ainsi que le traitement par osmose inverse des eaux de lavage des filtres pour les réinjecter via le bac tampon dans les bassins d'eau. Même après 8 ans d'exploitation, le centre aquatique Caron reste technologiquement unique en France et parmi les tout meilleurs centres aquatiques européens, avec des équipements exemplaires et innovants en matière de qualité environnementale.

L'eau des grands bassins du centre aquatique Caron (50 m, 25 m et fosse à plongeon) et celle des 21 bassins d'hydro-récupération de l'établissement (spas, bains chauds et froids en zones Sud et Nord) a été contrôlée bi-quotidiennement par les agents de l'UIS, afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur (analyses du pH, du chlore libre et combiné, températures et compteurs de circulation notifiés sur les carnets sanitaires de chaque unité). Par ailleurs, tous les mois, ces 24 bassins ainsi que l'osmoseur inversé ont été systématiquement contrôlés (de façon inopinée) par les autorités sanitaires compétentes (l'Agence Régionale de la Santé via le laboratoire Carso) afin de s'assurer que ces eaux répondaient bien aux obligations réglementaires.

3.2 ADAPTATIONS TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENTS D'ESPACE

En 2022 l'UIS a recentré son activité sur les améliorations, adaptations et innovations techniques à la fois au niveau des matériels sportifs et des accessoires qui participent nettement à la performance des pôles France, mais aussi au niveau des équipements se trouvant aux abords des aires sportives et qui s'avèrent tout aussi nécessaires à la réalisation d'entraînements de qualité.

Toutes ces opérations ont constamment été engagées en réponse à des besoins fonctionnels observés dans le cadre de l'exploitation des installations ou à des souhaits formulés par les responsables des pôles France (lorsque ces demandes ont été jugées pertinentes et soutenables en termes budgétaires), dans le but d'améliorer les séances d'entraînement des sportifs et les conditions de travail des entraîneurs.

Pour ce faire, la majeure partie du nettoyage/propreté des aires sportives intérieures et extérieures a été externalisée vers une entreprise de nettoyage. Des agents de l'UIS sont donc affectés à la surveillance du contrat de nettoyage afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs.

Une unité Technique et de Proximité s'organise autour de 5 activités :

- le contrôle du contrat de nettoyage/propreté et l'entretien général de la zone Sud nettoyage/propreté et l'entretien général de la zone Sud : nettoyage des aires sportives intérieures et extérieures ;
- le traitement et la filtration de l'eau des bassins : analyses quotidiennes de l'eau pour chaque bassin / 3 bassins piscines – 16 bassins d'hydro récupération – 14 saunas + 2 hammams et entretien et maintenance technique des équipements de traitement ;
- la maintenance technique : maintenance des équipements présentant un risque à l'utilisation (appareils de musculation, les ancrages, le matériel sportif, les agrès, les cordes, les accessoires en hauteur, les enrouleurs) ainsi que la maintenance et l'entretien des machines de nettoyage et engins agricoles et enfin la maintenance des machines à eau et machine à glaçons ;
- les améliorations/adaptations techniques et les aménagements d'espaces en réponse à des besoins ou à des souhaits des pôles France ;
- l'organisation de manifestations avec des opérations de montage et de démontage + adaptations pour les compétitions sportives et autres événements.

Chapitre 10

Les finances

Après une année 2021 en demi-teinte marquée par une reprise tardive de l'activité à l'automne 2021, l'année 2022 a confirmé le dynamisme de l'activité tant en dépenses qu'en recettes après deux années de crise sanitaire.

À titre d'exemple, pour les crédits de fonctionnement, on note une année 2022 quasi saturée, tant en autorisations d'engagement qu'en crédits de paiement, tandis que les taux de consommation restent moins élevés sur les crédits d'investissement.

Concernant les recettes, la subvention pour charges de service public s'établit à 23 000 000 €, en augmentation de près d'un million d'euros par rapport au budget initial, ce qui traduit le soutien financier important du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, lié notamment au financement des mesures salariales décidées dans la fonction publique, ainsi qu'à la prise en compte de l'inflation sur les coûts.

Quant aux ressources propres, ces dernières ont été très dynamiques du fait de la reprise d'activité de l'établissement, avec un taux d'exécution de 93 %. Les ressources fléchées, qui représentent 5 200 000 €, atteignent 82 % d'exécution par rapport à la prévision.

Toutefois, malgré des indicateurs financiers de l'établissement en progression, la situation de la trésorerie de l'INSEP reste tendue et un suivi tout particulier, qui perdurera en 2023, y a été apporté en lien étroit avec les tutelles.



1 | Le budget rectificatif n° 2 2022

Le budget rectificatif n° 2 a été voté lors du CA qui s'est tenu le 6 décembre 2022.

Ce budget rectificatif n° 2 présente une augmentation des dépenses de personnel en raison de l'évolution du point d'indice, cette augmentation étant plus que compensée par une diminution des besoins de crédits de paiement de fonctionnement et d'investissement (+400 k€ contre respectivement -300 k€ et -300 k€). En recettes, ce budget présente, l'augmentation de la subvention pour charges de service public (SCSP) et de la dotation en fonds propres pour le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI zone Sud).

1.1 L'ÉVALUATION DES RECETTES

La subvention pour charges de service public (SCSP)

Le montant de la subvention pour charges de service public est réévalué à hauteur de 23,08 M€, soit une augmentation de +0,64 M€ comparativement au BR1. Cette augmentation intègre plusieurs dispositifs, dont notamment 402 k€ supplémentaires pour la hausse du coût de l'énergie, 109 k€ pour la hausse du point d'indice, 63 k€ pour la protection sociale complémentaire, 14 k€ pour l'accueil de réfugiés ukrainiens.

Les ressources propres et les ressources fléchées

Les ressources propres de l'établissement sont inchangées.

Concernant les ressources fléchées, la dotation en fonds propres affichée initialement à 410 k€ est augmentée de 1 030 k€, soit un total de 1,44 M€ pour le financement du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en 2022.

Enfin, le montant apporté par l'État au titre de la convention tripartite ANS – État – INSEP, au titre du sport data hub, s'élève à 446 k€ pour 2022.

1.2 L'ÉVALUATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

L'évaluation des dépenses de la masse salariale

Les prévisions de masse salariale évoluent en BR2 en cohérence avec l'augmentation du point d'indice de 3,5 % à compter du 1^{er} juillet 2022. Le besoin supplémentaire est estimé à 400 k€, soit 20 462 488 €.

Gestion des emplois

Les plafonds d'emplois de l'établissement sont inchangés, soit 277 ETPT.

L'enveloppe de fonctionnement (AE et CP)

Ce projet de budget rectificatif n° 2 propose une diminution de 300 k€ des crédits de paiement de fonctionnement. Cette diminution s'explique par le décalage en fin d'exercice de certaines actions dont les services faits interviendront en 2023 (actions de recherche et livrables informatiques notamment) :

- les autorisations d'engagement de fonctionnement sont inchangées ;
- les crédits de paiement de fonctionnement s'établissent à 16 657 157 € contre 16 957 157 € précédemment.

L'enveloppe d'investissement (AE et CP)

Les enveloppes d'investissement 2022 comprennent essentiellement le Programme Pluriannuel d'Investissement. Pour 2022 étaient prévus lesancements des opérations de bâtiments modulaires (tennis terre battue), de rénovation de la piste d'athlétisme OMNES, la rénovation des tribunes et la bulle de basket 3x3. Ces opérations sont en partie décalées en 2023 ce qui impacte à la fois les AE et CP :

- les autorisations d'engagement d'investissement baissent de 2,2 M€ de 3 667 056 € à 1 467 056 € ;
- les crédits de paiement d'investissement diminuent de 300 k€ de 1 692 677 € à 1 392 677 €.

1.3 CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Au budget rectificatif 2022, la capacité d'autofinancement augmente de 990 k€ et s'établit à 3 911 295 €.

1.4 L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL ET LA SITUATION DU FONDS DE ROULEMENT

En conclusion pour le BR2 2022 :

Les autorisations budgétaires s'établissent à :

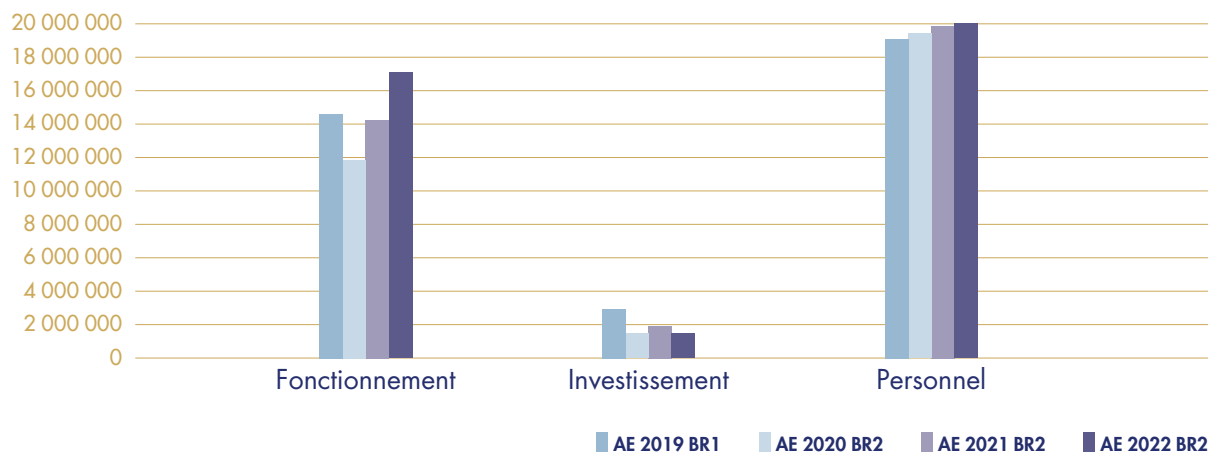
- 39 084 830,74 € en AE en dépenses ;
- 38 512 322,81 € en CP en dépenses ;
- 40 044 700,70 € en recettes.

Le solde budgétaire présente un excédent de 1 532 377,89 €.

Le fonds de roulement s'établit à 7 319 832 € et la trésorerie à 8 119 088 €.

Budgets prévisionnels 2019 à 2022 : comparaison graphique

Programmation des autorisations d'engagement (en €)



AE en €	AE 2019 BR1	AE 2020 BR2	AE 2021 BR2	AE 2022 BR2	Variation 2022/2021
Fonctionnement	14 605 148	11 877 008	14 245 988	17 155 286	20,4 %
Investissement	2 936 767	1 491 147	1 948 796	1 467 056	-24,7 %
Personnel	19 097 535	19 427 348	19 853 219	20 462 488	3,1 %
TOTAL	36 639 450	32 795 503	36 048 003	39 084 830	8,4 %

Le budget prévisionnel de 2022, acté lors du budget rectificatif n° 2 du 6 décembre 2022, reflète un retour à une situation quasi « normale », comparativement aux budgets 2020 et 2021 fortement impactés par les conséquences sanitaires de l'épidémie de coronavirus.

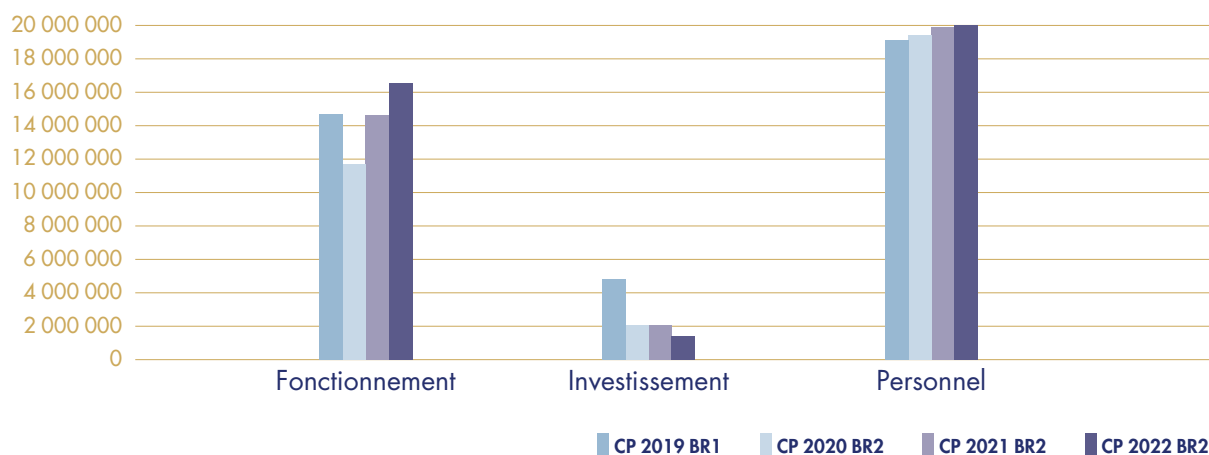
Pour rappel, en 2020, l'INSEP avait connu plusieurs phases durant cette période de confinement et de déconfinement, dont une période de fermeture du site, et de retour très progressif des sportifs jusqu'au mois de septembre 2020. Le budget 2021 s'était inscrit en baisse par rapport aux années 2018 et 2019 et en hausse par rapport à 2020.

En effet, l'année 2021 n'a pas été, comme espérée, celle de la reprise complète des activités. Malgré la non-fermeture

de l'INSEP durant toute l'année, l'activité de l'établissement a été lourdement impactée par les effets du télétravail généralisé jusqu'au 1^{er} septembre 2021, les périodes de couvre-feu, les difficultés éprouvées par l'ensemble des entreprises travaillant avec les services. On peut ainsi déterminer que l'activité, en dépenses et en recettes, a réellement repris de manière complète à compter du 1^{er} septembre 2021.

Aussi, les variations 2022/2021 au titre des autorisations d'engagement sont à analyser à la lumière de ces faits (+20,4 % pour le fonctionnement, -24,7 % pour l'investissement, +3,1 % pour le personnel). Au total, on note une augmentation des autorisations d'engagement de 8,4 % entre 2022 et 2021.

Programmation des crédits de paiement (en €)



CP en €	CP 2019 BR1	CP 2020 BR2	CP 2021 BR2	CP 2022 BR2	Variation 2022/2021
Fonctionnement	14 683 167	11 706 936	14 599 911	16 657 157	14,1 %
Investissement	4 798 319	2 038 125	2 042 165	1 392 677	-31,8 %
Personnel	19 097 535	19 427 348	19 853 219	20 462 488	3,1 %
TOTAL	38 579 021	33 172 409	36 495 295	38 512 323	5,5 %

À l'instar des autorisations d'engagement, les Crédits de Paiement (CP) s'inscrivent en hausse de 5,5 % en 2022 par rapport à 2021, et retrouvent le niveau de l'année 2019. Par rapport au budget de 2021, exception faite

des dépenses de personnel dont les CP égalent les AE, les crédits de paiement de fonctionnement sont en hausse de 14,1 % et ceux d'investissement en baisse de 31,8 %.

2 | L'exécution budgétaire

L'exécution budgétaire correspond en dépenses aux commandes effectivement engagées sur l'exercice pour les AE, aux paiements réalisés pour les CP, ainsi qu'aux opérations de recettes définitivement encaissées et rapprochées pour les crédits de paiement.

Après une année 2021 marquée par une reprise d'activité tardive en raison de la situation sanitaire, l'année 2022 s'inscrit dans un retour à la quasi-normalité.

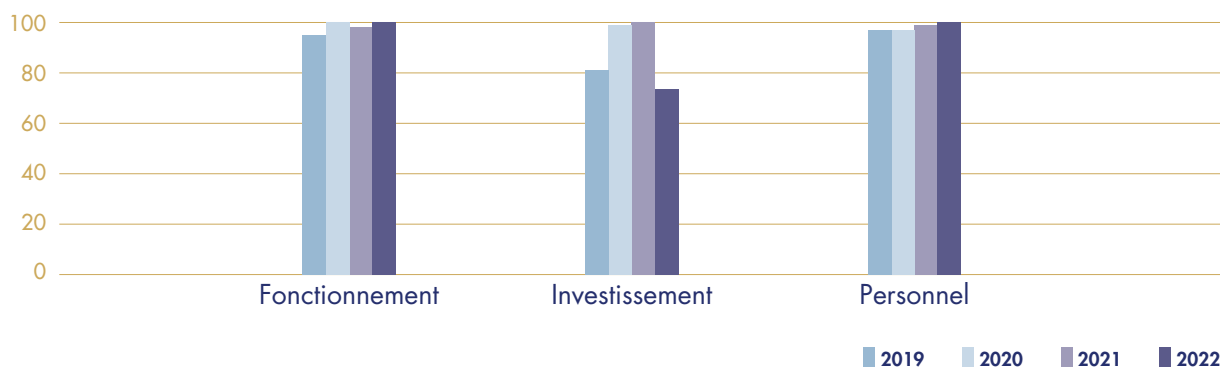
Exécution budgétaire 2019 à 2022

CF AE en €	AE 2019	AE 2020	AE 2021	AE 2022	Variation 2022/2021
Fonctionnement	13 879 796	11 873 937	13 978 995	17 155 167	22,7 %
Investissement	2 364 784	1 472 438	1 946 689	1 105 786	-43,2 %
Personnel	18 603 822	18 855 815	19 612 803	20 391 997	4,0 %
TOTAL	34 848 402	32 202 190	35 538 487	38 652 950	8,8 %

Le volume global des AE consommées est en augmentation de 8,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les AE de personnel sont en légère hausse entre 2022 et 2021 (4 %), les AE de fonctionnement sont en hausse plus marquée de 22,7 % et les AE d'investissement en baisse de 43,2 %.

Taux de consommation des AE par exercice



Taux de consommation AE	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	95 %	100 %	98 %	100 %
Investissement	81 %	99 %	100 %	75 %
Personnel	97 %	97 %	99 %	100 %
TOTAL	95 %	98 %	99 %	99 %

L'observation des niveaux d'engagement par rapport aux crédits ouverts permet d'établir le niveau de consommation.

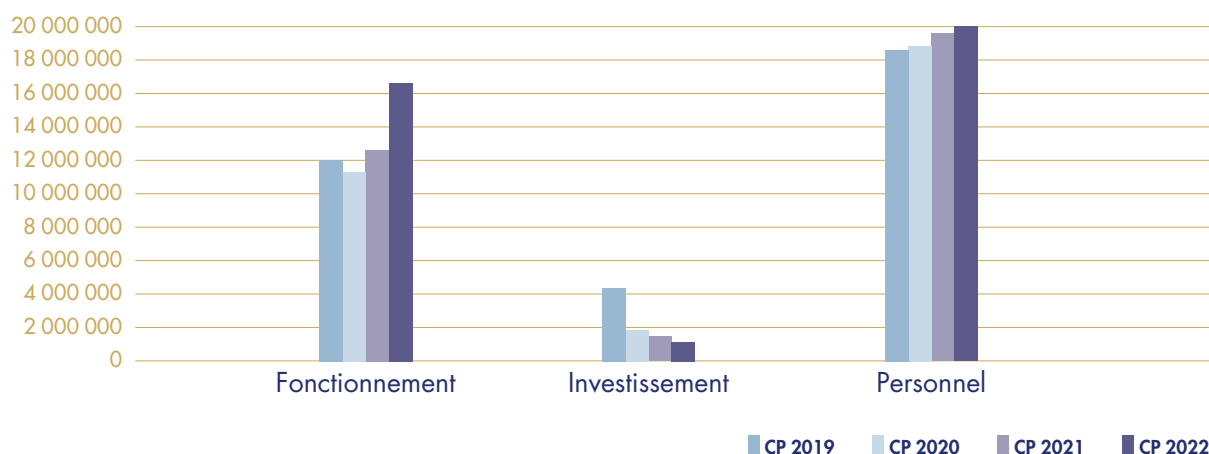
connaissent leur plus haut taux de consommation depuis 2018 (99,66 % arrondis à 100 % dans le tableau).

Le taux de consommation des AE s'élève à 99 % en 2022, soit le taux de consommation le plus élevé depuis 2018 (excepté 2021). À noter que les AE de personnel

Cette saturation presque totale traduit une prévision conforme au plus près des besoins.

2.1 LES PAIEMENTS

Exécution des crédits de paiement (en €)



CF CP en €	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	Variation 2022/2021
Fonctionnement	12 022 317	11 318 475	12 633 308	16 651 564	31,8 %
Investissement	4 386 326	1 869 018	1 492 288	1 259 581	-15,6 %
Personnel	18 603 822	18 855 815	19 612 803	20 372 645	3,9 %
TOTAL	35 012 465	32 043 308	33 738 399	38 283 790	13,5 %

Parallèlement aux AE, le volume total des crédits de paiement a augmenté durant l'exercice 2022 de 13,5 % par rapport à 2021.

Pour les crédits de paiement, les taux de consommation dépendent surtout et d'abord de la période d'autorisation d'engagement dans l'année.

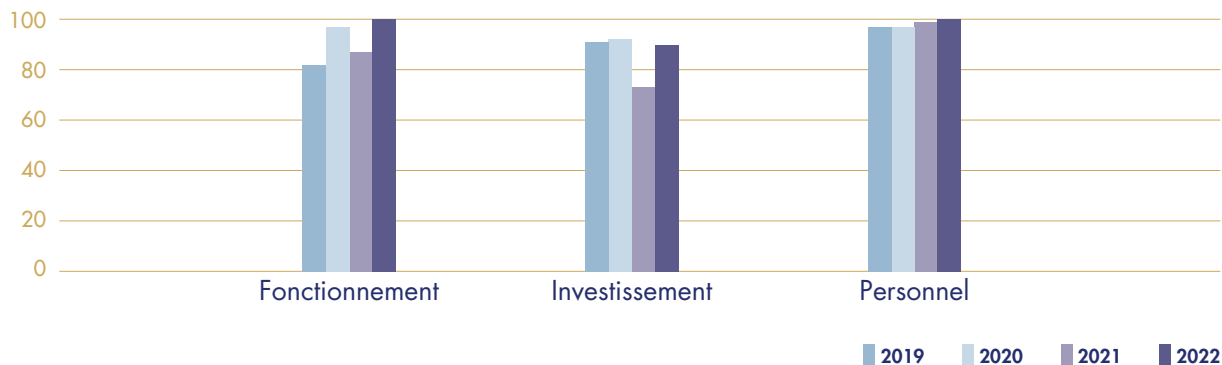
Ce volume total des crédits de paiement est en forte hausse si l'on compare aux années 2018 et 2019 (avant Covid-19).

En effet, si l'on engage des dépenses en novembre, la probabilité de recevoir la facture en janvier de l'année suivante est élevée.

En fonctionnement, le volume 2022 est en augmentation de 31,8 % par rapport à 2021, et en investissement, le volume des crédits de paiement est en baisse de 15,6 %.

Par ailleurs, il est à noter que le taux de consommation est également dépendant du bon fonctionnement de la chaîne de la dépense en interne, et est également lié à la réception de la facture.

Taux de consommation des CP par exercice



Taux de consommation CP	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	82 %	97 %	87 %	100 %
Investissement	91 %	92 %	73 %	90 %
Personnel	97 %	97 %	99 %	100 %
TOTAL	91 %	97 %	92 %	99 %

L'égalité usuelle est constatée entre AE et CP pour les frais de personnel.

Si les taux de consommation des CP de 2020 ont été très élevés comparativement aux exercices précédents, le taux de consommation des crédits de paiement de l'année 2022 retrouve, quant à lui, un niveau très supérieur aux taux de 2018 et 2019 : 99 % contre respectivement 90 et 91 %.

Il est rappelé que le montant global d'investissement en 2020 a été largement inférieur aux années précédentes, il a donc été plus aisé d'atteindre un taux de consommation de 92 %, une grande partie de ces sommes ayant été dépensée au cours du premier trimestre 2020.

La reprise d'activité tardive en 2021, et donc des engagements tardifs dans l'année, n'a pas permis d'atteindre un taux de consommation élevé.

Le niveau de consommation atteint en 2021 est également dû à la presque saturation totale de l'enveloppe des dépenses de personnel.

Pour mémoire, en 2017, le taux de consommation des crédits de paiement s'établissait à 87 %.

2.2 ENVELOPPE DE PERSONNEL

Le montant total de l'enveloppe consommée en 2022 est en augmentation de 759 842 € par rapport à 2021, soit +3,9 %.

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 1^{er} juillet 2022, le versement de trois compléments indemnitaires annuels afin de se positionner sur le calendrier de l'éducation nationale, ainsi que par les efforts engagés pour réduire la durée de vacance des postes.

Le niveau d'emploi sous plafond est passé de 276,82 ETPT en moyenne annuelle 2021 à 277,03 ETPT en moyenne annuelle 2022.

Par ailleurs, cette augmentation s'inscrit également dans une montée en expertise nécessaire pour répondre aux enjeux des services métiers de l'établissement. À cet égard, l'établissement a été amené à transformer un certain nombre de postes de catégorie B ou C en postes de catégorie A.

Les vacances ont augmenté de 79 735 €, soit 805 253 € en 2022 contre 725 518 € en 2021.

Enfin, il est à noter une baisse des allocations de retour à l'emploi versées à d'anciens agents au chômage, le montant passant de 241 552 € en 2021 à 144 737 € en 2022 (-40 %). Ce montant total est très fluctuant, car il dépend du nombre d'agents au chômage et de leur capacité à trouver un nouvel emploi.

2.3 ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après présente les montants de fonctionnement prévus en AE CP au budget rectificatif n° 2 et réalisés en AE CP pour chaque activité de l'établissement.

	Fonctionnement					
	CF 2022		BR2 2022		Écart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Activités annexes – développement des partenariats	29 163	19 506	47 544	47 054	-39 %	-59 %
Activités annexes – gestion de la boutique	41 583	28 420	39 466	39 059	5 %	-27 %
Activités annexes – gestion de l'événementiel	544 337	492 284	451 481	745 259	21 %	-34 %
Activités annexes – organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	787 555	714 943	607 967	670 052	30 %	7 %
Activités annexes – soins pour le patient extérieur	194 198	169 365	224 602	222 287	-14 %	-24 %
Assure la formation & la préparation du SHN	4 935 548	4 657 805	4 225 726	4 228 192	17 %	10 %
Concourt à des programmes de recherche	4 767 288	4 890 726	5 031 998	4 833 903	-5 %	1 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	183 871	188 176	143 360	133 486	28 %	41 %
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	492 850	390 303	136 714	135 792	260 %	187 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	482 860	470 917	558 543	564 822	-14 %	-17 %
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires	83 976	89 008	89 921	88 993	-7 %	0 %
Fonctions support	4 284 233	4 076 023	5 063 506	4 541 933	-15 %	-10 %
Fonctions support – management	327 706	464 087	534 459	406 326	-39 %	14 %
TOTAL	17 155 167	16 651 564	17 155 286	16 657 157	0 %	0 %

En 2022, les autorisations d'engagement et les crédits de paiement sont globalement conformes aux prévisions du BR2. Les principaux écarts concernent d'abord les activités de relations internationales, essentiellement cofinancées par l'Agence Française de Développement, dont les actions à Dakar et à Paris ont pu se dérouler. Dans une moindre mesure les activités liées à la commercialisation des espaces ont été également dynamiques ce qui se perçoit côté AE/CP via les refacturations des commandes de traiteur notamment avant d'impacter les recettes une fois la prestation payée par le client.

2.4 ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-après présente les montants d'investissement prévus et réalisés en AE /CP pour chaque activité de l'établissement.

Concernant les investissements en 2022, les principales réalisations concernent l'achat d'équipements pour la préparation des sportifs, soit via le pôle Haut niveau, soit par le pôle Patrimoine au titre des améliorations et adaptations d'équipements. En seconde position figurent les programmes de recherche (essentiellement pour l'engagement d'équipements informatiques pour le projet sport data hub et le règlement de divers équipements de captation vidéo dans la halle Maigrot engagés l'année précédente). Enfin, le règlement de la remise à niveau des équipements de la salle Paris 1900 (également engagée en 2021) marque la fin de cette opération.

En AE, la sous-exécution de 25 % par rapport à la prévision du BR2 (environ 460 k€) s'explique principalement par le décalage de l'engagement de certains marchés. Ce décalage avait déjà été largement anticipé en BR2 par rapport au BR1 avec une réduction de -2,2 M€ en AE.

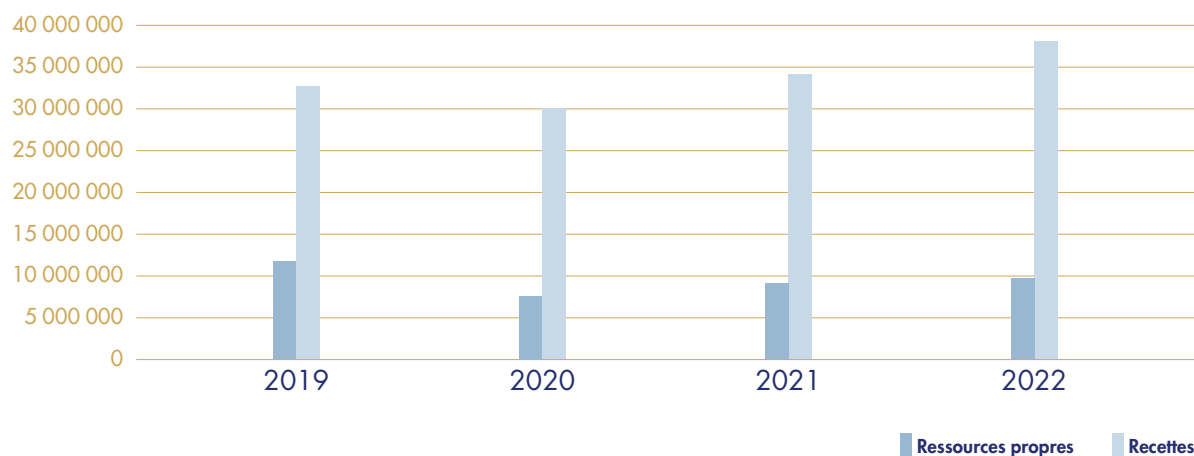
	Investissement					
	CF 2022		BR2 2022		Écart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Activités annexes – développement des partenariats						
Activités annexes – gestion de la boutique						
Activités annexes – gestion de l'événementiel				208 000		-100 %
Activités annexes – gestion des appels à projets recherche						
Activités annexes – gestion des appels à projets européens						
Activités annexes – organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	21 121	212 247				
Activités annexes – soins pour le patient extérieur		2 558				
Assure la formation & la préparation du SHN	615 894	564 703	1 117 056	627 056	-45 %	-10 %
Concourt à des programmes de recherche	360 293	382 979	100 000	329 000	260 %	16 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national						
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération						
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	5 761	11 845				
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires						
Fonctions support	102 717	85 249	250 000	228 621	-59 %	-63 %
Fonctions support – management						
TOTAL	1 105 786	1 259 581	1 467 056	1 392 677	-25 %	-10 %

3 | Les recettes

En 2022, les recettes et les ressources propres sont en augmentation par rapport aux résultats de l'année précédente, avec un total de recettes constatées

budgétairement de 38,1 M€, ce qui représente une augmentation significative de 10 % et de 6 % sur les ressources propres de 9,7 M€.

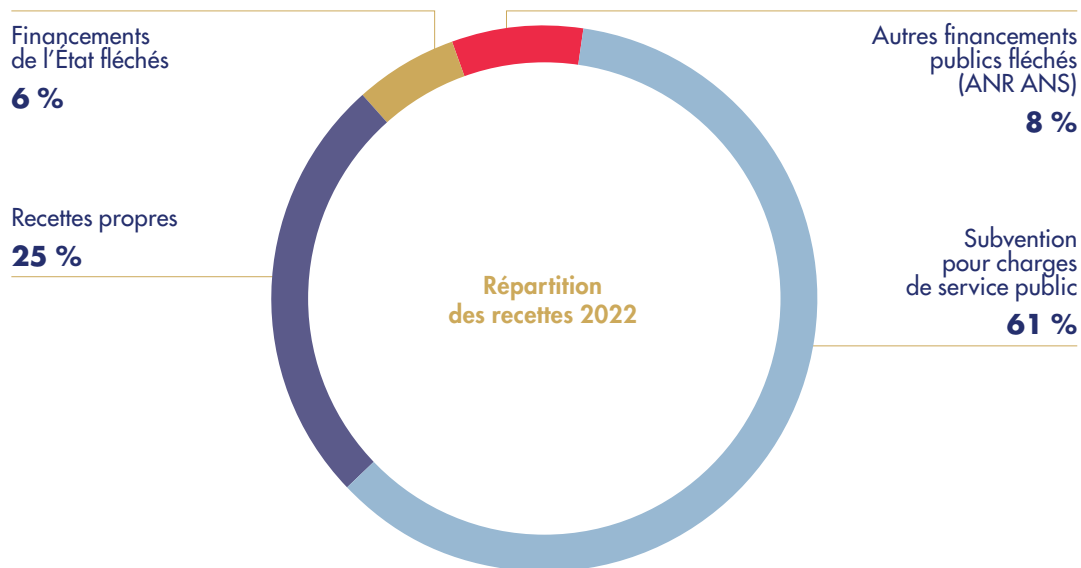
Recettes et ressources propres (en €)



Année	2019	2020	2021	2022	Variation 2022/2021
Ressources propres	11 661 305 €	7 705 331 €	9 187 849 €	9 741 628 €	6 %
Recettes	32 632 430 €	30 203 065 €	34 513 140 €	38 109 393 €	10 %

Sur l'exercice 2022, la subvention pour charges de service public a fortement augmenté entre le budget initial et le compte financier, en augmentant de 0,9 M€ à 23,1 M€. Cette augmentation répond notamment aux augmentations des prix des fluides notamment et à différentes mesures ponctuelles comme l'accueil d'une délégation ukrainienne sur site ainsi qu'à la prise en compte de l'évolution du point d'indice.

La structure des recettes de l'établissement est modifiée, puisque la part des financements globalisés diminue au profit de financements fléchés de 3 principaux cofinanceurs : l'État, l'Agence nationale du sport et l'Agence nationale de la recherche. Par rapport à 2021, la part de la subvention pour charges de service public passe ainsi de 64 % à 61 %, les ressources propres de 27 % à 25 % alors que les financements fléchés augmentent de 9 à 14 %.



Les recettes sont présentées par nature et par activité dans le tableau 3 du Recueil Budgétaire. Ici, la présentation adoptée permet de comparer les prévisions du budget rectificatif 2 à l'exécution finale de l'exercice, avec la variation constatée.

Par souci de lisibilité les recettes sont présentées selon l'ordre suivant : recettes globalisées, subvention État puis ressources propres et enfin les recettes fléchées.

Recettes globalisées						
	SCSP CF	SCSP BR2	Variation CF/BR2	AFE CF	AFE BR2	Variation CF/BR2
Assure la formation & la préparation du SHN	2 771 872	2 771 872	0 %	75 702		
Concourt à des programmes de recherche						
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	90 029	90 029	0 %			
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	434 537	434 537	0 %			
Fonctions support	19 793 117	19 789 277	0 %			
Fonctions support – management						
TOTAL	23 089 555	23 085 715	0 %	75 702		

SCSP : Subvention pour Charges de Service Public / AFE : Autres financements de l'État.

Les recettes globalisées versées par l'État à l'INSEP sont globalement conformes aux recettes programmées. La principale différence provient de la taxe d'apprentissage perçue finalement pour 75 k€ qui n'avait pas été budgétée.

Les financements de l'INSEP par l'État se décomposent en financements globalisés et fléchés. Les montants totaux inscrits dans les notifications de Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) comprennent les deux, et le versement 2022 du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est lui traité en financement fléché hors SCSP dans les notifications.

Recettes fléchées

	Financement de l'État fléchés CF	Financement de l'État fléchés BR2	Variation CF/BR2	Autres financements publics fléchés CF	Autres financements publics fléchés BR2	Variation CF/BR2
Concourt à des programmes de recherche	743 915	859 915	-13 %	2 918 593	3 440 546	-15 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	100 000	100 000	0 %			
Assure la formation & la préparation du SHN	1 440 000	1 440 000	0 %			
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération					470 279	-100 %
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport					10 000	-100 %
TOTAL	2 283 915	2 399 915	-5 %	2 918 593	3 920 825	-26 %

Concernant les recettes fléchées, les financements de l'État sont inférieurs aux prévisions à hauteur de 5 %. Ce montant inférieur s'explique par la non-réalisation de la recette prévue de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) qui a finalement choisi de centraliser les prestations plutôt que d'affecter des crédits (116 k€ étaient attendus en 2022).

Les autres financements publics fléchés regroupent les contributions attendues de l'ANS, de l'ANR, de l'AFD, du CIO et d'Erasmus. Une partie de ces appels de fonds étant réalisés au titre des dépenses réalisées par l'INSEP sur les projets fléchés (par exemple à 50 % pour sport data hub, certains titres n'ont pas pu être émis pour les montants totaux à ce stade et seront complétés en 2023).

Pour des raisons externes à l'INSEP le versement de l'AFD concernant le projet Sénégal interviendra également en 2023.

Recettes globalisées			
	Ressources propres CF	Ressources propres BR2	Variation CF/BR2
Activités annexes – développement des partenariats	390 000	320 000	22 %
Activités annexes – gestion de la boutique	25 003	55 000	-55 %
Activités annexes – gestion de l'événementiel	29 096		
Activités annexes – organisation commerciale des espaces pour l'extérieur	2 551 033	2 900 000	-12 %
Activités annexes – soins pour le patient extérieur	792 714	900 000	-12 %
Assure la formation & la préparation du SHN	4 839 825	5 552 530	-13 %
Concourt à des programmes de recherche	200 030	133 783	50 %
Favorise la mise en commun de ressources et d'activités au sein d'un réseau national	113 333	100 000	13 %
Mène des actions en matière de relations internationales et de coopération	4 095		
Participe aux formations initiales et continues des acteurs du développement du sport	374 699	520 633	-28 %
Produit & diffuse des connaissances et valorise ses ressources documentaires	19 332		
Fonctions support	218 974	114 500	91 %
Fonctions support – management	183 493		
TOTAL	9 741 628	10 596 446	-8 %

Les ressources propres de l'établissement atteignent 9,7 M€, soit un niveau inférieur de 8 % à la prévision du BR2, notamment en raison de la non-teneur de l'AG du GIE « Groupement d'imagerie médicale » au titre de l'exercice 2021, ce qui n'a pas permis à l'INSEP de recouvrer en 2022 sa participation aux résultats du groupement (205 k€). Un travail impliquant les pôles métier, l'unité

des Affaires Financières et l'agence comptable est en cours pour rapprocher l'émission des titres des faits générateurs. Ce travail, en complément du niveau élevé d'activité enregistré sur le site, contribuera à fiabiliser l'atteinte de la cible concernant l'encaissement et la remontée budgétaire des recettes.

4 | Éléments de synthèse sur la situation budgétaire

4.1 LE SOLDE BUDGÉTAIRE

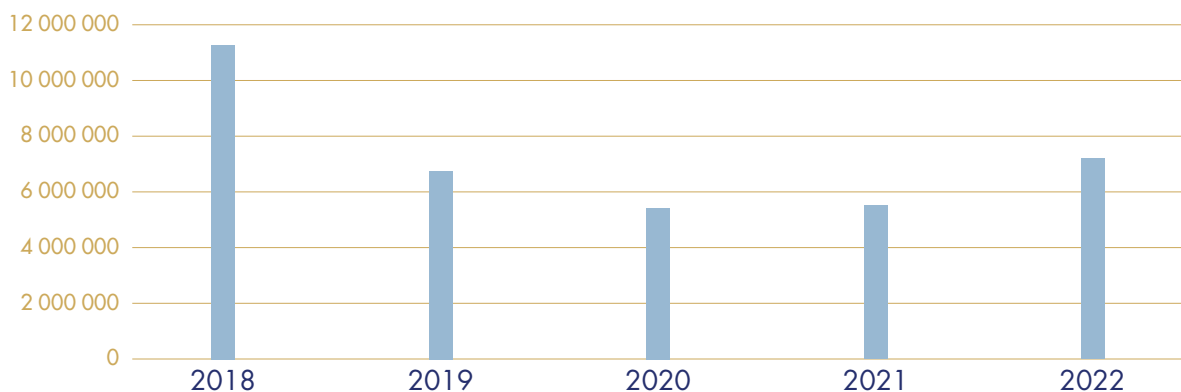
Le solde budgétaire s'établit en déficit de -0,2 M€ en 2022, soit -1,7 M€ par rapport au solde prévu en BR2 (1,5 M€). Cet écart s'explique par une moindre réalisation des dépenses telles que prévues en BR2 (-0,24 M€) toutefois contrebalancée par un moindre encaissement des recettes fléchées (-1,06 M€) et, dans une moindre mesure, des recettes propres (-0,85 M€).

4.2 LA TRÉSORERIE

En 2022 la trésorerie de l'établissement augmente et s'élève à 7,3 M€. Cette augmentation de 1,6 M€ par rapport à la situation du compte financier 2021 s'explique par 0,9 M€ d'augmentation de la trésorerie globalisée et 0,7 M€ pour la trésorerie fléchée, cette dernière ayant été fortement abondée dans le cadre des futurs chantiers d'équipement du programme pluriannuel d'investissement de l'INSEP en 2023 (piste d'athlétisme et basket 3x3 par exemple).

Par ailleurs, le versement de 1,5 M€ de l'ANS au titre de Gagner en France a été perçu en toute fin de gestion par l'INSEP. Il n'a pas été possible d'émettre le titre pour constater la recette budgétaire ce qui sera fait en 2023 dans l'enveloppe de la trésorerie fléchée.

Trésorerie (en €)



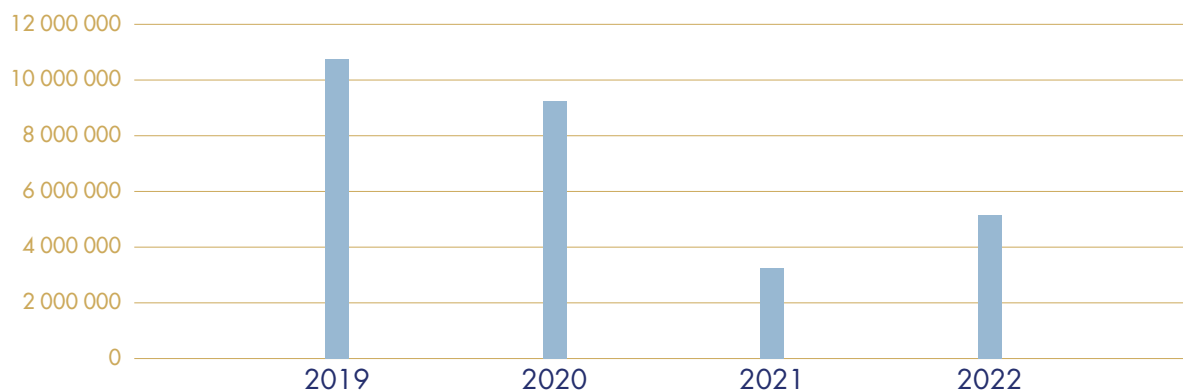
Année	2018	2019	2020	2021	2022
Trésorerie	11 216 540 €	6 686 291 €	5 542 107 €	5 679 803 €	7 272 217 €

4.3 LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement net global représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables. Il traduit

la marge de manœuvre dont dispose l'établissement sur les éléments à caractère durable de son patrimoine.

Fonds de roulement (en €)



Année	2019	2020	2021	2022
Fonds de roulement	10 758 933 €	9 281 380 €	3 361 214 €	5 222 827 €

En 2022, le montant du fonds de roulement a augmenté pour s'établir à 5 222 827 €.

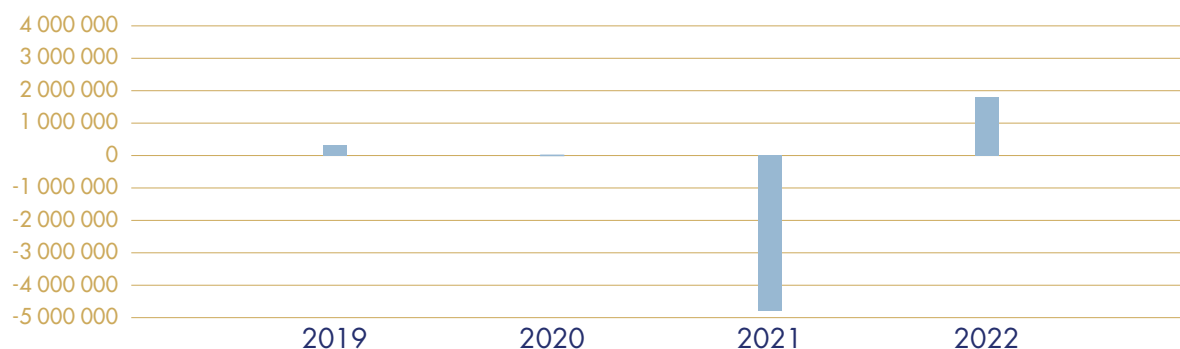
4.4 LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie et mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante de l'organisme. Elle traduit par conséquent la capacité de l'organisme à financer les

besoins pérennes liés à son existence et constitue, à ce titre, une ressource stable.

En 2022, la capacité d'autofinancement redevient positive et s'établit à 1,8 M€.

Capacité d'autofinancement (en €)



Année	2019	2020	2021	2022
Capacité d'autofinancement	317 364 €	6 659 €	-4 806 356 €	1 813 711 €



**INSTITUT NATIONAL DU SPORT,
DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE**

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr     